

**Publications de l'Institut de Philologie Romane
Université de Varsovie**

Série: Manuels

**Krzysztof Bogacki
Teresa Giermak-Zielińska**

**INTRODUCTION A LA GRAMMAIRE
DE L'ANCIEN FRANÇAIS**

Varsovie 1999

ISBN 83-905925-8-4

© Krzysztof Bogacki et Teresa Giermak-Zielińska
La photocopie TUE le livre

Table des matières

CHAPITRE I Le latin vulgaire et la langue parlée en Gaule	5
1. La variante parlée du latin: le latin vulgaire	5
2. Les conquêtes romaines et la formation des langues romanes	8
3. L'introduction du latin en Gaule	10
3.1. Le substrat	10
3.2. Les Romains en Gaule	11
4. Le latin parlé en Gaule	12
4.1. Les voyelles en latin classique et latin vulgaire	12
4.2. L'accent	14
4.3. Autres changements dans le système vocalique	15
4.4. Evolution des consonnes latines	16
4.4.1. <i>p</i> et <i>b</i> (occlusives labiales orales)	16
4.4.2. <i>t</i> et <i>d</i> (occlusives alvéolodentales orales)	16
4.4.3. [k] et [g] (occlusives vélares orales)	16
4.4.4. Consonne fricative <i>s</i>	17
4.4.5. Nasales <i>m</i> et <i>n</i>	17
4.4.6. Aspirée laryngale <i>h</i> (latine et germanique)	17
4.4.7. Groupes de consonnes	18
4.5. Evolution des formes	18
4.5.1. Déclinaison - réductions	19
4.5.2. Genre des substantifs	19
4.5.3. Adjectifs	20
4.5.4. Pronoms	20
4.5.5. Verbes	21
4.6. Le vocabulaire du latin parlé	22
4.6.1. Les innovations lexicales	23
4.6.2. Dérivation	23
4.6.3. Composition	24
4.7. Le superstrat	24
CHAPITRE II L'ancien français: phonétique	27
5. Evolution des voyelles	27
5.1. Evolution spontanée	29
5.1.1. Voyelles libres, voyelles entravées. L'accent, la syllabe en latin vulgaire	29
5.2. Evolution des voyelles dans les syllabes atones	30
5.2.1. Voyelles finales	31
5.2.2. Voyelles en syllabe pénultième	31
5.2.3. Voyelles contre-finales	31
5.2.4. Voyelles en syllabe initiale	32
5.3. Evolution des voyelles dans la syllabe tonique	33
5.3.1. La diphtongaison	33
5.4. Evolution conditionnée	36
5.4.1. La palatalisation	36
5.4.2. La nasalisation	40
5.4.3. La vocalisation	42
6. Evolution des consonnes	43
6.1. Les consonnes occlusives orales	44
6.1.1. <i>p</i> , <i>b</i> , <i>t</i> , <i>d</i>	44
6.1.2. <i>c</i> [k] et <i>g</i> [g]	46
6.2. Les consonnes fricatives [v], [f]	47
6.3. Les consonnes sifflantes [s], [z]	48
6.4. Les consonnes occlusives nasales <i>m</i> , <i>n</i>	49

6.5.	Les consonnes liquides <i>l, r</i>	49
6.6.	Les consonnes affriquées.....	50
6.7.	<i>h</i> germanique	50
6.8.	La semi-consonne (ou semi-voyelle) [j].....	50
CHAPITRE III L'ancien français: morphosyntaxe		53
7.	La flexion nominale	53
7.1.	L'article	55
7.2.	Le substantif.....	56
7.2.1.	Les féminins en <i>-e</i>	56
7.2.2.	Les masculins à <i>-s</i> de flexion.....	57
7.2.3.	Les féminins à <i>-s</i> de flexion.....	57
7.2.4.	Les masculins sans <i>-s</i> au CS	58
7.2.5.	Les masculins et féminins invariables	58
7.2.6.	Les substantifs à alternance radicale	58
7.3.	L'adjectif qualificatif	60
7.3.1.	Les adjectifs à CS masc. sg. en <i>-s</i> et fém. sg. en <i>-e</i>	60
7.3.2.	Les adjectifs à féminin sans <i>-e</i>	61
7.3.3.	Les adjectifs à alternance radicale	62
7.4.	Les démonstratifs	63
7.5.	Les possessifs	64
7.6.	Les interrogatifs-relatifs.....	66
7.7.	Les indéfinis	67
7.7.1.	Mots se déclinant comme les substantifs à <i>-s</i> de flexion	67
7.7.2.	Mots se déclinant comme le substantif <i>li pere</i>	67
7.7.3.	Mots se déclinant comme les adjectifs de la II ^e classe	67
7.8.	Les numéraux	68
7.8.1.	Cardinaux	68
7.8.2.	Ordinaux.....	68
7.9.	Les pronoms personnels	69
8.	La flexion verbale	70
8.1.	Le verbe.....	71
8.1.1.	Les formes de l'infinitif	73
8.1.2.	Les participes passés	74
8.1.3.	Le participe présent-gérondif	75
8.1.4.	Les formes verbales personnelles	75
9.	Les mots invariables.....	86
9.1.	L'adverbe.....	86
9.2.	La préposition.....	88
9.3.	La conjonction.....	88
9.4.	L'interjection	88
10.	L'ordre des éléments dans l'énoncé	88
11.	EXEMPLES, QUESTIONS ET EXERCICES.....	91
11.1.	Appendix Probi	91
11.2.	Exemple d'exercice pratique: traduction, étymologie, évolution phonétique	93
12.	EXERCICES.....	95
13.	QUESTIONS	98
14.	BIBLIOGRAPHIE.....	104

CHAPITRE I

Le latin vulgaire et la langue parlée en Gaule

Ce chapitre est consacré essentiellement à l'évolution du latin et à la conséquence de ce processus, c'est-à-dire la naissance des langues romanes. Nous présentons, en particulier, la situation linguistique de la Gaule et les phénomènes relatifs à la formation de la langue française. Les exemples que nous citons sont à considérer comme partie intégrante de la description. Leur présentation graphique a pour objectif d'aider le lecteur à mieux comprendre le phénomène expliqué. Ainsi, nous employons les caractères **gras** et l'accent grave (`) pour marquer la voyelle accentuée: *ìntegrum, pòpulum, tàbula*. Le cas échéant, nous employons la transcription phonétique. L'astérisque (*) marque une forme reconstruite, hypothétique (donc non attestée en latin vulgaire): *prehèndere > *prèndere > prendre*.

1. La variante parlée du latin: le latin vulgaire

Au cours du XIX^e siècle une nouvelle discipline linguistique - la linguistique historique - étudie les origines des langues européennes. Un intérêt tout particulier est voué à la famille des langues romanes.

Les recherches concernant l'évolution du latin et la formation de la famille des langues romanes sont basées sur des sources écrites, souvent inconnues avant le XIX^e siècle. Grâce à de telles études on prend connaissance des différences entre le latin des grands écrivains classiques et le latin parlé que l'on peut reconstituer grâce aux témoignages indirects. Parmi les textes qui fournissent de telles informations on retiendra, en particulier:

- certains passages des auteurs classiques: lettres de Cicéron, comédies de Plaute et, avant tout, *Le Satiricon* de Pétrone (notamment le célèbre fragment du festin de Trimalcion, description d'un repas ridicule chez un affranchi parvenu);
- des inscriptions parmi lesquelles, en particulier: épitaphes, dédicaces aux divinités, graffiti trouvés à Pompéi et à Herculaneum, tablettes d'exécration („defixionum tabellae”), réunis au XIX^e s. dans le *Corpus Inscriptionum Latinarum* par des philologues allemands.
- des traités techniques: traité d'architecture de M. Vitruvius Pollo (I^{er} siècle de notre ère), traité vétérinaire *Mulomedicina Chironis* (IV^e s.), livre de cuisine d'Apicius *De re coquinaria* (IV^e s.)
- des textes religieux chrétiens: *Vetus Italica*, la plus ancienne traduction latine des textes bibliques, fortement teintée d'expressions populaires et la Vulgate, traduction plus „littéraire” faite par Saint Jérôme au IV^e

siècle. Les textes chrétiens des premiers siècles après Jésus-Christ sont nombreux: on retiendra surtout *Peregrinatio Egeriae ad loca sancta*, récit d'un pèlerinage aux lieux saints, attribué à une dame pieuse appelée Egeria ou Aetheria:

- des écrits „laïcs”: chroniques, documents juridiques. Plusieurs chroniques de l'époque du latin tardif se sont conservées: *Historia Francorum* de Grégoire, évêque de Tours (538-594), *Chronicarum libri IV* (ouvrage anonyme du VII^e s.), *Liber historiae Francorum* (composé probablement par un moine de Saint-Denis en 727). Pour les documents juridiques on retiendra les anciennes rédactions de la loi Salique et les documents relatifs à la cour des Mérovingiens.
- des glossaires (forme de dictionnaire rudimentaire) latins et bilingues. Le plus célèbre est le dictionnaire d'Isidore de Séville (vers 570-636), *Origines sive etymologiae*, qui fournit de précieuses informations sur le latin populaire et régional d'Espagne. Les *Gloses de Reichenau* du VIII^e s. (Reichenau est le nom de l'abbaye où se trouvait jadis le manuscrit) renferme, dans sa première partie, l'explication des expressions tirées de la Bible. La deuxième partie est un glossaire alphabétique latin - roman où apparaissent, entre autres: *oves - berbices, pulcra - bella, arena - sabulo, isset - ambulasset* et, pour la première fois, *Gallia - Francia*. Les *Gloses de Kassel* (IX^e s.) sont une sorte de dictionnaire roman (latin) - allemand: *indica mihi - sag mir, radi meo barba - skir minan part, homo - man*, etc.
- des ouvrages de grammairiens latins qui contiennent des indications concernant le bon usage de la langue et la proscription des erreurs. Le texte le plus intéressant est sans doute l'*Appendix Probi* (IV^e s.), ainsi nommé parce que se trouvant dans le même manuscrit qu'un traité du grammairien Probus. Ce manuscrit „relève et corrige 227 mots (...) réputés pour incorrects (une partie ne le sont point), par ex. *vetulus non veclus, calida non calda, auris non oricla, vinea non vinia...*; toutes ces formes sont protoromanes”¹.

Comme pour toutes les langues, la variante parlée présente des différences phonétiques, syntaxiques et stylistiques importantes par rapport à la variante écrite, littéraire ou non littéraire (juridique, administrative, etc.). L'usage de la langue reflète normalement le niveau de connaissances littéraires et de culture générale des sujets parlants. Les deux variantes s'influencent mutuellement: les expressions de la langue parlée sont utilisées dans les oeuvres littéraires à des

¹ V.Väänänen (1967:14)

fins stylistiques, tandis que la langue parlée s'approprie certaines expressions littéraires ou spécialisées, utilisées d'abord à l'écrit. Outre l'évolution dans le temps, la langue parlée varie donc aussi en fonction du milieu social et de la situation géographique. C'est en tenant compte de ces phénomènes d'usage que la linguistique historique a pu reconstituer un grand nombre de faits caractéristiques du latin parlé.

Dans les travaux de linguistique historique la variante parlée du latin est souvent appelée latin vulgaire, terme qui remonte à l'expression latine vulgaris sermo („parler populaire”). Cependant, comme il ne s'agit pas d'une variante parlée unique, mais des variantes différentes suivant l'époque, la situation sociale et géographique, il est convenu d'appeler latin vulgaire „la langue parlée des couches sociales peu influencées ou non influencées par l'enseignement scolaire et par les modèles littéraires”²

Afin de compléter cette définition il est nécessaire d'y ajouter des indications chronologiques. Le latin vulgaire se manifeste à partir du moment où il apparaît dans les oeuvres littéraires. Les premiers témoignages écrits sur la langue parlée ne datent que du premier siècle de notre ère (inscriptions de Pompéi, *Le Satiricon* de Pétrone). C'est donc à partir de cette époque que l'on peut parler du latin vulgaire. La deuxième étape dans l'évolution du latin (à partir du III^e siècle) coïncide avec la diffusion du christianisme: la langue du peuple se voit ennoblir par la littérature, et notamment par la traduction des Ecritures (la *Vetus Italia*, première traduction latine de la Bible, puis la *Vulgate*).

La période de déclin, commençant vers le milieu du V^e siècle est marquée par l'oubli dans lequel tombent des normes grammaticales et stylistiques de la langue latine littéraire. La culture romaine de cette époque est imprégnée de christianisme: la langue, dans une société chrétienne, a une fonction sociale, didactique et morale, au détriment de la fonction esthétique, qui se trouve négligée. Cela contribue évidemment à l'affaiblissement de la tradition puriste. Le latin parlé se développe spontanément, en se diversifiant suivant la région et la population qui l'utilise. La fin du latin vulgaire, que les historiens de la langue situent au VIII^e siècle, est marquée par la disparition définitive de l'homogénéité du latin: les variantes régionales se développent indépendamment les unes des autres, pour devenir plus tard des langues romanes autonomes.

² cf. J. Herman (1967:16)

2. Les conquêtes romaines et la formation des langues romanes

La Péninsule Ibérique est soumise à Rome à partir de ~133. De ~229 à ~11 les Romains occupent la Dalmatie, de ~75 à 107 - la Dacie.

La Gaule, divisée par les Romains en quatre provinces (cf. 3.2. infra) ainsi que l'Helvétie, la Hispania, la Dacie et la Dalmatie constituent le domaine de la Romania, territoire où le latin, se superposant aux parlers indigènes, se transforme en parlers locaux qui présentent néanmoins une structure grammaticale latine et un vocabulaire où la part latine reste, malgré d'importantes différences, considérable. D'autres conquêtes romaines, par exemple l'Asie Mineure ou l'Afrique du nord n'entraînent pas la romanisation linguistique.

La famille des langues romanes s'appelle la Romania. Leur répartition géographique est, dans les grandes lignes, la suivante:

- 1) le portugais: le Portugal, le Brésil
- 2) l'espagnol: l'Espagne, les pays d'Amérique latine, à l'exception du Brésil
- 3) le catalan: la Catalogne (des deux côtés des Pyrénées), les Baléares
- 4) le provençal (cette dénomination recouvre différents dialectes de la langue d'oc ou la langue d'oc tout entière): le Midi de la France.
- 5) le français: la France, la partie occidentale de la Suisse, la partie wallonne de la Belgique, le Québec au Canada, le Val d'Aoste en Italie.³
- 6) le rhéto-roman: la Suisse orientale (les Alpes centrales avec le Tyrol et le Frioul)
- 7) le sarde: la Sardègne, la pointe sud de la Corse
- 8) l'italien: l'Italie, certains cantons suisses
- 9) le roumain: la Roumanie, la Moldavie
- 10) le dalmatien (disparu à la fin du XIX^e s.): la Dalmatie (Veglia ou Krk, Zadar, Split, Dubrovnik).

La liste ne comprend pas les anciennes colonies françaises et portugaises en Afrique, devenues pays indépendants. La situation linguistique de ces pays est complexe; la langue des anciens colonisateurs a été, jusqu'à un certain temps, le seul moyen de communication efficace, à cause de la grande diversité des langues locales au sein d'un même état. La tendance y est cependant soit d'ériger une langue locale au statut de langue officielle ou bien de cultiver la connaissance de la langue héritée du colonisateur, tout en développant en même

³ Aux deux langues romanes fonctionnant sur le territoire de la France il faut, selon certains historiens, notamment G. Ascoli, ajouter le franco-provençal, soit un ensemble de dialectes attestés dans la région lyonnaise, le Dauphiné, le pays de Vaud, la région de Neuchâtel, le Valais et la Savoie. Ces dialectes contiennent certains éléments communs avec le français, d'autres avec le provençal.

temps la connaissance d'une ou de plusieurs langues locales importantes pour la communication.

Les dix langues romanes présentent de nombreuses différences structurales et lexicales, tant au point de vue synchronique que diachronique. L'un des phénomènes qui a attiré l'attention des philologues est l'évolution différente du *-s* final: dans les langues 1 à 7 de la liste le *-s* final se maintient; dans les trois autres (8-10) il disparaît. Le premier groupe est appelé Romania Occidentale et l'autre, Romania Orientale. Pour ne prendre qu'un exemple, *tres* latin devient, pour la Romania occidentale: fr. *trois*, port. *três*, esp., catalan, prov. *tres*, rhét. *treis*; pour la Romania orientale: it. *tre*, roum. *trei*.

Ce classement a pourtant le défaut d'être trop schématique: aussi, les philologues y ajoutent-ils d'autres traits phonétiques qui permettent de l'affiner⁴:

- K + consonne: subit différentes formes de palatalisation à l'ouest, s'assimile entièrement ou partiellement à l'est. Exemple: lat *factu(m)*, *directu(m)*, *nocte(m)* deviennent, dans la Romania occidentale: port. *feito*, *direito*, *noite*, fr. *fait*, *droit*, *nuit*, esp. *hecho*, *derecho*, *noche*, prov. *fait*, *dreit*, *nuòit*, rhét. *fatg*, *dretg*, *notg* et, pour la Romania orientale, it. *fatto*, *diritto*, *notte* (assimilation totale), roum. *fapt*, *drept*, *noapt* (rapprochement du lieu d'articulation).
- Les consonnes occlusives géminées sourdes ([p], [t], [k]) sont réduites à l'ouest: lat. *cuppa* 'coupe', **battutu /itu/* 'battu', *vacca* 'vache' deviennent *copa*, *batido*, *vaca* (port. et esp.), *coupe*, *bat(t)u*, *vache* (fr.), *cop(p)a*, *batju*, *vac(c)a* (rhét.), tandis qu'en italien elles restent géminées: *coppa*, *battuto*, *vacca*. En roumain cependant, elles se simplifient, peut-être sous l'influence du slave: *cupa*, *batut*, *vaca*.
- Les consonnes occlusives intervocaliques s'affaiblissent à l'ouest: lat. *sapone* 'savon', *cantata* 'chantée', *plicare* 'plier' deviennent *sabão*, *cantada*, *chegar* (port.), *jabon*, *cantada*, *llegar* (esp.), *sabò*, *cantada*, *plegar* (cat.), *sabon*, *cantada*, *plajar* (prov.). En italien elles se maintiennent: *sapone*, *cantata*, mais pas toujours: *piegare*. Elles se maintiennent également en roumain: *sapun*, *cîntata*, (*a*) *pleca*.
- Le système vocalique des langues romanes se caractérise en général par l'existence d'oppositions qualitatives ou oppositions de timbre, à la différence du système latin. En roumain, ce système correspond aux oppositions basiques, représentées par le triangle de voyelles. Pour les autres langues romanes (toutes les langues de l'ouest ainsi que l'italien) on distingue en plus le timbre ouvert et le timbre fermé des voyelles *e* et *o*⁵.

⁴ Liste de critères d'après: J. Allières (1988)

⁵ Cf. le paragraphe 4.1. infra, qui décrit de façon plus détaillée l'évolution du système vocalique latin.

3. L'introduction du latin en Gaule

L'histoire d'une langue peut être représentée sous forme d'un certain nombre de couches ou strates parmi lesquels on distingue le strate „basique”, soit celui qui fournit, dans les grandes lignes, le modèle morphologique et phonologique, le **substrat** ou le strate antérieur au strate basique et le superstrat (le strate postérieur).

3.1. Le substrat

Epoque préhistorique

A l'époque préhistorique, plus de 1000 ans av.J.-C.⁶, la Gaule était habitée par des peuples dont le nom et la langue restent, pour la plupart, inconnus. Les témoignages romains ont conservé les noms des Ibères et des Ligures. Les premiers vivaient sur les territoires situés sur la Péninsule Ibérique et la région proche du Golfe du Lion, les seconds occupaient les terrains entre le Rhône, les Alpes et le Nord de l'Italie. En ce qui concerne le lexique français, les traces linguistiques de l'existence de ces peuples sont infimes; on peut les reconstituer grâce aux témoignages latins. Dans la toponymie (noms de lieux) française ce sont, par exemple, les noms de la Seine (*Sequana*) et de l'Ardenne (*Arduenna*). Les racines préhistoriques *-cala-*, *-gala-* („abri”) figurent dans le nom commun *chalet* et dans *la Garonne*.

Les Celtes

Leur langue appartient à la famille indo-européenne, de même que le latin, le grec et les langues germaniques. Les Celtes, appelés aussi Gaulois, avaient conquis le territoire de la Gaule au premier millénaire av. J.-C. Ils avaient fait des incursions dans la péninsule italienne, arrivant jusqu'à Rome (~387) et occupant la vallée du Pô (appelée, de ce fait, Gallia Cisalpina, à la différence de la Gallia Transalpina, située „au-delà des Alpes”).

Les vestiges celtiques (gaulois) en français

A part quelques rares inscriptions en gaulois il n'existe aucun témoignage écrit direct; par contre, dans les écrits latins et grecs on trouve un certain nombre de mots gaulois, entre autres:

⁶ Pour les dates de l'antiquité, le tilde signifie „av. J.C.”: ~1000 = 1000 av. J.-C.

- des noms de lieu: *Virodūnon* ou *Virodūnum* (*dūnon* > *-dunum* lat. „colline”, „forteresse”) devient *Verdun*, *Augustodūnum* > *Autun*, *Lugdūnum* > *Lyon*. Le mot celtique *māgus* („champ”, „marché”) fait partie de *Noviomāgus* > *Novion*, *Noion*. Certains noms de lieu sont d'anciens noms de peuples: *Parīsius* > *Paris*, *Bellovācos* > *Beauvais*, *Suessiōnes* > *Soissons*. Le suffixe celtique *-ācum*, *iācum* est présent dans les noms de lieux, par exemple: *Chantilly* (de *Cantiliācum*), *Orly* (de *Aureliācum*). *Aurillac* - un nom de lieu du Midi de la France - a la même origine que *Orly*, mais son évolution phonétique est propre à la langue d'oc. En particulier, il s'agit du suffixe *-ācum*, *iācum* qui, dans la moitié nord de la France est réduit à *-y* (cf. les exemples ci-dessus ainsi que *Vitry*, *Choisy*, dans la région parisienne), tandis que dans la France méridionale il ne se prête pas à la palatalisation et reste *-ac*.
- des noms communs ayant trait à la vie rurale: *ruche*, *charrue*, *bruyère*, *bouc*, *mouton*, *soc*, *raie*, *sillon*, *bouleau*, *chêne*, et à la vie quotidienne: *vassal* (du gaulois *vassus* „valet”), *chemin*, *braie*, *char*, *benne*.

Les Grecs

Sur la côte méditerranéenne les Grecs fondèrent quelques colonies vers ~600. A part quelques mots subsistant encore dans les parlers méridionaux, p. ex. *néfo* (dialecte marseillais, du gr. *nephos* - „nuage”), *empurà* (languedocien ‘allumer’ du gr. *pūr* - „feu”), l'apport grec se manifeste dans la toponymie: *Massilia* - Marseille, *Antipolis* - Antibes, *Nicāia* (ville dédiée à Niké, déesse de la Victoire) - Nice.⁷

3.2. Les Romains en Gaule

La présence des Romains en Gaule commence dès le deuxième centenaire av.J.-C. Entre ~154 et ~125 les Romains occupèrent le territoire entre les Alpes et le Rhône, puis la région entre la basse vallée du Rhône et les Pyrénées orientales. Cette région est appelée par les Romains *Provincia*; (deux villes importantes y furent alors fondées: *Narbo* - Narbonne et *Aquae Sextiae* - Aix). La deuxième étape de la conquête Romaine a lieu dans les années ~57 à ~52 (période dans laquelle eurent lieu les cinq expéditions de Jules César, terminées par la chute d'Alésia en septembre ~52). L'administration romaine divise le pays en quatre provinces. Cette division correspond en gros aux frontières ethniques et recouvre les territoires habités par les plus importantes tribus gauloises:

⁷ Les mots d'origine grecque dans le français moderne sont des emprunts plus récents.

- Provincia Narbonensis - des Alpes aux Pyrénées Orientales
- Aquitania - au sud-ouest de la Loire
- Gallia Lugdunensis - du Lyonnais jusqu'à la Loire (la Seine)
- Provincia Belgica - entre la Seine et le Rhin.

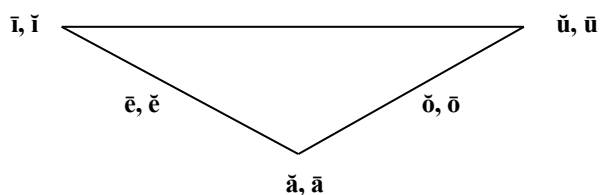
4. Le latin parlé en Gaule

A l'heure de la conquête romaine (~58 - ~52) les Gaulois n'ont qu'une organisation tribale assez primitive, inférieure à l'organisation de la société romaine (administration, armée, justice, etc.). Dans ces conditions l'assimilation des Gaulois à la civilisation romaine est inévitable: la langue, la culture et les institutions romaines ainsi que les perspectives de faire une carrière au service de l'empire romain y contribuent sans aucun doute. La romanisation de la Gaule commence par les centres urbains où la connaissance, même rudimentaire, du latin devient indispensable pour la population. Dans les petits villages loin des villes la romanisation est plus lente.

Après la conquête romaine, le latin parlé en Gaule est affecté par d'importants changements dans la prononciation, le vocabulaire et la syntaxe: les peuples conquis, apprenant le latin par la voie orale, multiplient les déformations dues à l'interférence de leur langue maternelle.

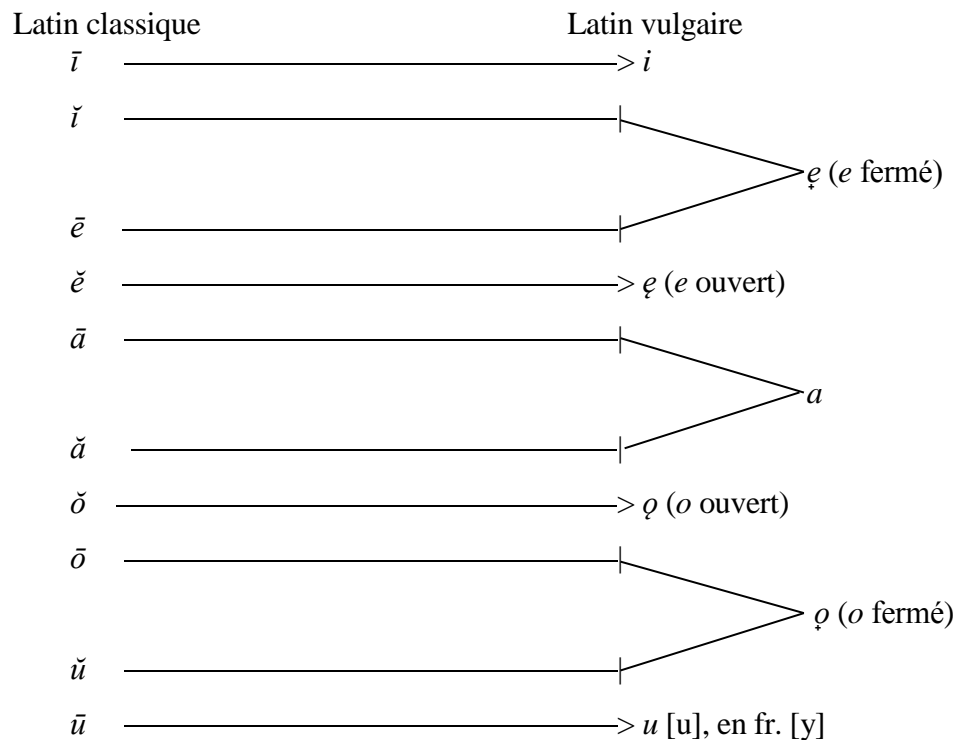
4.1. Les voyelles en latin classique et latin vulgaire

Le système vocalique latin compte cinq voyelles, chacune à double réalisation, selon la durée : longues \bar{i} , \bar{e} , \bar{a} , \bar{o} , \bar{u} et brèves \check{i} , \check{e} , \check{a} , \check{o} , \check{u} . La distinction entre la voyelle longue et brève était pertinente pour le sens. Ci-dessous le triangle des voyelles latines, indiquant dans le sens horizontal le point d'articulation (antériorité vs postériorité) et dans le sens vertical le degré d'ouverture.



lĕvis (e bref) 'léger' vs *lēvis* (e long) 'lisse'
solum (o bref) 'sol' vs *solum* (o long) 'seul'
vĕnit (e bref) 'il vient' vs *vēnit* (e long) 'il est venu'
Romă (a bref) (Nominatif sg.) vs *Romā* (a long) (Ablatif sg.)

Cette opposition de type quantitatif était accompagnée par une différence de timbre: la voyelle brève avait un timbre plus ouvert que la voyelle longue. La différence de timbre a fini par effacer la distinction de la durée; au lieu de l'opposition *sōlum* (*o* bref) à *sōlum* (*o* long) est apparue l'opposition basée sur le timbre ouvert vs fermé: *sōlu*, it. *suolo* 'sol' vs *solu*, it. *solo* 'seul'. Cette nouvelle opposition phonologique de type qualitatif apparaît en latin vulgaire. Elle est à la source du système vocalique des langues romanes. Le schéma ci-dessous représente ces changements en utilisant **une transcription phonétique spéciale**, adaptée uniquement à l'évolution du latin⁸.



En latin vulgaire l'opposition est donc basée sur le degré d'ouverture des voyelles. Il y a deux voyelles fermées: ɛ et ɔ qui s'opposent aux voyelles ouvertes: ɛ et ɔ . Les voyelles i , a ont une seule réalisation, non marquée quant au degré d'ouverture. La voyelle u (issue de \bar{u}) est non marquée comme les deux précédentes. Dans le latin de la Gaule, elle est prononcée [y] depuis l'époque mérovingienne.

L'évolution présentée ci-dessus se produit de façon régulière dans la syllabe tonique. Les voyelles en syllabe atone subissent moins de changements; en

⁸ Cette transcription philologique datant du XIX^e siècle sert à expliquer les changements phonétiques, elle n'est pas utilisée dans l'édition des textes anciens.

général l'opposition: voyelle ouverte vs voyelle fermée ne s'y manifeste pas et on distingue seulement cinq voyelles „basiques”: *i, e, a, o, u*.

A côté des voyelles simples, le latin possède trois diphtongues: *ae, oe, au*.

- *ae* devient *ɛ* (*e* ouvert): *laetum* > **lɛtu* > it. *lieto*, *caecum* > **cɛcu* > it. *cieco*, *caelum* > **cɛlu* > it. *cielo*, fr. *ciel*, *laetitia* > fr. *leesse*, *ledisce*, *ledesse*. Signalons toutefois une évolution moins typique: *saeta* > **sɛta* > *soie*.
- *oe* devient *ɛ* (*e* fermé) : *poena* > *pɛne*, *peine*; *proeda* > *prɛde* > *preie* > *proie*.
- *au* devient *o* (ouvert ou fermé): *aurum* > *or* ou bien est réduit à *a*: *augustum* > *agustum* > *aoust*. Quant au timbre de *o* issu de la diphtongue *au*, il est fermé devant *s* [z], cf. *ausare* > *oser*, *causa* > *chose*. Suivi d'un *e* muet, *o* devient *ou* [u]: *laudat* > *loe* > *loue*.

Les diphtongues du latin classique deviennent donc des voyelles simples.

4.2. L'accent

Rappelons les principes d'accentuation en latin classique. L'accent est musical, c'est-à-dire il consiste en une montée de la voix sur la syllabe accentuée. On distingue les syllabes longues et les syllabes brèves. Une syllabe longue contient soit une voyelle longue ou une diphtongue (*càu-sa*, **pa-ràu-lo*) soit une voyelle qui elle-même est brève, mais est suivie d'un groupe de consonnes autres qu'occlusive (*b,p,d,t,g,k*) + liquide (*r,l*). Une syllabe est brève si elle contient une voyelle brève suivie non pas d'un groupe de consonnes, mais d'une consonne simple. L'accent tombe sur l'avant-dernière syllabe (la pénultième) lorsque celle-ci est longue. Les mots accentués sur la pénultième sont appelés **paroxytons**. Si la syllabe pénultième est brève, c'est la précédente qui est accentuée: les mots ainsi accentués sont appelés **proparoxytons**.

Avec la transformation du système vocalique, la nature de l'accent change également: il devient accent d'intensité, ce qui veut dire que la syllabe accentuée est prononcée avec une plus grande insistance.

Le fait que **la place de l'accent reste, en général, inchangée** a une importance capitale pour l'évolution du latin. „La syllabe qui était accentuée en latin reste, en règle générale, le sommet rythmique du mot roman, nonobstant les accidents phonétiques subis par la voyelle qui en est frappée: *tepidu* > it. *tiepido*, esp. *tibio*, fr. *tiède*; *duodecim* > it. *dodici*, esp. *doce*, fr. *douze*; (...)"⁹

Ainsi, la place de l'accent est décisive pour l'évolution des mots latins dans les langues romanes. Si la syllabe accentuée dans les langues romanes est la même qu'en latin vulgaire, la place de l'accent en latin vulgaire n'est pas toujours la même qu'en latin classique. Voici les principales différences dans l'accentuation:

⁹ cf. V. Väänänen (1967:33)

- dans le nom des dizaines:

lat.classique*vīginti**trīginta***lat.vulgaire***vīginti* (*vingt*)*trīginta* (*trente*), etc.

- dans les emprunts grecs:

grec*epistolé**parabolé**ekklesia***lat.vulgaire***epistula* (*épître*)*paràbola* (*parole*)*ecclesia* (*église*), etc.

- en hiatus dont le premier élément est un i, e accentué, l'accent passe du premier élément au second: *filìolus* > *filjòlus* (cf. filleul), *lintèolum* > *lintjòlum* (cf. linceul).
- le groupe consonantique occlusive + liquide („muta cum liquida”) attire l'accent:

lat.classique*ìntegrum**còlubra**pàlpebra***lat.vulgaire***intègrum* (*entier*)*colùbra* (*couleuvre*)*palpèbra* (*paupière*), etc.¹⁰**4.3. Autres changements dans le système vocalique**

La syncope est un changement lié à l'accent: c'est la chute de la voyelle dans la syllabe atone, le plus souvent posttonique. Notons que *a* disparaît comme toutes les autres voyelles: **còlapu(m)* . *colp* > *coup*. La syncope se produit plus facilement lorsque la voyelle atone se trouve entre une occlusive et une liquide: *tàbŭla* > *table*, *stàbŭlum* > *stable*, *solìcŭlum* > *soleil*, *aurìcŭla* > *oricle* (attesté dans l'*Appendix Probi*) > *oreille*, *càmĕra* > *chambre*, *prehĕndĕre* > *prendre*, *trĕmĕre* > **crĕmere* > *criembre* > *craindre*¹¹. Les exemples montrent que la syncope se produit régulièrement dans les proparoxytons latins dont le nombre de syllabes se trouve, de ce fait, réduit. Le substantif latin *dirĕctum* > *dreit* > *droit* constitue un cas isolé de la syncope en début de mot

La prothèse - apparition d'un *i* (passant ensuite à *e*) devant le *s* impurum (*s* initial suivi d'une consonne occlusive): *schola* > *escole*, *école*, *sponsa* > *isposa*, *épouse*, *strìctum* > *estreit*, *étroit*. La prothèse a pour conséquence l'augmentation du nombre de syllabes, ainsi qu'une nouvelle coupe syllabique qui passe entre les deux consonnes: *scŭ-tum* > *is-cu-tu* > *es-cu*.

¹⁰ En ce qui concerne le rapport entre l'accent latin et l'accent français, voir aussi II, 1.

¹¹ L'apparition de *b*, *d* dans *chambre*, *criembre*, *prendre* est expliquée dans II, 1., consonnes épenthétiques.

Les trois changements suivants ont pour conséquence la réduction du nombre des syllabes.

L'apocope - chute de la dernière syllabe: *quòmodo* > **quòmo* > *comme*.

L'aphérèse - chute de la syllabe initiale: *ecclesia* > *ital.chiesa*, *ecce hòc* > (*i*)*ço* > *ce*, *illì murus* > *li murs*.

La réduction des voyelles en hiatus. Les voyelles en hiatus appartiennent à deux syllabes voisines: *fī-lī-ǎ*, *vī-nē-a*, *fe-bru-â-rius*. Lorsque la première voyelle est un *e* ou un *i*, elle devient un [j] semi-vocalique, par exemple dans: *fī-li-a* > *filia* [filja], *vī-ne-a* > *vinia* [vinja]. Notons que l'apparition de [j] a une importance capitale pour l'évolution ultérieure, à savoir, elle rend possible la palatalisation (cf. chap.II, 1.4.1.). Autres voyelles qui figurent comme premiers éléments du hiatus peuvent disparaître: *fe-bru-â-rius* > *fe-brâ-rius* > *février*, *du-ò-de-cim* > *dò-de-ce* > *douze* (it. *dòdici*).

4.4. Evolution des consonnes latines

4.4.1. *p* et *b* (occlusives labiales orales)

- *-p-* en position intervocalique devient *-b-*, ensuite *-v-*: *ripa* > **riba* > *rive*, le *p* suivi d'une liquide est soumis au même type d'évolution: *capra* > *cabra* > *chèvre*.
- *-b-* passe à *-v-*: *faba* > *fève*, *baba* > *beve* > *bave*. Parfois *-b-* > *-v-* > u [w] : *sibi* > *sivi* > *siui*.

4.4.2. *t* et *d* (occlusives alvéodentales orales)

- *-t-* devient *-d-* puis *-dh-* (prononcé comme dans l'article anglais *the* [ð]), enfin disparaît: *rota* > **roda* > *roue*, *vita* > **vida* > *vie*, *petra* > **pedra* > *pierre*.
- *-d-* > dh, ensuite disparaît: *videre* > *vedere* > *veeir* > *veoir* > *voir*.

4.4.3. [k] et [g] (occlusives vélaires orales)

- *-c-* [k] devient *-g-*, ensuite disparaît: *securum* > *segur* > *sèur* > *sûr*.

Lorsque *-c-* [k], *-g-* sont suivies de *e*, *i*, il se produit un changement du lieu d'articulation, ce processus est appelé palatalisation (cf. aussi chap.II, 1.4.1.): [k] + *e*, *i* > [tʃ]: *cera* est prononcé [tʃera], *cinctum* - [tʃinktʊm]. La palatalisation se produit également dans le groupe *t + j* > [tʃj]: *orationem* est prononcé [oratsjonem], de même que nombre d'autres substantifs féminins terminés par le suffixe *-ationem*: *rationem*, *cantionem*, etc. Dans les textes du bas latin on trouve la graphie *oracionem* qui est le témoin de cette prononciation. La palatalisation a pour conséquence une fréquente hésitation dans la graphie des mots; cela se manifeste, en particulier, par les fautes dites d'hypercorrection, par exemple, lorsqu'un *t* est mis à la place d'un *c*: *provintiis* au lieu de *provinciis*. La

palatalisation de *g + e, i* donne [dʒ], comme dans l'italien *gettare*, puis [ʒ]: fr. *jeter*.

4.4.4. Consonne fricative *s*

A la fin du mot, cette consonne se conserve dans toutes les langues de la Romania occidentale (cf. par.2.ci-dessus). Le maintien du *-s* final a une importance capitale pour la morphologie de l'ancien français, puisqu'il détermine la flexion nominale, donc celle des substantifs, adjectifs et pronoms. Comparons quelques formes latines à l'accusatif pluriel avec leurs correspondants français:

- substantifs: *manos* > (les) *mains*, *terras* > (les) *terres*; *patres* > (les) *pères*, *civitates* > (les) *citez* > *cités*;
- adjectifs (masc.): *virides* > a.fr. *verz* > *verts*, *fortes* > a. fr. *forz* > *forts*, *duros* > *durs*;
- pronoms possessifs: *suos* (masc.) > *ses*, *suas* > *ses*.

En français, le pluriel des formes nominales correspond à l'accusatif pluriel latin, se terminant par *-s*. La différence par rapport à l'italien, langue appartenant à la Romania Orientale, est particulièrement marquante. En italien, les désinences du pluriel proviennent du nominatif pluriel, et non de l'accusatif, cf. les substantifs italiens correspondants aux exemples français ci-dessus: (*le*) *mani*, (*le*) *terre* /it. (*i*) *padri*/, (*le*) *città*, les adjectifs masculins *verdi*, *forti*, *duri*, les possessifs: *suoi* masc. pl., *sue* fém. pl. Même lorsque la forme latine du nominatif pluriel comporte un *-s*, l'italien toscan ne le conserve pas, en formant le pluriel par analogie, cf. *canes* > (*i*) *cani* (par analogie à *galli*, *lupi*), *claves* > (*le*) *chiavi*. C'est seulement dans le dialecte de la région cisalpine qu'on trouve, par exemple, *las capras* au lieu de *le capre* toscan.

4.4.5. Nasales *m* et *n*

-m final disparaît, ce qui entraîne d'importants changements dans la déclinaison. Les substantifs, les adjectifs (masculins et féminins), les pronoms à l'accusatif singulier perdent leur *-m* final caractéristique: *mūru(m)*, *tèrra(m)*, *civitāte(m)*, *bònu(m)*, *grānde(m)*, *illu(m)*, *ecce ista(m)*, etc., Un tel changement prête à confusion: par exemple, la forme *terra* peut, selon le contexte, jouer le rôle du nominatif, de l'accusatif ou de l'ablatif, étant donné que l'opposition de la durée: *a* long (caractéristique pour l'ablatif) vs *a* bref (pour le nominatif) disparaît. Les nasales *-m-*, *-n-* intervocaliques se conservent.

4.4.6. Aspirée laryngale *h* (latine et germanique)

h latin (consonne sourde) cesse d'être prononcé à l'époque classique: *pre(h)endere* > *prendre*, *habere* > *avoir* > *avoir*. La graphie des mots en ancien français correspond à la prononciation: *hora* > *ore*, *eure*, *herba* > *erbe*, *habitum* > *abit*. Une latinisation de la forme graphique des mots, qui commence au XVI^e

siècle, se manifeste, entre autres, par la réintroduction de la lettre „h” dans l'orthographe: ainsi, anc. fr. *eure* devient *heure*, *eür*, *aür*, basé sur lat. *augurium* devient *heur* (cf. *bonheur*, *heureux*), *erbe*, *abit* prennent un „h” initial : *herbe*, *habit*.

H d'origine francique (germanique) se maintient dans l'ancien français: frcq. *heriberga* > *herberge* a. fr., (fr. mod. *auberge* remonte au provençal), et le verbe dérivé *héberger*, **hapja* > *hâche*, **hagja* > *haie*, etc. Les mots commençant par *h* germanique, dit aspiré, ne se prêtent ni à la liaison avec le mot précédent (*les hâches* [leaʃ]) ni à l'élision (*la hâche*).

4.4.7. Groupes de consonnes

- les consonnes doubles deviennent simples: *vacca* > **vaca* > *vache*;
- dans un groupe de deux consonnes différentes la première s'assimile à la deuxième: *dorsum* > *dossum* > *dos*, *mense* > *mese*, *mansionem* > *mansionem* > *maison*, *sagma* > *sauma* > *somme*. La présence d'une liquide dans un groupe consonantique peut être la cause d'une dissimilation: *fragrare* > *flagrare*, *meretrix* > *menetrix*, ou bien d'une métathèse: *crocodillus* > *corcodillus*, *cocodrillus*; tandis que l'assimilation est un processus relativement fréquent, la dissimilation et la métathèse se produisent plus rarement.

4.5. Evolution des formes

L'évolution phonétique a de graves conséquences pour la morphologie. Le latin classique est une langue flexionnelle: les formes nominales (substantifs, adjectifs, pronoms) sont réparties en cinq déclinaisons ayant chacune six formes casuelles au singulier et au pluriel; les verbes sont classés suivant quatre conjugaisons qui regroupent les formes verbales portant les marques grammaticales du temps, de la voix, du mode, de la personne, du nombre.

Les formes casuelles expriment le rapport syntaxique entre le nom et les autres composants de la phrase: abl. *Roma* (*a* long) - „à Rome”, acc. *Romam* - „de Rome”, nom. *Roma* - „Rome”. La durée des voyelles n'étant plus leur trait pertinent et le *-m* final de l'accusatif ayant disparu (cf. ci-dessus, 4.4.5.) ces trois formes casuelles sont facilement confondues. A partir de ce moment la relation syntaxique qu'exprimait un substantif à l'accusatif ou à l'ablatif doit être prise en charge par un autre élément: la préposition. C'est ainsi que les prépositions viennent combler les lacunes dans le système casuel incomplet.

4.5.1. Déclinaison - réductions

La déclinaison a subi d'importantes réductions:

- dans la première déclinaison latine l'accusatif singulier *terra(m)* ne se distingue plus du nominatif, à cause de la disparition du *-m*. Le nominatif pluriel *terrae* est remplacé par **terras*, forme identique à celle de l'accusatif. Les deux formes conservées: *terra* et **terras* s'opposent par le nombre, le *-s* final étant ainsi devenu la marque du pluriel des substantifs féminins. Quant aux autres classes morphologiques de substantifs, l'opposition: singulier vs pluriel est réalisée différemment.
- dans la deuxième et la troisième déclinaisons quatre formes casuelles se maintiennent: le nominatif (plus rarement le génitif) et l'accusatif au singulier, le nominatif et l'accusatif au pluriel. Le substantif à l'accusatif (singulier ou pluriel) fonctionne comme objet direct, objet indirect ou complément circonstanciel. La préposition qui précède le substantif détermine la fonction syntaxique de ce dernier.

Exemples:

2^o déclinaison (substantif masculin): nom. sg. *murus*, acc. sg. *murum*, nom. pl. *muri*, acc. pl. *muros*.

3^o déclinaison (substantif masculin): nom. sg. *imperator*, acc. sg. *imperatore(m)*, nom. pl. **imperatorī*, acc. pl. *imperatores*. NB. le nominatif pl. est appelé analogique, puisqu'il est formé par analogie à *muri* (2^{ème} déclinaison). L'analogie est un facteur important dans l'évolution des formes flexionnelles.

3^o déclinaison (substantif féminin): nom. sg. **civitatis*, acc. sg. *civitate(m)*, nom. pl. *civitates*, acc. pl. *civitates*. NB. *civitatis* est la forme du génitif singulier qui, en latin vulgaire, remplace le nominatif *civitas*. Ce changement ne concerne que les substantifs imparisyllabiques; cf.. *turris*, *turre(m)*, *turres*, *turres* (substantif féminin parisyllabique).

Les déclinaisons: quatrième (substantifs masculins et neutres) et cinquième (substantifs féminins) disparaissent en tant que modèles flexionnels. Par analogie, les substantifs y appartenant s'adaptent, respectivement, à la deuxième déclinaison: *fructus*, *-us* (4^e) devient *fructus*, *-i*, ou à la première: *facies*, *facieis* (5^e) devient *facia*. Le substantif à l'acc.sg. *rem* (5^e) de *res*, *reis* devient *rien*. Les changements de déclinaison ne concernent cependant qu'un nombre restreint de substantifs, les autres appartenant à ces deux modèles flexionnels disparaissent.

4.5.2. Genre des substantifs

Le latin possède trois genres: masculin, féminin et neutre. En français, seuls le masculin et le féminin ont subsisté. Les substantifs neutres soit disparaissent, soit se conservent à la suite d'un changement du genre grammatical. Par exemple, certains substantifs neutres en *-um* (2^e déclinaison) se conservent ayant pris la forme du nominatif pluriel en *-a*, avec une nuance de sens collectif:

folium > *folia* ('feuillage'), *battualium* > *battualia* ('action collective de combattre'), *bracchium* > *bracchia*. C'est ainsi que ces substantifs deviennent féminins: *feuille*, *bataille*, *brace* (*brasse* - mesure de distance égale à deux bras étendus).

4.5.3. Adjectifs

Parmi les adjectifs latins on distingue:

- les adjectifs ayant une désinence spécifique pour chaque genre: *-us* (masc.), *-a* (fém.), *-um* (neut.), par exemple, *bonus*, *bona*, *bonum*; *-er*, *-a*, *-um* (*tener*, *tenera*, *tenerum*). Les adjectifs masculins en *-us*, *-er* ainsi que les neutres en *-um* (*-erum*) appartiennent à la deuxième déclinaison, les féminins en *-a* (*-era*) à la 1^{ère} déclinaison;
- les adjectifs en *-is* (masc. et fém.), *-e* (neutre): *fortis*, *-e*, *grandis*, *-e*; en *-er*, *-is*, *-e*: *alacer*, *alacris*, *alacre*. Ils appartiennent à la 3^e déclinaison
- les adjectifs invariables du point de vue du genre grammatical: *pauper*, *felix*, *sapiens*, également de la 3^e déclinaison.

Du point de vue de l'évolution ultérieure (en latin vulgaire d'abord, puis dans les langues romanes) deux types d'adjectifs doivent être distingués:

1. les adjectifs en *-u*, *-a*, *-um*: *bonus*, *-a*, *-um* et *-er*, *-a*, *-um*;
2. les adjectifs en *-is*, *-e*: *fortis*, *-is*, *-e*, ainsi que les adjectifs invariables

En latin vulgaire, les adjectifs appartenant à ce deuxième groupe ont tendance à s'assimiler au premier modèle. Ainsi *pauper mulier* devient *paupera mulier*, de même, *tristis* > *tristus*, *caelestis* > *caelesta*. Toutefois, certains adjectifs en *-is* gardent leurs désinences: *fortis* (nom. sg.) > *forz* („fort”), *grandis* > *granz* („grand”).

En latin classique le comparatif et le superlatif des adjectifs sont formés, respectivement, par les suffixes: *-ior* (masc. et fém.), *-ius* (neut.): *fortior*, *fortius* et *-issimus*, *-a*, *-um*: *fortissimus*, *fortissima*, *fortissimum*. Ils représentent donc une formation synthétique, c'est-à-dire à l'aide de suffixes. En latin vulgaire les degrés de comparaison sont formés de façon analytique, à l'aide d'adverbes: *plus/ multum/ magis fortis* remplace *fortior*. Il y a toutefois quelques formes synthétiques qui subsistent: *maior* > fr. *maire*, *minus* > fr. *moins*, *minor* > fr. *moindre*, *grandior* > a. fr. *graigne*, **bellatiorem* > *bellezour* (dans la *Séquence de Ste Eulalie*).

4.5.4. Pronoms

Le pronom démonstratif *ille*, employé de plus en plus fréquemment devant les substantifs, perd sa signification spécifique (en latin classique *ille* „celui-là, celui que l'on connaît”, s'oppose en latin à *hic* „celui-ci”). Dans la plupart des langues romanes ce démonstratif changera de fonction, devenant l'article défini. Voici

comment s'est formé l'article défini français: **illi* (nom. sg. pour *ille*) > *li*; **illū* (acc. sg. pour *illum*) > *lo*, *le*; *illi* (nom. pl) > *li*; acc. pl. **illōs* > *los*, *les*. La syllabe *il-*, non accentuée, tombe par suite d'aphérèse.

4.5.5. Verbes

Rappelons que le système verbal latin comporte six temps: praesens, imperfectum, perfectum, plusquamperfectum, futurum primum, futurum exactum.

La formation des temps verbaux subit d'importants changements (la description ci-dessous concerne les formes de la voix active):

- les deux formes du futur (futurum primum et futurum exactum) sont remplacées par la périphrase verbale, composée de l'infinitif du verbe conjugué et de l'auxiliaire *habere* au présent de l'indicatif: *cantare habeo* (dont la signification est : „j'ai à chanter, j'ai l'intention de chanter” = „je chanterai”) devient **cantarajo* et ensuite *chanterai*. (cf. ...*ci salvarai eo cist meon fradre Karlo...*, ... *et ab Ludher nul plaid nunquam prindrai...* *Serments de Strasbourg*)
- les temps du passé: imperfectum et perfectum subsistent, mais un nouveau temps passé, également originaire d'une périphrase, s'y joint. La périphrase en question se compose de la forme personnelle de l'auxiliaire *habere* à l'indicatif présent, suivie du participe passé du verbe conjugué. L'expression ainsi formée, par exemple *habeo litteram scriptam* signifie: „j'ai la lettre écrite” = „j'ai écrit (la lettre)”. La compréhension de la périphrase repose sur une double transitivité:
 - a) celle du verbe *habere* - parce qu'elle autorise la structure syntaxique avec l'objet direct (ici: *litteram* acc. sg.),
 - b) celle du participe passé (ici: *scriptam*)- qui permet d'envisager l'objet comme le résultat de l'action qu'exprime le verbe *scribere*. (cf. pol. régional: *mam coś zrobione* - „zrobilem coś”, *mam coś napisane* - „napisałem coś”). La périphrase *habeo litteram scriptam* est à l'origine du passé composé et, par analogie, des autres temps analytiques: le plus-que-parfait *j'avais chanté* (**habebam cantatum*), le passé antérieur *j'eus chanté* (**habui cantatum*), le futur antérieur *j'aurai chanté* (**habere habeo cantatum*), etc.
- le présent de l'indicatif provient de *indicativus praesentis activi* latin.
- le plusquamperfectum latin se conserve dans des cas isolés, par exemple *roveret* de *rogaverat* (*Séquence de Ste Eulalie*) dans le très ancien français, puis l'antériorité est exprimée de manière analytique (cf. ci-dessus)
- le futurum exactum n'a pas subsisté.

La voix active (*genus activum*) et la voix passive (*genus passivum*)

Les deux voix subsistent dans le système verbal français. Les formes de la voix active se composent d'un thème accompagné d'une désinence, elles sont donc

synthétiques. En latin classique la voix passive est également de formation synthétique au présent de l'indicatif: (*laud-or, lauda-ris, lauda-tur*, etc.), à l'imperfectum (*lauda-bar*, etc.) et au futurum primum (*laudabor*, etc.). Rappelons que ces formes verbales sont basées sur le thème du présent.

Le perfectum de la voix passive est formé par l'expression analytique composée de l'auxiliaire *esse* suivi du participium perfecti passivi du verbe conjugué: *laudatus sum* - „j'ai été loué” „je fus loué”. Les deux autres temps basés sur le thème du perfectum, soit le plusquamperfectum et le futurum exactum, ont également la voix passive analytique (respectivement: *laudatus eram* et *laudatus ero*). Les deux modèles de la voix passive, synthétique et analytique, coexistent donc dans la conjugaison latine. Comme deux temps verbaux, plusquamperfectum et futurum exactum, disparaissent, c'est la forme *laudatus sum* qui sert de modèle aux formes passives en français: *laudatus sum* devient le présent de la voix passive - „je suis loué”. Tous les autres temps de la voix passive: le passé composé, le futur, etc., sont formés par analogie.

Le coniunctivus latin est à l'origine du présent du subjonctif (coniunctivus praes. *cantem, debeam, legam, finiam*) et de l'imparfait du subjonctif (coniunctivus plusquamperfecti: *cantavissem, debuisssem, legissem, finivisssem*). Le subjonctif passé et le subjonctif plus-que-parfait sont formés par analogie au passé composé: **habeam cantatum* = „(j') aie chanté”, **habuisssem cantatum* = „(j') eusse chanté”;

Deux participes se maintiennent: le participium perfecti passivi auquel correspond le participe passé: *amatum* > *aimé*, *finitum* > *fini* et le participium praesentis activi qui devient le participe présent - *amantem* > *aimant*, *currentem* > *courant*. Les formes irrégulières du participium perfecti passivi deviennent régulières par analogie, exemples: *credutum* > **credutum* > *crëu* > *cru*, *bibutum* > **bibutum* > *bëu* > *bu*.

4.6. Le vocabulaire du latin parlé

Il diffère sensiblement du vocabulaire du latin classique. Les mots nouvellement apparus en latin parlé sont en général plus longs que ceux auxquels ils se substituent, ces derniers ayant été sensiblement réduits au cours de l'évolution phonétique. Par exemple:

l'infinitif *esse* est remplacé par **essere*; certaines formes personnelles sont empruntées à *stare* (*stabam* > *esteve*, l'imparfait de l'ind. en ancien fr.);

le thème *ire* („aller”) subsiste seulement dans *(j') irai*, mais disparaît au profit de *ambulare* (l'infinitif *aler*, le passé simple, l'imparfait) et *vadere* (le présent /je/vais). Ainsi, les formes du verbe *aller* remontent à trois verbes latins.

4.6.1. Les innovations lexicales

Elles proviennent

- du langage courant (mots expressifs, mots vulgaires): *esse*, *edere* est remplacé par *manducàre* („manger gloutonnement”) > *manger* (cf. aussi infra, *comedere*); *scire* par **sapère* (avec *e* long ‘comprendre’) > *savoir*; *flere* par *ploràre* („se plaindre, crier”) > *pleurer*; *caput* par *testa* („coquille dure, pot de terre” puis „boîte crânienne”) > *tête*; *humerus* - *spât(h)ula* („outil, spatule”) > *épaule*, *crus* - *gamba* („jambe d'animal”) > *jambe*; *cutis* - *pellis* („peau d'animal”) > *peau*; *os* - *bucca* („gueule”) > *bouche*;
- des termes de métier: *iecur* est remplacé par *ficatum* („foie d'animal gavé de figues”) > *foie*; *cerebrum* est substitué par *cerebellum* („cerveau des animaux utilisé à des fins culinaires, cervelle”) > *cerveau*;
- d'un flottement sémantique entre notion particulière et notion générale. Par exemple, *res* signifie d'abord une réalité concrète: biens, possessions (*rem habere*, *res familiaris*), actions accomplies (*res gestae*), ensuite prend un sens général, mais toujours positif, de „(quelque) chose”; de même *causa*, d'abord 1. ‘cause, raison de qqch’ et 2. jurid. ‘procès, affaire, différend’, devient terme général: „chose”. La concurrence entre *rien* et *chose* se poursuit dans l'histoire du vocabulaire français.
- Enfin, l'institution de la religion chrétienne apporte un vocabulaire nouveau; ce sont des termes empruntés au grec et latinisés: *baptizein* „immerger” > *baptisma* (lat. chrét.) > *baptême*, *parabolé* > *paràbola* („parole de Dieu”) > *parole*, *presbyteros* > *presbyter* > *prestre* > *prêtre*, *ekklesia* > *ecclesia* > *église*, *abbas* (mot grec emprunté à l'araméen) > *abet* > *abbé*, ainsi que des changements de sens des mots existants: *fidem* „confiance, croyance” > *foi* (outre les significations déjà existantes, „croyance en Dieu”), *caritatem* („estime”, „amour”) > *charité* („l'amour de Dieu et du prochain”).

Ainsi, la tendance générale est de remplacer des mots neutres par leurs correspondants expressifs dont expressivité résulte soit du niveau de langue (langage courant, voire vulgaire contre langage soigné, lexique spécialisé contre lexique général), soit de la dérivation ou de la composition. Une fois intégrés au vocabulaire roman, de tels mots cessent d'être employés comme termes expressifs et fonctionnent comme des dénominations neutres.

4.6.2. Dérivation

Il s'agit de la formation des mots par affixe(s): suffixe(s) ou préfixe(s), ajouté(s) à un morphème autonome.

La suffixation nominale est très productive:

- arius* est un suffixe formant des noms d'agent: *operàrius* > *ouvrier*;
- alia* - pluriel collectif de *-alis* forme des substantifs à signification collective: *sponsàlia* > *épousailles*, *battuàlia* > *bataille* (-*aille* fr. a aussi une nuance péjorative: *valetaille*, *canaille*;

-*mentum* - action ou résultat (produit final) d'une action: *fundamētum* > *fondement*;

-*aticum* - *viaticum* („frais de voyage”) > *voyage*, (*caseum*) *formaticum* („fromage fait dans une forme”) > *fromage*. En français -*age* forme des substantifs désignant l'action ou le résultat: *attelage*, *suffrage*;

-*antia*, -*entia* - noms abstraits désignant l'état ou l'opération mentale: *constantia* > *constance*, *clementia* > *clémence*.

suffixes: -*ulus*, non accentué (*minūsculus* de *minus*) et -*ellus*, accentué, (*agnellus* de *agnus*) forment des adjectifs ou noms diminutifs, souvent avec une nuance expressive, hypocoristique; cette double possibilité de formation diminutive est à l'origine des doublets: *porculus* (forme disparue) et *porcellus* > *pourceau*, de même *anulus* et *anellus* > *anneau*. Les mots fr. *pourceau*, *anneau* ne sont plus des diminutifs, mais des termes neutres.

La dérivation parasynthétique représentée par le schéma: *préfixe* + *thème nominal* + *suffixe verbal* (-*are*) est assez productive: (*ripa*) **ad-rip-are* > *arriver*, (*propius*) **ap-prop-are* > *approcher*, (*limen*) **e-limin-are* > *éliminer*, (*odium*) *in-odi-are*, etc.

La préfixation permet de modifier la signification d'un verbe: *com-parare* („acheter”, de *parare* „gagner, s'approprier”) ou la forme de celui-ci, afin de le rendre plus long: *esse* („manger”, avec *e* long thématique) devient *edere*, puis *comedere* (cf. *comer* esp., *comestible* fr.)

4.6.3. Composition

C'est la formation par combinaison de deux ou plusieurs morphèmes autonomes (thèmes).

On citera en premier lieu le schéma Adjectif fém.+ *mente* (abl. sg. de *mens*, -*tis* n. fém. „esprit”) qui sert à former des composés fonctionnant comme circonstanciels de manière: *clara mente* (litt. „avec l'esprit clair”) > *clairement*, *bona mente* > *bonnement*, *firma mente* > *fermement*, *perfecta mente* > *parfaitement*, etc. Ce schéma de composition est à l'origine de la formation des adverbes en français. Le féminin de l'adjectif requis par la règle grammaticale se justifie ainsi par la nécessité d'accorder l'adjectif au substantif féminin -*mente*.

La composition basée sur deux thèmes substantivaux est également présente. On en voit des exemples dans l'*Appendix Probi*: *terraemotus* : *terrimotium*, *aquaeductus* : *aquiductus*.

4.7. Le superstrat

Les invasions germaniques commencent vers le milieu du III^e siècle et s'intensifient durant le siècle suivant. Les envahisseurs d'outre-Rhin sont les

Alamans et les Francs, peuples germaniques. D'autres incursions - celles des peuples nomades: Huns, Scythes, Sarmates - s'y joignent. Au début ces expéditions se limitent au pillage et aux attaques contre les centres urbains qui doivent se protéger par des fortifications. Au début du V^e siècle les Germains s'installent de façon durable sur le territoire de la Gaule. La population gauloise est dans certaines régions décimée, l'organisation civile disparaît; c'est le cas de la partie nord-est de la Gaule, conquise par les Alamans. La partie occupée par les Francs connaît un meilleur sort: les envahisseurs s'assimilent plus facilement à la civilisation gallo-romaine. Le roi Clovis (Chlodowig) se convertit au christianisme (496). Cet événement est capital pour l'histoire de la langue: le latin, langue de l'Eglise, est en même temps la langue de la majorité des habitants de la Gaule.

Cependant, à partir du VI^e siècle, la Gaule devient de plus en plus isolée du monde latin. Les routes sont dangereuses et les échanges commerciaux presque inexistantes. La langue classique est ignorée non seulement par la population illettrée, mais aussi par le clergé, censé la connaître à travers l'écriture. Les documents écrits en latin à cette époque sont pleins de fautes et de barbarismes.

Une réforme de l'éducation ayant pour but l'amélioration de la connaissance du latin, langue des Livres saints, fut entreprise par Charlemagne. Ayant fait venir des professeurs étrangers, parmi lesquels le plus connu fut Alcuin de York, Charlemagne fonda une école du Palais pour instruire les jeunes nobles, ainsi que des écoles pour les clercs où l'on enseignait la grammaire latine, la lecture des textes latins ainsi que l'art de bien parler et d'écrire correctement. L'enseignement de principales matières, connues sous le nom d'„arts libéraux”, était organisé en deux étapes: le trivium (grammaire, rhétorique, dialectique) et le quadrivium (arithmétique, astronomie, musique, géométrie). La réforme carolingienne confirme la distance entre le parler du peuple et le latin de l'école. La langue de tous les jours devient tellement différente du latin qu'on l'appelle dans les documents de l'époque „lingua romana rustica” ou „vulgaris sermo” („le parler du peuple”). Dans certaines régions de la Gaule les envahisseurs continuent à parler leur langue. Ainsi trois langues sont en usage: le latin, le roman et le germanique; seules les deux dernières sont employées par le peuple qui, lui, a depuis longtemps cessé de comprendre le latin. Afin de garder le contact avec les fidèles l'église décide, pendant le concile de Tours (813), que le clergé doit prêcher en langue romane rustique ou en langue germanique. Le bilinguisme de la Gaule de cette époque est confirmé par les *Serments de Strasbourg* (842), texte rédigé en langue romane rustique et en germanique. Mais un siècle plus tard le germanique semble n'être plus en usage en Gaule.

Les éléments germaniques en latin de la Gaule

Le germanique fournit des phonèmes nouveaux: *h* aspiré initial (voir supra 4.4.6.) et *w* initial, devenu en français *gw*, ensuite *g*. On retrouvera ces phonèmes dans les exemples de l'apport lexical ci-après.

Les emprunts germaniques relèvent, principalement, des domaines suivants:

- équipement militaire, combat: **hapja* > *hâche*, **brand* > *brant* („lame de l'épée”), **targa* > *targe* („bouclier”), **helm* > *helme* > *heaume*, **halsberg* > *hauberc* > *haubert*, **hwerra* > *guerre* **wardon* > *garder*; etc.;
- agriculture, chasse: **bladum* > *blé*, **lothr* > *leurre*, **gard* > *jardin*, **hagia* > *haie*, **waidanjan* > *gaaigner* > *gagner*, **buk* > *bouc*, etc.;
- droit, administration: **warand* > *garant*, **fehu* („bétail”) > *feudu* (bas latin) > *fief*.

Les suffixes *-ard* (*couard*), *-aud* (*badaud*) sont franciques, de même que l'ancien suffixe *-enc* > *eng* (*hareng*).

Au total le nombre de mots d'origine germanique n'est pas élevé. Une part importante de l'apport germanique est constituée par les toponymes et les noms de personnes.

- toponymes: les noms de lieux composés d'un nom de personne (germanique) + *villa*, *curtis* (mots latins), par exemple *Charleville*, *Thionville* (*Theudonis villa*), *Avricourt* (*Eberhardi curtem*);
- prénoms: *Augier*, *Baudry*, *Bernard*, *Charles*, *Gautier*, *Guillaume*, *Guy*, *Henri*, *Louis*, *Richard*, *Thierry*, etc.

CHAPITRE II

L'ancien français: phonétique

5. Evolution des voyelles

Rappelons quelques changements importants survenus dans le système vocalique du latin.

- l'accent

L'accent latin, étant d'abord un accent plus mélodique (marqué par l'élévation de la voix) qu'intense, devient à l'époque impériale un accent de pure intensité: la syllabe tonique est prononcée avec plus d'insistance que le reste du mot.

- voyelles ouvertes, voyelles fermées

Le bouleversement du système vocalique latin consiste en la disparition de l'opposition phonologique: voyelle longue vs voyelle brève¹². Elle est d'abord brouillée par l'influence du contexte immédiat: toute voyelle libre (se trouvant en finale de syllabe) et accentuée est sentie longue; les voyelles brèves sont celles qui se trouvent dans les syllabes entravées, accentuées ou atones. Les voyelles longues ou brèves „par nature” (étymologiques, en dépit de leur position dans le mot, par exemple *mālus* (*a* long) ‘mauvais’ et *mālus* (*a* bref) ‘pommier’) se confondent. L'évolution continue jusqu'à ce que le caractère pertinent de la durée disparaisse au profit de celui du degré d'ouverture. Les voyelles longues ont une tendance naturelle à devenir fermées, les voyelles brèves s'ouvrent, tout aussi naturellement.

- la syncope

Par la suite, les voyelles atones, qu'elles soient dans la partie protonique ou posttonique du mot, s'affaiblissent et dans beaucoup de cas disparaissent. L'un des processus responsables de cet affaiblissement, c'est la syncope des voyelles pénultièmes et contrefinales, attestée déjà à l'époque de l'Empire. Exemples: *cāl(ī)dum* > *chaut*, *sub(ī)tānum* > *soudain*. A cause de la disparition de la partie posttonique du mot, la syllabe tonique peut en même temps être la dernière prononcée (excepté les mots terminés par *e* muet); les mots ainsi accentués sont appelés oxytons. La langue française moderne est une langue à accent oxyton, ce qui constitue une grande différence non

¹² cf. Andrieux-Reix, Nelly (1997), Ancien et moyen français, Exercices de phonétique, PUF, qui reproduit à la p. 28 le tableau de G. Straka, représentant trois étapes de l'évolution vocalique des langues de la Romania: 1^{er} s.: l'opposition de durée vocalique devient une opposition de timbre; 2^e s.: extension des oppositions de timbre [ouvert] et [fermé] en Gaule; 3^e s.: séparation linguistique de la Dacie. G Straka emploie donc les termes de „durée vocalique” et „timbre”. Andrieux-Reix utilise ceux de bouleversement vocalique, disparition de l'opposition de quantité, opposition de timbre.

seulement par rapport au latin, langue mère, mais aussi par rapport aux autres langues romanes.

- les voyelles finales

Elles s'amouissent plus tard, vers le VII^e siècle. Le *-a* final fait exception: il reste, mais son timbre change en *e* muet. Exemples: *intrat* > *entre* (*-a* final devient *e* muet); *alba* > *aube* (*l* passe en *u* [w] semi-vocalique).

- consonnes épenthétiques

L'effacement des voyelles (résultant, le plus souvent, de la syncope) crée des rencontres de consonnes souvent nouvelles dans la langue; à cause de la différence des lieux d'articulation respectifs, ces groupements sont parfois difficiles à prononcer. Ce type de difficulté provoque l'insertion d'une troisième consonne, appelée épenthétique, au milieu du groupe consonantique nouvellement formé. Un *e* muet final apparaît aussi comme voyelle d'appui, après certains groupes consonantiques dans la partie finale du mot. Exemples: *nũm(ě)ru(m)* > **num-b-ru* > *nombre*, *tẽn(ě)ru(m)* > *ten-d-re*, *mòll(ě)re* > *moldre* > *moudre*, *fulgũrem* > **fũlg(ě)re(m)* > *fuildre* (Chanson de Roland) > *foudre*. Attention: dans certains cas de vocalisation de *l* devant une autre consonne la voyelle d'appui n'apparaît pas: **còl(ǎ)pu(m)* > *colpu* (it. *colpo*) > *coup*

Les exemples montrent que la difficulté articulatoire résulte de la rencontre d'une nasale avec une liquide ou bien de deux nasales. La consonne épenthétique qui s'insère pour les séparer est un *b* ou un *d*.

Quant à la datation, les consonnes épenthétiques apparaissent déjà en latin vulgaire (avant le V^e s.); cependant, des formes comme *senler* „sembler”, *solre* (*soldre* „payer”), *molre* (*moldre* „moudre”) sont attestées encore dans la période de l'ancien français.

- hiatus et diphtongues

Le hiatus latin (*vine-a*, *cochle-a*, *pale-arium*, *fase-olus*) change en diphtongues [ja], [jo]. Quant aux diphtongues latines, elles deviennent des voyelles simples, ouvertes ou fermées: *ae* > *ę*, *oe* > *ę*, *au* > *o* ou *o*.

- consonnes

Les consonnes en position faible: intervocalique ou finale, s'affaiblissent, voire disparaissent complètement.

Ces changements ont bouleversé non seulement le système phonétique mais aussi la flexion du latin. L'évolution phonétique du latin provoque un écart toujours croissant entre le latin classique et le latin parlé. L'observation des changements vocaliques du latin permet de constater que c'est la syllabe tonique qui se conserve le mieux.

Pour l'ancien français la même tendance persiste: les syllabes atones subissent des réductions, tandis que la syllabe tonique se maintient. Afin de pouvoir expliquer correctement l'évolution phonétique d'un mot il est donc indispensable, tout au début, d'indiquer correctement la place de l'accent (cf. chap.I, 4.2.). En plus, en ancien français il est important de distinguer une voyelle libre d'une voyelle entravée.

Compte tenu de tous ces facteurs on distinguera deux types d'évolution phonétique:

1. l'évolution spontanée, dont le résultat dépend de la structure de la syllabe (la voyelle y est soit libre soit entravée) et, avant tout, de la place qu'occupe la voyelle dans le mot par rapport à l'accent.
2. l'évolution conditionnée, qui est le résultat de l'influence exercée sur la voyelle par la consonne (les consonnes) environnante(s).

5.1. Evolution spontanée

5.1.1. Voyelles libres, voyelles entravées. L'accent, la syllabe en latin vulgaire

Rappelons ici les principales notions utiles pour l'étude des voyelles.

Une voyelle est dite libre:

- 1) dans une syllabe où elle n'est suivie d'aucune consonne (la consonne qui suit fait partie de la syllabe suivante), p. ex.: *ma-re*, *na-su*.
- 2) quand elle est suivie d'un groupe de consonnes dans lequel la première est une occlusive (*p*, *b*, *t*, *d*) et la deuxième une liquide (*l*, *r*), p.ex.: *ca-pra*, *pa-tre(m)*.

Une voyelle est entravée quand elle est suivie d'un groupe de consonnes **autre que** le groupe occlusive + liquide (lat. „*muta cum liquida*”, par exemple *-cl-*, *-pr-*). L'entrave peut remonter au latin classique (entrave primaire) ou bien apparaître à la suite des changements survenus en latin vulgaire (entrave secondaire). Voici quelques exemples de voyelles entravées:

- en latin classique: *par-tem*, *pas-ta*, *men-sa*, *rup-ta*;
- en latin vulgaire, après la chute de la voyelle posttonique: *às(i)-nu(m)* > *as-ne* > *âne*, *màn(i)-ca* > *man-che*, *dòm(i)na* > *dom-na* (cf. it. *don-na*),

La voyelle tonique dans *cà-pra* > *chèvre*, *tàb(u)la* > *ta-ble*, *solì-c(u)lu(m)* > *soli-clu* > *soleil* est libre.

Dans les langues romanes l'accent est resté, en général, à la place qu'il occupait en latin vulgaire (voir aussi chap.1, 4.2.). Comparons quelques exemples¹³:

1. Mots latins dissyllabes, accentués sur la première syllabe: *ròsa*, *tèmplum*, *sòror*, *cànem*, fr.*rose*, *temple*, *soeur*, *chien*.
2. Mots trissyllabes (et plus), accentués:
 - sur l'avant-dernière syllabe, lorsque la voyelle y est longue en latin classique: *soròrem* (*o* long) > *serour*, *divìnum* (*i* long) > *devin*;
 - sur la troisième syllabe en partant de la fin du mot, quant la syllabe suivante (avant-dernière) comprend une voyelle brève en latin classique: *càrcerem* > *chartre*, *jùvenem* > *jeune*; dans les deux exemples le *e* de l'avant dernière syllabe est bref.

Voici comment les syllabes dans le mot sont définies en fonction de la place de l'accent:

initiale		contrefinale		tonique		pénultième		finale
<i>ta</i>	-	<i>ber</i>	-	<u><i>nà</i></u>	-	<i>cu</i>	-	<i>lum</i>

Notons que le terme „pénultième” s'applique à l'avant-dernière syllabe lorsque celle-ci n'est pas accentuée. Le terme „initiale” désigne la première syllabe d'un mot lorsque celle-ci n'est pas accentuée. Les syllabes précédant la syllabe tonique constituent la partie protonique du mot; celles qui suivent la syllabe tonique représentent sa partie posttonique.

Puisque les changements vocaliques se produisent en fonction de la place qu'occupe la voyelle par rapport à la syllabe accentuée, nous distinguons dans notre présentation les voyelles:

- atones:
 - ◆ finales
 - ◆ pénultièmes
 - ◆ contrefinales
 - ◆ initiales
- toniques

5.2. Evolution des voyelles dans les syllabes atones

Dans les paragraphes qui suivent sont exposés les principaux résultats des changements vocaliques dits spontanés, c.-à-d. indépendants de l'environnement consonantique. Notre point de départ sont les sept voyelles fonctionnant dans le système phonologique du latin vulgaire: *e* et *o*, ayant le timbre ouvert (e , o) ou fermé ($ē$, $ō$) ainsi que trois voyelles neutres: *i*, *a*, *u*, cette dernière prononcée [y].

¹³ J. Anglade (1965), pages 13-16 et ss.

5.2.1. Voyelles finales

Considérons d'abord les voyelles finales dans les **paroxytons**, soit les mots qui, en latin vulgaire, sont accentués sur l'avant-dernière syllabe:

- *-a* final devient *e* muet [ə]. Exemples: *viā* > *voie*, *ālba* > *aube*, *aurīcula* > *oreille*.
- les autres voyelles finales disparaissent: *consīliu(m)* > *conseil*, *cabāllu(m)* > *cheval*.

Dans les **proparoxytons** la voyelle dans la syllabe pénultième disparaît: c'est l'effet de la syncope. La voyelle finale, quel que soit son timbre, devient alors [ə]: *ās(i)nu* > *asne* > *ane*, *frāx(i)nu* > *fresne* > *frene*, *lèp(o)re* > *lièvre*. Le [ə] dans ces mots n'est pas une voyelle étymologique, mais une **voyelle d'appui**, insérée afin de faciliter la prononciation d'un groupe consonantique. Le *e* d'appui apparaît aussi après les groupes occlusive + liquide: *dūplum* > *double*, *lèp(o)re(m)* > *lièvre*. Le *e* d'appui se maintient même après la disparition du groupe consonantique: *pātre(m)* > *pedre* > *père*.

Certains proparoxytons évoluent de bonne heure: tel est, par exemple, le cas de *ōculu(m)* > **oclu* > *ueil* > *oeil* et de *gen(i)tu(m)* > *gent*. La syncope se produit avant le III^e s. et la voyelle d'appui n'apparaît pas¹⁴.

5.2.2. Voyelles en syllabe pénultième

Il s'agit de mots proparoxytons dans lesquels se produit habituellement la syncope de la voyelle posttonique. Par conséquent, toutes les voyelles pénultièmes, y compris *a*, disparaissent: **cōlapu* > *colpu* > *coup*, *tābula* > *table*, *vīride(m)* > *vert*, *dōminu(m)* *Dēum* > *damnedeu*, *damedieu*.

5.2.3. Voyelles contre-finales

Les voyelles contre-finales subissent la même évolution que les voyelles finales, c'est-à-dire *a* devient [ə], toutes les autres voyelles disparaissent: *ornamētū(m)* > *ornement*, *baccalāre* > *bachelier*, **dubitāre* > *doubter* > *douter*, **disjejunāre* > **disjunare* > *disner* > *dîner*. (NB. autre voie d'évolution: **disjejunāre* > **disjunare* > *desjuner* > *déjeuner*). Cela concerne les voyelles libres; l'entrave, par contre, exerce une action conservatrice: *corruptiāre* > *correcier*, *voluntāte(m)* > *volonté*.

A contre-final passe en [ə], ensuite disparaît, lorsqu'il est le premier élément d'un hiatus: *armatūra* > *armëure* > *armure*, *peccatōre(m)* > *pechëur* > *pecheur*, *abbatīssa* > *abbëesse* > *abesse*, *pavōrem* > *pëeur* > *peur*. La disparition est assez tardive; elle s'opère pendant toute la période de l'ancien et du moyen français. Dans les éditions modernes de textes médiévaux il est

¹⁴ Remarquons aussi que les consonnes devenues finales par suite d'effacement des voyelles s'assourdissent: *clāvem* > *clef*, *lōngu(m)* > *lonc*. Les consonnes en finale de syllabe s'affaiblissent et en conséquence s'assimilent à la consonne suivante: *mensem* > *meis* > *mois*.

convenu de marquer le *e* muet en hiatus par un tréma (*ë*). Dans *imperatòre(m)* > *empereor* le maintien de *a* contrefinal > [ə] est lié à l'origine savante du mot (emprunt latin).

Les voyelles contre-finales autres que *a* se conservent là où le groupe consonantique nécessite une voyelle d'appui: **mèrc(u)ri diè* > *mercredi*. Notons que dans les composés du type de *damedieu*, *mercredi*, dont chaque partie possède à l'origine son propre accent, c'est celui du composant final qui subsiste comme accent tonique du mot.

5.2.4. Voyelles en syllabe initiale

En général, ces voyelles, quoique atones, ont plutôt tendance à se conserver, grâce à un accent secondaire d'insistance qui frappe d'habitude la syllabe initiale.

- *a* initial se maintient: *marìtu(m)* > *mari*, *lavàre* > *laver*. *A* initial, s'il est le premier élément d'un hiatus, disparaît: *matùru(m)* > *mëur* > *mûr*, *pavòre(m)* > *pëeur* > *peur*, *Saucònna* > *Saône* (noter l'orthographe du mot!).
- *e* initial étant à l'origine *ě*, *ē*, ou encore *ĩ* latin, devient:
 - [ə] en syllabe libre: *venìre* > *venir*, *debère* > *devoir*, *minàre* > *mener*
 - *ɛ* en syllabe entravée: *- mercède(m)* > *merci*, *vestìre* > *vestir* > *vêtir* (*e* devient muet du moment où *s* disparaît!).

Rappelons que le *ĩ* latin en position initiale devient [ə] en syllabe libre: **pīlāre* > *peler*, *vīdère* > *veoir*, et *ɛ* en syllabe entravée: **disjejunāre* > *desjuner* > *déjeuner* (NB.: pour ce dernier exemple, le *s* de la syllabe initiale ayant disparu en français moderne, la voyelle devient un *e* fermé).

- *i* initial (qui provient de *ī* latin) se maintient: *filāre* > *filer*, *vīvènte(m)* > *vivant*. Lorsque la syllabe suivante comprend un *i*, une dissimilation se produit, donnant un [ə] : *dīvīnu(m)* > *devin* (fr. mod. *devin* et *divin*), *fīnīre* > *fenir* (fr. mod. *finir*), *dīvīsa* > *devise*. Les mots *premier* (< *prīmārium*), *merveille* (< *mīrabīlia*) présentent aussi le passage de *ī* initial à [ə]. Enfin, dans *dīrèctum* le *ī* initial disparaît sous l'effet de la syncope: **drectum* > *dreit* > *droit*. Notons que la syncope en syllabe initiale est très rare.
- *o* initial ouvert ou fermé (*ɔ*, *o*) qui provient donc de *ō*, *ō*, ou bien de *ŭ* latin) devient *o* et puis *ou* [u]: *cōròna* > *couronne*, **mōrīre* > *mourir*, *tormèntu(m)* > *tourment*, **dūbitāre* > *doubter* > *douter*. *O* en hiatus disparaît: *cotòneu(m)* > *cooin* > *coin* (fr. mod. *coing*),

cucùlla > *cooule* > *coule* („vêtement à capuchon”). *O* ouvert (φ provenant de δ) entravé en syllabe initiale reste *o*: *dormire* > *dormir*, *mortale(m)* > *mortel*; φ entravé (provenant de \bar{o} , \bar{u}) change en *ou*: *sobvenire* (lat. cl. *subvenire*) > *souvenir*, **sofferire* (lat. cl. *sufferre*) > *souffrir*.

- *u* initial (provenant de \bar{u} latin) qui est prononcé [y] se maintient: *dūrāre* > *durer*, *jūdicāre* > *jugier* > *juger*. Dans quelques cas isolés le *u* initial change en *e* fermé : *jūnix* > **junīciam* > *génisse* ou *e* muet: *jūniperum* > **junèperum* > *genièvre*.

5.3. Evolution des voyelles dans la syllabe tonique

Son résultat c'est, entre autres, la diphtongaison de certaines voyelles. La diphtongaison consiste en ce qu'une voyelle tonique simple devient un groupe de deux voyelles formant une seule syllabe. Un tel groupe de voyelles est appelé diphtongue. La diphtongue doit être distinguée d'un hiatus, qui est la rencontre de deux voyelles appartenant à deux syllabes voisines.

5.3.1. La diphtongaison

En français seules **les voyelles toniques et libres sont diphtonguées**. Les voyelles toniques et libres sont représentées comme suit: \dot{e} [, \dot{o} [, $\dot{\epsilon}$ [, $\dot{\varphi}$ [, ..., etc.¹⁵

La diphtongaison commence à l'époque pré-littéraire et dure au-delà de la période de l'ancien français. On distingue deux étapes du processus : pendant la première les diphtongues se forment à partir des voyelles ouvertes ϵ et φ , dans la deuxième sont concernées les voyelles fermées ϵ et φ .

5.3.1.1. Première diphtongaison: voyelles ouvertes ϵ , φ .

- $\dot{\epsilon}$ > *ie*. Cette diphtongue se maintient durant toute la période de l'ancien français et dans la plupart des mots elle subsiste jusqu'à nos jours: *fēru(m)* > *fier*, *pētra* > *Pierre*, *pēde(m)* > *pied* ; la diphtongue disparaît dans *brève(m)* > *brief*.
- $\dot{\varphi}$ > *uo* > *ue* (XI^e s.) > *oe* (XII^e-XIII^e s.) > *oeu*, *eu*. Exemples: *sōror* > *suer* > *soeur*, *nōve(m)* > *nuef* > *neuf*. Dans le français moderne, la graphie *eu*, *oeu* signale l'ancienne diphtongue: *vōlet* > *vuelt* > *veut*; *bōvem* > *buef* > *boeuf*. Plus rarement, la graphie *ue* subsiste: *accueil*, *orgueil*, *cercueil*. La diphtongaison dans un monosyllabe peut se produire même si la voyelle est entravée: *cor* > *cuor* > *cuor* > *coeur*. Dans certains mots la diphtongue ne subsiste pas: *bōna(m)* > *buona* > *bone* > *bonne*.(cf. it. *buono*, esp. *bueno*).

¹⁵ Les voyelles entravées sont marquées par un crochet gauche: \dot{a} [, $\dot{\epsilon}$ [, \dot{o} [, $\dot{\epsilon}$ [, $\dot{\varphi}$]. etc.

La première diphtongaison se produit probablement déjà aux III^e - IV^e siècles (donc en gallo-roman). Les premiers textes en ancien français fournissent un témoignage convaincant de ce processus: dans la *Séquence de Sainte Eulalie* on trouve, par exemple, *buona* < (lat.*bònam*), *ruovet* < (*rògat*). La diphtongaison des voyelles ouvertes se produit également dans les autres langues romanes: en italien: *pètra* > *pietra*, *nòvum* > *nuovo*, en espagnol, respectivement, *piedra*, *nuevo*.

5.3.1.2. Deuxième diphtongaison: voyelles fermées *ɛ* et *ɔ*.

Elle se produit au début de la période de l'ancien français.

- *ɛ*[se diphtongue d'abord en *ei*; *ei* devient au XIII^e siècle *oi* prononcé [oi], plus tard (XVI^e - XVIII^e) [oé] > [we] ou dans la prononciation populaire du XVIII^e siècle [wa]. C'est cette dernière prononciation qui se généralise au XIX^e siècle. Exemples: *fèdem* > *fei* > *foi* [foi] > [foé] > [fwé] > [fwa], de même: *mè* > *mei* > *moi*, *tèla(m)* > *teile* > *toile*; *sapère* > *saveir* > *savoir*.

Dans certains mots cependant la diphtongue *ei* passe successivement en *oi*, puis en *e* ouvert (la graphie est *oi*, puis *ai*). La prononciation avec *e* ouvert¹⁶ est caractéristique, entre autres, de certains adjectifs dérivés des noms de pays, de villes, etc.: *polonais* (graphie *polonois*, encore au XVIII^e siècle) *marseillais*, tandis que d'autres adjectifs de la même classe sémantique se terminent en *-ois*: *suédois*, *danois*, *liégeois*. *E* ouvert, soit [ɛ], est prononcé aussi dans les désinences actuelles de l'imparfait de l'indicatif: *-ais*, *-ait*, *-aient*, dont l'ancienne graphie était *-ois*, *-oit*, *-oient*, enfin dans quelques mots où la prononciation [ɛ] est relativement récente: *crèta* > *croie* > *craie*, *cognòscere* > *connoistre* > *connaître*, *flèbile(m)* > *foible* > *faible*. Notons enfin les formes de l'adjectif *roide*, *raide* [rɛd] dont la plus ancienne a probablement évolué de façon suivante: [roide] > [roède] > [rwɛd] > [rɛd].

- *ɔ*[> *ou* > *eu* (depuis le XIII^e s.). Exemples: *flor(em)* > *flour* > *fleur*, *cauda* > *còda* > *queue*, *dolòre(m)* > *dolour* > *douleur*, *òra(m)* > *ore* ou *houre* > *heure*. Notons que dans certains mots la forme plus ancienne de la diphtongue se maintient; *nos* > *nous*, *vos* > *vous* (mais *illòru* > *lor* > *lour* > *leur*); par contre, *lùpu(m)* > *leu* (forme ancienne), mais en français moderne *loup*. *Amòrem* est devenu *amour* et non „*ameur*”), probablement sous l'influence de l'adjectif *amour-eux*.

¹⁶ [ɛ]: pour représenter la prononciation postérieure à l'ancien français on utilise la transcription internationale.

5.3.1.3. Evolution de *a*

A tonique et libre *a* probablement évolué en diphtongue: *màre* > *maere*, mais ce n'était qu'une forme éphémère. Tous les matériaux disponibles confirment que *a* devient régulièrement *e* ouvert [ɛ] ou fermé [e], suivant son environnement immédiat. Ainsi donc:

- *à*[suivi d'une consonne prononcée, devient *è* [ɛ], : *fàba(m)* > *fève*, ou *e* [e] *màre* > *mer*;
- *à*[devant une consonne qui disparaît en cours d'évolution, devient *é* [e]: *amàt(um)* > *aimé*, *pràt(um)* > *pré*, *clàv(em)* > *clef* (prononcé [klɛf] en a. fr.) ou *clé*, *nàs(um)* > *nez*.

L'évolution de *a* explique l'apparition de formes adjectivales en *-el*: *mortàle(m)* > *mortel*, *tàle(m)* > *tel*. Bon nombre d'adjectifs ont cependant gardé le suffixe *-al*: *égal*, *royal*, *loyal*; ces formes, plus proches des étymons latins, appartiennent au registre savant ou semi-savant du vocabulaire français. Beaucoup de mots savants (d'origine ancienne ou récente) ont gardé *a* en syllabe tonique et libre: *tàb(u)la* > *table*, *fàb(u)la* > *fable*, **(e)stàtu* > *état*, les adjectifs avec le suffixe *-able*: *culpàbile(m)* > *coupable*, *amàbile(m)* > *aimable*.

5.3.1.4. Evolution de *i*, *u*

- *I* tonique et libre ne change pas: un bon exemple est donné par les verbes en *-ir* issus des verbes latins en *-ire*: *finire* > *fenir* (fr. mod. *finir*), *sentire* > *sentir* ainsi que certaines formes du passé simple: *mittìsti* > *mesis* > *meis* > *mis* (2^e personne du sg. du verbe *mittere*).
- *U* [y] tonique et libre ne change pas: *durare* > *durer*, *purum* > *pur*.

5.3.1.5. Evolution de la diphtongue *au*

La diphtongue *au*, prononcée en latin [aw] devient *o* ouvert [ɔ] lorsqu'elle se trouve en position tonique: *aurum* > *or*, *paup(e)re(m)* > *povre* (fr. mod. *pauvre*), *lauru(m)* > *lor* (cf. it. *alloro*, fr. mod. *laurier*). Suivi de [z], *au* devient *o* fermé [o], aussi bien en position tonique qu'atone: *audet* > **ausat* > *ose*, *audere* > **ausare* > *oser*. Quant aux autres diphtongues latines, voir chap. I, 4.1.

5.3.1.6. Voyelles toniques entravées

Les voyelles *a*, *i*, *e*, *o*, *u* ne changent pas.

Exemples: *àrb(o)re(m)* > *arbre*, *pàrte(m)* > *part*;
**rìs(i)cu(m)* > *risque*
sèptem > *sept*, *pèrd(e)re* > *perdre*
pòrta(m) > *porte*, *còrpus* > *corps*.

NB. dans certains proparoxytons le *o* ouvert se diphtongue, probablement avant l'apparition de l'entrave provoquée par la syncope de la voyelle pénultième: *jùvene(m)* > **jòvene* > *juefne* > *jeune*.

Quant aux voyelles *ɛ̃*] et *õ*] entravées, elles deviennent ouvertes:

ɛ̃ > *ɛ* : *mīssa* > *messe*, *vīrga* > *verge*, *īlla* > *elle*;
õ > *ou* [u]: *forma* > *fourme* (a. fr.), puis *forme* - mot savant, *diurn(um)*
 > *jorn* > *jour*, *cohort (em)* > *cort* > *cour*.

5.4. Evolution conditionnée

L'évolution dite „conditionnée” se produit sous l'influence des phonèmes environnants. On y distingue les processus suivants:

1. - la palatalisation, qui consiste en un changement du timbre de la voyelle sous l'influence des consonnes [k], [g] et de la semi-voyelle [j], dites „palatales” parce que leur lieu d'articulation se trouve dans la région antérieure du palais; ces phonèmes ont tendance à devenir mouillés. La palatale suit ou précède la voyelle;
2. - la nasalisation (passage du timbre oral au nasal) de la voyelle sous l'influence de la consonne nasale *m*, *n* qui suit;
3. - la vocalisation ou le passage de la consonne [l] à la semi-voyelle [w], lorsque [l] est précédé d'une voyelle et suivi d'une consonne. [w] forme une diphtongue avec la voyelle qui précède: *e + l + consonne* > *eu*, *a + l + consonne* > *au*, etc.

L'évolution conditionnée se produit dans les syllabes toniques aussi bien que dans les syllabes atones, sous l'influence de phonèmes environnants. Il en résulte:

- un changement du timbre de la voyelle, par exemple une voyelle orale change en voyelle nasale: *ventum* > *vent*;

ou bien

- l'apparition d'une diphtongue, par exemple: *o + l + consonne* > *ou*: *còl(a)pu(m)* > *coup*.

5.4.1. La palatalisation

Le terme de palatalisation recouvre un processus complexe, relatif aussi bien à l'évolution des voyelles qu'à celle des consonnes. Il s'agit, dans les grandes lignes:

- de l'influence de la consonne dite „palatale” sur la voyelle voisine, précédente ou suivante
 et, réciproquement,
- du changement du lieu d'articulation de la consonne palatale elle-même sous l'influence de la voyelle voisine.

Les consonnes qui participent au processus de palatalisation sont:

- les occlusives vélares *c* [k], *g* [g],
- la consonne *c* [tʃ], résultat de la palatalisation de [k] + *e, i* qui s'est opérée en latin (cf. chap. I, 4.4.3.: les occlusives vélares [k], [g])
- la semi-consonne [j], qui souvent suit une autre consonne: *s + j* dans *fusionem*, *l + j* (*l* mouillé) dans *palea* > **palia*.

Afin de simplifier la description, les consonnes mentionnées ci-dessus seront désormais appelées, quoique de façon fort inadéquate, „palatales”, et symbolisées par *j*.

Quant au signe graphique *c*, il correspond en latin d'abord, comme nous l'avons signalé (cf. chap.I, 4.4.3.) au phonème [k], quel que soit la voyelle qui suit. Plus tard, [k] change en [tʃ], lorsqu'il est suivi de *e, i*: *cera* est prononcé d'abord [kera], puis [tʃera], de même *cinctum*: [kinktum], puis [tʃinktum]. La palatalisation latine se produit également dans les groupes *-ti + voyelle*: *rationem* se prononce [ratjonem], puis [ratsjonem]. Devant *a, o, u*, la prononciation de *c* reste [k]: *campum* [kampum], *cor* [kor], *curia* [kuria]. Ces changements se produisent bien avant la formation des langues romanes.

Les principaux schémas d'évolution des voyelles sous l'influence des consonnes palatales prennent en considération:

- le timbre de la voyelle (ouvert, fermé);
- la place de l'accent;
- la position de la voyelle par rapport à la consonne palatale, symbolisée par *j*. Une distinction didactique (que nous n'adoptons d'ailleurs pas pour notre présentation) fait correspondre la palatalisation progressive vs régressive, respectivement, à l'ordre: [j] + voyelle vs voyelle + [j].

La palatalisation a pour effet concomitant un changement du lieu d'articulation de la consonne „palatale”. Ces changements sont présentés avec plus de détails au paragraphe 6.1.2. ci-après. A noter cependant, dans les exemples ci-dessous:

- le passage de [k], [g] intervocaliques ou postposés à la voyelle, à [j]: *règem* > *rei* > *roi*, *tèctum* > *teit* > *toit*, *pàcat* > *paie*, etc.,
- le passage de [k] intervocalique à [z] dans *placère* > *plaisir*;
- l'apparition des consonnes affriquées [tʃ], [dʒ], réduites plus tard aux chuintantes [ʃ], [ʒ] à l'issue de l'évolution de [ka], [ga]: *càmpum* > *champ*, *gàmba* > *jambe*.

5.4.1.1. Palatalisation concernant ϵ et ϵ

Ces deux voyelles, combinées avec la palatale, changent en $ei > oi$, $*iei > i$, ou bien en ie .

Diphthongue $ei > oi$:

1° - $\epsilon[\text{, } \epsilon] + j > ei > oi$; exemples: $\text{l}\grave{\epsilon}\text{g(e)}(m) > \text{loi}$, $\text{r}\grave{\epsilon}\text{g(e)}(m) > \text{roi}$, $\text{t}\grave{\epsilon}\text{c}t\text{u}(m) > \text{toit}$; pour la prononciation de oi , voir la diphthongaison de ϵ , ci-dessus;

2° - $\epsilon[\text{, } \epsilon]$ en position initiale + $j > ei > oi$; exemples: $\text{p}l\text{ic}\grave{\text{a}}r\text{e} > \text{ployer}$, $\text{p}i\text{sc}i\grave{\text{o}}n\text{e}(m) > \text{poisson}$. NB: Dans le deuxième exemple la voyelle est séparée du groupe [tsj], soit palatale + semi-consonne, par s , ce qui n'empêche nullement la palatalisation.

3° - $\epsilon[\text{, } \epsilon]$ en position initiale + $j > ei > oi$; exemples: $\text{d}ec\grave{\text{a}}n\text{u}(m) > \text{doyen}$, $\text{sex}\grave{\text{a}}(g\text{i})n\text{ta} > \text{soixante}$, $\text{m}ed\grave{\text{i}}\text{a}n\text{u}(m) > \text{moyen}$, $\text{p}ect(o)r\grave{\text{i}}n\text{a} > \text{poitrine}$.

Triphthongue $*iei$, réduite à i :

1° $\epsilon[\text{, } \epsilon] + j > *iei > i$; exemples: $\text{d}\grave{\text{e}}c\text{e}(m) > *d\text{i}e\text{i}s > \text{dis}$, $\text{n}\grave{\text{e}}g\text{a}t > \text{nie}$, $\text{p}\grave{\text{r}}\text{e}c\text{a}t > \text{prie}$, $\text{p}\grave{\text{e}}c\text{t}\text{u}(m) > \text{pis}$, $\text{l}\grave{\text{e}}g(e)r\text{e} > \text{lire}$, $\text{m}ed\text{i}\text{u}\text{m} > *m\text{i}e\text{i} > \text{mi}$; - mi a subsisté dans quelques mots composés ($mi\text{-temps}$, $mi\text{-chemin}$) ou expressions ($mi\text{-figue}$ $mi\text{-raisin}$).

2° $j + \epsilon[\text{, } \epsilon] > *iei > i$; exemples: $\text{c}\grave{\text{e}}p\text{a} > *c\text{i}e\text{i}v\text{e} > \text{cive}$ ($civette$), $\text{c}\grave{\text{e}}r\text{a} > *c\text{i}e\text{i}r\text{e} > \text{cire}$, $\text{m}erc\grave{\text{e}}d\text{e}(m) > \text{merci}(t)$. Les verbes latins $\text{plac}\grave{\text{e}}r\text{e}$, $\text{tac}\grave{\text{e}}r\text{e}$ (où le e du suffixe verbal est long) sont devenus respectivement plaisir , taisir ; la voyelle tonique ayant probablement d'abord été $*iei$, mais le français n'a pas conservé de triphthongues.

Triphthongue $*iie$ devenue ie

$j + \epsilon[\text{, } \epsilon]$ (provenant de \check{e} ou de la diphthongue ae) $> *iie > ie$; exemples: $\text{c}\text{a}e\text{l}\text{u}(m) > *c\text{i}i\text{e}l > \text{ciel}$, $\text{g}\text{e}l\text{u}(m) > \text{g}\text{i}e\text{l} > \text{gel}$.

5.4.1.2. Palatalisation de a , suivi ou précédé d'une palatale

La palatalisation de a aboutit à des résultats différents, en fonction de la situation respective de la voyelle et de la palatale:

ai [ɛ]

1° $\grave{a}[\text{, } \grave{a}] + j > ai$; exemples: $\text{p}\grave{\text{a}}c\text{e}(m) > \text{paix}$, $\text{pl}\grave{\text{a}}g\text{a} > \text{plaie}$, $\text{p}\grave{\text{a}}c\text{a}t > \text{paie}$, $\text{f}\grave{\text{â}}c(e)r\text{e} > \text{faire}$

2° $a[\text{, } a]$ en position initiale + $j > ai$; exemples: $\text{p}\text{a}c\grave{\text{a}}r\text{e} > \text{payer}$, $\text{pl}\text{a}c\grave{\text{e}}r\text{e} > \text{plaisir}$, $\text{r}\text{a}c\grave{\text{e}}m\text{u}(m) > \text{raisin}$, $\text{tr}\text{a}c\grave{\text{t}}\grave{\text{a}}r\text{e} > \text{traitier}$

a

1° $j + \grave{a} > a$; exemples: $\text{c}\grave{\text{â}}r\text{r}(i)\text{c}\text{a}t > \text{charge}$, $*c\grave{\text{â}}p\text{t}\text{i}\text{a}t > \text{chasse}$

2° $j + a$ initial $> a$; exemples: $\text{c}\text{a}r\text{r}\text{i}\text{c}\grave{\text{a}}r\text{e} > \text{chargier}$, $*c\text{a}p\text{t}\text{i}\grave{\text{a}}r\text{e} > \text{chasser}$, $\text{c}\text{a}r\text{b}\grave{\text{o}}n\text{e}(m) > \text{charbon}$, $\text{c}\text{a}st\grave{\text{e}}l\text{l}\text{u}(m) > \text{chastel} > \text{château}$

ie > e

j + à[> ie > e; exemples: **capu* (pour *capitem*) > *chief* > *chef*, *caru(m)* > *chier* > *cher*, *capra* > *chievre* > *chèvre*, *carricàre* > *chargier* > *charger*, **vervicarium* > *bergier* > *berger*, *clericàtum* > *clergié* > *clergé*

**iei > i*

*j + a[tonique ou initial + j > *iei > i*; exemples: *iàcet* > **gieist* > *gist* > *gît*, *càcat* > *chie*, *cacàre* > *chier*. C'est ainsi que s'explique la finale *-iàcum* > *-y* de nombreux noms de lieu: *Campiniàcu(m)* > *Champigny*, *Victoriàcu(m)* > *Vitry*, *Aureliàcum* > *Orly* (cf aussi: *Clichy*, *Choisy*, *Juvigny*, etc.). En provençal la même finale *-iàcum* devient *-ac*: *Cognac*, *Armagnac*, *Aurillac* (< *Aureliàcum*).

e [ə]

j + a[initial > e [ə]; exemples: *cabàllu(m)* > *cheval*, *capìllu(m)* > *chevel* > *cheveu*.

5.4.1.3. Palatalisation concernant *o* et *o*

Ces deux voyelles, libres ou entravées, initiales ou toniques, suivies d'une palatale changent en *oi*, *ui*.

oi

o + j > oi (pour la prononciation, voir 5.3.1.2. supra); exemples: *focàriu(m)* > *foyer*, *fusiòne(m)* > *foison*, *angùstia* > *angoisse*. Dans le premier exemple il y a, à côté de *o + [k] > oi*, une autre palatalisation: *c [k] + à[> ie*. Dans les deux derniers exemples la palatale *i [j]* est séparée de la voyelle précédente par une autre consonne.

ui

o + j > ui; exemples: *nòcte(m)* > *nuit*, *pòdiu(m)* > *pui*, *òstrea* > **ostria* > *uistre* > *huître*.

5.4.1.4. Palatalisation concernant *u* [y]

Cette voyelle, tonique ou initiale, suivie d'une palatale, devient *ui*: *u [y] + j > ui*.

Exemples: *dùcere* > *duire* (cf. *conduire*), *frùctu(m)* > *fruit*, *fugìre* > *fuir*, *acutiàre* > *aiguiser*, *òstium* > **ustium* > *uis* > *huis*.

5.4.1.5. Influence de *l* mouillé [l'] sur la voyelle précédente

L mouillé est un *l* suivi de *j*, comme dans les exemples suivants:

o + [l'] > *ueil*, *oeil*, *euil*; exemples: germ. *urgòli* > *orgueuil*, **fòlia(m)* > *fueille* > *feuille*;

a + [l'] > *ail*: *aliu* > *ail*, *pàlea* > *pàlia* > *paille*. **battualia* > *bataille*.

L mouillé est aussi le résultat de la syncope qui provoque la rencontre de la palatale [k] avec [l]:

òc(u)lu(m) > *oeil*, *tròc(u)lu(m)* > *treuil*. Le suffixe *-ùc(u)lu(m)*, *-ùc(u)la* devient aussi *oil*, *oille*, puis *ouil*, *ouille*: *fenùc(u)lu(m)* > *fenouil*, *genùc(u)lu(m)* > *genouil* > *genou*, **ranùnc(u)la(m)* > *grenouille*

Enfin, dans certains cas la palatalisation ne se produit pas:

a + [k], [g] + *u* > *au* > *ou*; exemples: *fàgum* > *fa(g)u* > *fou* („hêtre”), *augustum* > **agustum* > *aoust* > *août*;

o ouvert + [k] + *u* > *ou* > *eu*; exemples: *fòcu(m)* > *fou* > *feu*, *jòcum* > *jeu*, *lòcu(m)* > *lieu*.

5.4.2. La nasalisation

La nasalisation est un changement dans la prononciation de la voyelle dû à l'influence des consonnes nasales *m* ou *n* postposées. Tandis que la voyelle se nasalise, la consonne nasale s'affaiblit progressivement jusqu'à la disparition. Dans certains mots, comme *anme* > *âme*, *femme*, la voyelle [ã] se dénasalise. Sont nasalisées les voyelles suivies de *n*, *m* final ou de *n*, *m* + consonne, p. ex.: *rèm* > *rien*, *vèntu(m)* > *vent*, *cantànte(m)* > *chantant*. La forme écrite du mot (la seule accessible de nos jours) ne rend pas compte de ce changement, puisque les lettres *m*, *n*, subsistent toujours, bien que la consonne nasale se soit déjà depuis longtemps amuïe. Ces lettres ont, dans l'orthographe moderne, la valeur d'un signe diacritique servant à distinguer la voyelle nasale. S'il est toutefois possible de constater que la nasalisation a réellement eu lieu c'est, entre autres, grâce à l'étude des rimes et des assonances dans la poésie médiévale. De telles études ont démontré l'impossibilité de rimer un mot ayant en finale le groupe *voyelle* + *n* (par exemple, *chantant*) avec un autre finissant par la voyelle orale correspondante (par exemple, *parla*). Ceci revient à dire que la graphie: *voyelle* + *n* représente une voyelle nasale.

La nasalisation se fait par étapes, de l'époque pré-littéraire au XVI^e siècle.

La première nasalisation se produit à l'époque pré-littéraire et concerne trois voyelles: *a*, *e* *e*.

5.4.2.1. Nasalisation de *a**ain* [ɛ̃]

- *à*[+ *n, m* finals > *ain* [ɛ̃]. Il s'agit de la situation où *a* est étymologiquement libre; au moment où la voyelle finale disparaît, *n, m* devient une entrave qui impose le passage de *a + n* à [ɛ̃] et non à [ã].

Exemples: *mànu* > *main*, **de màne* > *demain*.

- *à*[, *à*] + *n, m* mouillés > *ain* [ɛ̃].

Exemples: *plàng(e)re* > *plaindre*, *compànio* > *compain* > *copain*.NB. *n, m* mouillés sont en même temps des palatales, voir 5.4.1.5. supra.*an* [ã]

- *a + n, m + consonne* > *an* [ã].

Exemples: *cantàre* > *chanter*, *càmpu(m)* > *champ*. La dénasalisation se produit dans *àn(i)ma* > *anme* [ãm] > *âme* [am].**5.4.2.2. Nasalisation de *e, e****en* [ɛ̃]

- *e, e* + *n, m + consonne* > *en* [ɛ̃].

Exemples: *ventu(m)* > *vent*, *tempus* > *tens* > *temps*. La dénasalisation se produit dans *fèm(i)na* > *femme* [fãm] > *femme* [fam],*ein* [ɛ̃]

- *e*[+ *n, m* finals > *ein* [ɛ̃].

Exemples: *plènu(m)* > *plein*, *serènu(m)* > *serein*La seconde et la troisième nasalisation se produisent aux XII^e-XIII^e siècles. Les voyelles concernées sont: *o* ouvert, *o* fermé, *e* ouvert tonique suivi de *n, m* finals.

5.4.2.3. Nasalisation de \varnothing , \varnothing

on [õ]

- \varnothing , $\varnothing + n$, $m + \text{consonne}$ > *on* [õ].

Exemples: *põnte(m)* > *pont*, *lõngu(m)* > *long*, *ũnda* > *onde*, *ũmbra* > *ombre*. La dénasalisation se produit dans *dõnat* > *donne* [dõn] > *donne* [don], ainsi que dans *pomme*, *couronne* et quelques autres.

oin [wẽ]

- $\varnothing + n$, $m + \text{palatale}$ (ou n , m mouillés) > *oin* [wẽ].

Exemples: *cuneu(m)* > **conju* > *coin*, *pugnum* > *poing*, *pungere* > *poindre*

- $\varnothing + n$ final > *uen* [wẽ].

Exemple: *bõnu(m)* > *buen* > *bon*. Ici *uen* [wẽ] - ne s'est pas conservé.

5.4.2.4. Nasalisation de ẽ

ien [jẽ]

ẽ [+ n , m finals] > *ien* [jẽ].

Exemples: *bene* > *bien*, *rem* > *rien*, *tremo* > **cremo* > *criem*

5.4.2.5. Nasalisation de i , u

La quatrième nasalisation a lieu au XVI^e siècle. Les voyelles nasalisées sont i , u [y] + n , m . Les témoignages concernant cette nasalisation sont incertains: selon toute probabilité, le groupe *in* était prononcé [ĩ] par opposition à [ẽ]. Malherbe condamne la rime: *vain* - *divin*, ce qui confirme la différence de prononciation *in* et *ain*. Dès le début du XVIII^e siècle [ĩ] disparaît, le groupe *in* est prononcé [ẽ]. Exemple: *fine(m)* > *fin* [fẽ].

Nasalisation de u : u [y] + n , m > [ũ] > [õ]. Exemple: *unu(m)* > *un*.

5.4.3. La vocalisation

La vocalisation se produit là où la voyelle est suivie de l + une autre consonne. La consonne liquide [l] devient semi-consonne [w] (prononcée comme le *ł* polonais); ensuite, après certaines voyelles, [w] disparaît. D'habitude, la voyelle forme avec [w] une diphtongue, plus rarement une triphongue; celles-ci, probablement à partir du XVI^e siècle, tendent à devenir des voyelles simples.

Voici les principaux changements:

- $a + l + \text{consonne} > au$

Exemples: *alba* > *aube*, *talpa* > *taupe*

- $\text{e} + l + \text{cons.} > eu$

Exemples: *illos* > *eus* > *eux*, *capillos* > *chevels* > *cheveus* > *cheveux*

- $\text{o}, \text{o} + l + \text{cons.} > ou$

Exemples: *poll(i)ce(m)* > *pouce*, *fulg(u)re(m)* > *foudre*

- $\text{e} + l + \text{cons.} > eau$

Exemples: *bellus* > *beaus* > *beau*, *vitellus* > *veaus* > *veau*

- $\text{e} + l \text{ mouillé} + \text{cons.} > ieu$

Exemple: *meli(u)s* > *mielz* > *mieus* > *mieux*

- après *i, u*, [l] devient [w], puis disparaît.

Exemples: *filius* > *fius* [fiws] > *fiis* [fis], *pul(i)ce(m)* > *puce*

6. Evolution des consonnes

Une description complète de l'évolution des consonnes doit prendre en compte le rôle des voyelles environnantes; nous avons mentionné l'influence réciproque des voyelles et des consonnes dans les paragraphes précédents (4.4.1., à 1.4.3.). Outre l'action des voyelles, la position de la consonne dans le mot est un facteur important d'évolution. L'évolution s'opère en fonction de la position de la consonne. On distingue notamment:

- la position forte - lorsque la consonne se trouve en début de mot ou en début de syllabe; exemples: **ad-ripa-re*, *flebile(m)*

- la position faible - la consonne est soit en finale de mot ou de syllabe, p.ex. **postju*, *terram*, soit entre deux voyelles - position intervocalique - p.ex. *mutare*, *faba*.

En général, les consonnes se conservent lorsqu'elles se trouvent en position forte; elles s'affaiblissent et parfois même disparaissent en position faible. Le -s final, quoiqu'en position faible, constitue une exception: c'est la seule consonne finale qui se maintienne durant toute la période de l'ancien français. Tant que -s final est prononcé, la déclinaison (le cas sujet et le cas régime) des substantifs, adjectifs et pronoms reste vivante. L'amuissement de -s final et, partant, la disparition de la déclinaison nominale est un phénomène marquant la fin de la période de l'ancien français.

6.1. Les consonnes occlusives orales

Il s'agit de *p*, *b*, *t*, *d*, *c*[k], *g*[g]. Les quatre premières subsistent en position forte et tendent à disparaître en position faible. [k], [g] changent aussi bien en position forte qu'en position faible. En ce qui concerne leur évolution, voir aussi 5.4.1. supra.

6.1.1. *p*, *b*, *t*, *d*

En général, ces consonnes se maintiennent en position forte (initiale). Exemples: *pâtre(m)* > *père*, *bònu(m)* > *bon*, *tèrra(m)* > *terre*, *debère* > *devoir*.

En position faible:

1^o position intervocalique - les consonnes sourdes *p*, *t*, se sonorisent en *b*, *d*, puis deviennent des constrictives *v*, *dh* (cette dernière le plus souvent disparaît). NB. voir aussi l'évolution des consonnes en latin vulgaire.

Exemples avec *-p-*: *rìpa* > **riba* > *rive*, **tropàre* > *trobar* > *trover*, *capìllu(m)* > *cheveu*; Le maintien du *p* intervocalique s'explique par le caractère savant du mot: *apostre*, *chapitre*, *epistre*;

avec *-t-*: *mutàre* > **mudher* > *muer*, *ròta* > **rodha* > *roue*, *rotùndum* > *redond* > *reond* > *rond*, **metìpsimu(m)* > *medisme* > *mëisme* > *même*.

Dans les mots du registre savant le *t* intervocalique subsiste: *nativum* > *natif* (registre savant) et *naif* (registre populaire du lexique). Dans des mots comme *pâture*, *pâte*, *mâtin* le maintien de *-t-* est dû à la présence de *s* devant *t* dans les anciennes formes *pasture*, *paste*, *mastin*. Quant à *matin*, il a pour étymon *matutìnu(m)* > **mattìnu(m)* avec la consonne double *tt*.

Les consonnes sonores intervocaliques *-b-*, *-d-* suivent la même évolution que les sourdes correspondantes.

Exemples avec *-b-*: *fàba* > *fève*, *debère* > *devoir*;

avec *-d-*: *audìre* > *oir* > *ouir*, *gàudere* > **gaudìre* > *jouir*, *sudare* > *suer*, *càuda* > **còda* > *queue*

2^o - en finale de syllabe *p*, *b*, *d*, disparaissent.

Exemples: *rûpta* > *route*, *dubitâre* > *doubter* > *douter*,
 **adcaptâre* > *acheter* (dans ce dernier exemple aussi bien *d*
 que *p* sont en finale de syllabe), *jud(i)câre* > *jugier* > *juger*.

3^o - en finale de mot:

- *p* final passe à *f*: *âpe(m)* > *ef* („abeille”), **câpum* > *chief*;
- *b* devenu final par suite de réduction syllabique devient *f*: *trâbe(m)* > *tref*;
- *t* final (ou devenu final) s'amuît: *advocâtum* > *avoué*, *cântat* > *chante*. *T* final après consonne est prononcé seulement en liaison, mais se maintient dans la graphie, surtout pour marquer la 3^e personne de l'indicatif présent de certains verbes: *dòrmit* > *dort*, *vènit* > *vient*.
- *d* final (ou devenu tel) s'assourdit: *grânde(m)* > *grant*, *târde* > *tart*, *subînde* > *souvent*. Dans la langue moderne *d* est rétabli uniquement dans l'orthographe, mais se prononce [t] dans la liaison: *grand homme* [grâtom].

4^o - groupes *pl*, *pr*, *bl*, *br*, *t'l*, *tr*, *d'l*, *dr* à l'intérieur des mots. (NB: par *t'l*, *d'l*, etc., on note la rencontre de deux consonnes, due à la syncope, comme dans *capit/u/lu/m'*;)

- *pl*, d'origine latine ou *p'l*, résultat de la syncope devient *bl*: *dûplu(m)* > *double*, *pôp(u)lum* > *poblo* (cf. *Serments de Strasbourg*); dans *peuple*, *p* réapparaît;
- *pr*, *p'r* > *vr*: *câpra(m)* > *chèvre*, *aprîle(m)* > *avril*, *lèp(o)re(m)* > *lièvre*, *op(e)râriu(m)* > *ouvrier*
- *bl*, *b'l* restent: *stâb(u)lu(m)* > *étable*, *tâb(u)la* > *table*
- *br*, *b'r* > *vr*: **lâbra(m)* > *lèvre*, *libru(m)* > *livre*
- *t'l* (le plus souvent résultat de la syncope) > *tr*: *epîst(o)la(m)* > *épître* > *épître*, *tît(u)lu(m)* > *titre*, *capît(u)lu(m)* > *chapitre*, mais *vêt(u)lu(m)* > **veclu* > *vieil*
- *tr* > *dr* > *r* (*t* disparaît): *pâtre(m)* > *pedre* > *père*, *latrône(m)* > *ladron* (it. *ladro*) > *larron*, **petrône(m)* > *pedron* > *perron*
- *d'l* (rare) > *dr*: *scând(a)lu(m)* > *esclandre*
- *dr*, *d'r* > *rr* ou *r*: *quadrâtu(m)* > *carré*, *rid(e)re* > *rire*, *câthédra(m)* > *chaière* > *chaire*, *crèd(e)re* > *croire*.

6.1.2. *c* [k] et *g* [g]

En position forte, les changements d'articulation sont les suivants:

1° *c* [k] suivi de *e, i* devient [ts], puis [s]

Exemples: *cèrvu(m)* > *cerf*, *rùm(i)ce(m)* > *ronce*, *cèra(m)* > *cire*, *med(i)cìna(m)* > *mecine* (*médecine* est un mot savant)

2° *c* [k] suivi de *a* devient [ʃ], puis [ʒ]

Exemples: *càrrum* > *char*, *fabr(i)càre* > *forgier*, *bùcca(m)* > *bouche*, *vàcca(m)* > *vache*

3° *g* [g] suivi de *e, i, a* devient [dʒ], puis [ʒ]

Exemples: *gelàre* > *geler*, *àng(e)lu(m)* > *angle* (forme disparue) ou *ange*, *vìrgine(m)* > *vierge*; *gàmba* > *jambe*. Avec la diphtongue *au* postposée, *g* évolue de la même façon: *gàudia* > *joie*

4° devant les voyelles *o, u* [k], [g] ne changent pas

Exemples: *cucùlla* > *coule*, *cotòneu(m)* > *cooin* > *coing*.

Changements d'articulation de [k], [g] en position intervocalique

Ils s'opèrent en fonction de l'articulation des voyelles voisines. La distinction est faite entre les voyelles antérieures: *i, e, a*, et les voyelles postérieures *o, u* [u] en latin vulgaire.

1° *voyelle* + [k] + *o, u* > [k] disparaît. Exemples: *secùru(m)* > *sèur* > *sûr* (voyelle protonique + k + u tonique); *pàucu(m)* > *pou* > *peu*, *fòcu(m)* > *fou* > *feu* (voyelle tonique + k + u). Dans le suffixe -*àt(i)cum* [k] se sonorise en [g], puis change en [dʒ] > [ʒ]: **aetàticu(m)* > *eage* > *âge*, *formàticu(m)* > *fromage*, **pedàticu(m)* > *péage*.

2° *voyelle* + [g] + *o, u* > [g] disparaît.

Exemples: *augùstu(m)* > *aoust*, *Hugòne(m)* > *Huon*.

3° - *a, e, i* + [k] + *a* > [j].

Exemples: *pàcat* > *paie*, *necàre* > *neier* > *noyer*, *pìca* > *pie*, *fìca* > *fie* (*figue* est d'origine provençale).

4° - *a, e, i* + [g] + *a* > [j].

Exemples: *legale(m)* > *leial* > *loyal*, *legame* > *leien* > *lien*.

5° - *a* + [k] + *e, i* > *s* (prononcé [z]).

Exemples: *racimu(m)* > *raisin*, *placere* > *plaisir*. De même, lorsque la voyelle précédant [k] est *o*: *coquìna(m)* > *cocina* > *cuisine*

6° - voyelle + [g] + *e, i* > *g* disparaît. Exemples: *regina* > *reina* > *reine*, *magistrum* > *maistre* > *maître*, *sigillum* > *seel* > *seau*, **fugire* > *fuir*.

Changements en position faible (par position faible on entend non seulement la position intervocalique, mais aussi la position en finale de syllabe et en finale de mot).

- [k] en finale de syllabe, devant une autre consonne: [k] + *s* > *is*: *còxa(m)* > *cuisse*; [k] + *t* > *it*: *fàctum* > *fait*, *nòctem* > *nuite*, *pèctus* > *piz*
- [k] final tombe dans certains mots: *ecce hòc* > *(i)ço*, *ce*, dans d'autres il se maintient: *apud hòc* > *avuec* > *avec*, *per hòc* > *poruec*, *bèccu(m)* > *bec*, *sìccu(m)* > *sec*. Dans *vocem*, *nucem*, *crucem*, et quelques autres *c* est devenu final et s'est transformé en *z*[ts]: *voiz*, *noiz*, *croiz*. En français moderne ces mots se terminent par un *x* non prononcé qui signale leur origine latine (*vox*, *nux*, *crux*).
- [g] en finale de syllabe, suivi de *t*, *d*, *r*, change en *i*: *dìg(i)tu(m)* > *doit* (fr. mod. *doigt*), *fragràre* > *flairer*, *nìgru(m)* > *noir*.
- [g] devient final après la réduction de la finale des mots comme *longum*, *largum*, *sanguem*; en ancien français [g] final devient [k]: *lonc*, *larc*, *sanc*, plus tard la lettre *g* est restituée, sans aucune conséquence pour la prononciation.

NB. Le groupe *gn* (ayant évolué en *n* mouillé) en finale de mot nasalise la voyelle suivante: *pùgnu(m)* > *poing*, *sìgnu(m)* > *sein*(g). *gn* intervocalique reste [n'] : *pùgna(m)* > *poigne*.

6.2. Les consonnes fricatives [v], [f]

F subsiste en position initiale; *v* se maintient aussi, à quelques exceptions près, notamment:

- *v* dans certains mots devient *gu*, sous l'influence germanique: **vàdum* (croisé avec germ. *wad*) > *gué*, *vastàre* > *gaster* > *gâter*, **vulpìc(u)lu(m)* > *goupil*.

- *v* s'assourdit en *f* dans *vìce(m)* > *fois*, change en *b* dans *vervècem* > *berbece(m)* (en lat. cl., variante du précédent) > **berbice(m)* > *brebis*.

En position intervocalique:

- *f* en général disparaît: *bifâce(m)* > *biais*, **refusàre* > *rëuser* > *ruser*,
- *v* subsiste devant *a, e, i*: *vìvat* > *vive*, *bovàriu(m)* > *bouvier*, disparaît devant *o, u*: *pavòre(m)* > *paor* > *peur*, *avùnc(u)lu(m)* > *oncle*.

En position finale:

- *v* devient *f*: *vìvu(m)* > *vif*, *brève(m)* > *brief* > *bref*. Il s'amuit, lorsqu'il est suivi de *s*: *clâvis* (c.s.sg) > *cle(f)s* > *cles*, *clâve(m)* c.r.sg > *clef*, de même dans : *nés*, *nef*, *sers*, *serf*, etc.

6.3. Les consonnes sifflantes [s], [z]

En position forte:

- *s* se maintient: **sapere* > *savoir*, **pensare* > *peser* (-*s*-intervocalique change en [z]). Un *e* prothétique est ajouté à *sp*, *sc*, *st* initial: *spònsa(m)* > *espouse* > *épouse*, *scrib(e)re* > *escrire* > *ecrire*, *stàb(u)lu(m)* > *estable* > *étable*. Ce *e* reste, tandis que *s* disparaît.

En finale de syllabe:

- *s* subsiste plus longuement que les autres consonnes dans la même position. L'accent circonflexe dans l'orthographe du français moderne marque la voyelle autrefois suivie d'un *s*: *elemòs(i)na* > *aumosne* > *aumône*, *ìns(u)la* > *isle* > *île*, *frâx(i)nu(m)* > *fresne* > *frêne*, *às(i)nu(m)* > *asne* > *âne*. Dans les groupes *s'r* résultant de la syncope un *d* ou un *t* s'introduit au milieu, puis *s* disparaît: *cò(n)s(ue)re* > *cousdre* > *coudre*, **èss(e)re* > *estre* > *être*, *cognòsc(e)re* > *conoistre* > *connaître*. Les mots d'emprunt ou d'origine savante conservent *s* devant *p, t, c*: *suspect*, *bastion*, *radioscopie*.

En position intervocalique:

- *s* passe à [z]: *ròsa* > *rose*, *càusa* > *chose*. (NB. *z* en latin n'apparaît que dans les mots empruntés au grec).

A la fin du mot:

- *s* se maintient durant toute la période de l'ancien français, rendant possible la distinction de formes casuelles des substantifs (p.ex. *li murs* - cas sujet sg., *lo, le mur* - cas régime sg.).

6.4. Les consonnes occlusives nasales *m, n*

En position initiale:

- elles se maintiennent: *mare* > *mer*, *navem* > *nef*. Dans *màppa(m)* > *nappe*, *mâtta(m)* > *natte* *m* change en *n*. Dans *(u)nicòrna(m)* *n* change en *l*: *licorne*.

En position intervocalique:

- *n, m* se maintiennent aussi. Exemples: *amàre* > *aimer*, *lùna(m)* > *lune*.

En finale de mot:

- *m* disparaît à la finale: *pàtre(m)* > *père*, **solìc(u)lu(m)* > *soleil*, ce qui perturbe la déclinaison latine (-*um*, -*em*, -*am* sont les désinences de l'accusatif sg);
- *n*, rarement en finale de mot, se maintient: *diùrnu(m)* > *jorn* > *jour* (-*n* disparaît, en même temps que l'opposition cas sujet vs cas régime: *jours, jorn*).

En finale de syllabe:

- *n* disparaît. Exemples: *insula* > *isle* > *île* (cf. la disparition de *s* en fin de syllabe), *àn(i)ma* > *anme* > *âme*.
- *m* suivi de *n* devient *mm* (cf. la dénasalisation, supra): *fèm(i)na* > *femne* > *femme*, *hòm(i)ne(m)* > *ome*, *sòmnu(m)* > *somme* > *somme*, *dòm(i)na* > *dame*, *nominàre* > *nomer* > *nommer*
- *m, n* disparaissent après avoir nasalisé la voyelle précédente (voir 5.4.2. supra)
- dans les groupes *m'l, m'r*, un *b* s'intercale: *insìm(u)l* > *ensemble*, *hùm(i)le(m)* > *humble*, *nùm(eru(m))* > *nombre*, *càm(e)ra(m)* > *chambre*. Dans le groupe *n'r* la consonne intercalaire est un *d*: *tèn(e)ru(m)* > *tendre*, *gèn(e)ru(m)* > *gendre*.

6.5. Les consonnes liquides *l, r*

La liquide *l* est vocalisée en [w] dans: voyelle + *l* + consonne (voir 5.4.3. supra).

Le groupe *l'r* intercale un *d*: *tòll(e)re* > *toldre*, *mòll(e)re* > *modalre* > *moudre*, *absòlv(e)re* > *absoldre* > *absoudre*, **fùlg(u)re(m)* > *foudre*.

R se maintient aussi bien en position forte que faible (intervocalique). Les groupes *pr*, *br*, *fr*, deviennent quelquefois *pl*, *bl* par dissimilation: *crìbru(m)* > *crible*, *tèmp(o)ra* > *temple* (fr. mod. *tempe*) *Cristòph(o)rum* > *Christofle*, *fragràre* > *flairer*.

6.6. Les consonnes affriquées

Le très ancien français possède quatre consonnes affriquées: [ʦ], [dz], [tʃ], [dʒ] (voir la palatalisation 5.4.1. supra)

1° - [ʦ], noté *c*, issu de [k] + *e, i* latin, devient [s]: lat. *cervum* [kervum], puis [tʰervum] > *cervu* [tʰervu] > *cerf* [ser], *quinque* > **cinque* > *cing*. Le groupe *tj* latin devient [ʦ], puis [s]: *fortia* > *force* (en ce qui concerne *-tj-* intervocalique, voir le point 2°). En ancien français, un nom ou un adjectif issu d'une forme latine en *-tus*, *-tos*, *-tes* se termine souvent par *-z*, ce qui correspond à la prononciation [ʦ], par exemple: *amatus* > *amez* [amets], *civitates* > *citez* [ʦitets], etc.

2° - [ʦ] issu de l'évolution de *-tj-* intervocalique, devient [dz], ensuite [z], par exemple: *ratione(m)* > *raison*, *oratione(m)* > *oraison*, etc.

3° - [tʃ] provient de [k] + *a*, ensuite la prononciation se simplifie en [ʃ]: *campu(m)* > *champ*, *cambiare* > *changier* > *changer*

4° - [dʒ] provient de [g] + *a, e, i*, la prononciation se simplifie ensuite en [ʒ]: *gelare* > *geler*, *gamba* > *jambe*.

En français moderne les consonnes affriquées n'existent plus, à la différence de l'italien qui possède les quatre affriquées: [dʒ]: *giallo*, *gelato*; [tʃ]: *certo*, *cielo*; [dz]: *zinco*, *zoologia*; [ʦ]: *zio*, *zitto*, *zingara*.

6.7. *h* germanique

Cette consonne, d'origine germanique, est prononcée d'une manière très nette en roman commun, à la différence de *h* latin, disparu en latin classique (voir chap.I, 4.4.6.). Aujourd'hui, on la reconnaît sous le nom de *h* aspiré qui, au début du mot, n'admet pas l'élision de l'article: *la hâche*, *le heaume*, *le haubert*, *la Haie*, etc.

6.8. La semi-consonne (ou semi-voyelle) [j]

La semi-consonne [j] postposée à une consonne forme un groupe qui provoque la palatalisation de la voyelle précédente; en même temps, il se

produit un changement du lieu d'articulation de la consonne. Voici les principaux groupes avec [j] et leur évolution:

- *pi* > *ch* [ʃ]: *sàpiam* > *sache*
- *bi, vi* > *g* [ʒ]: *ràbiam* > *rage*, *abbreviàre* > *abrégier*
- *ti* > [z]: *potiòne(m)* > *poison*. Précédé d'une consonne, *ti* donne *ss*, *c* [s]: **capiàre* > *chasser*, *cantiòne(m)* > *chanson*
- *sti* > *iss*: *angùstia(m)* > *angoisse*
- *di* initial ou intervocalique > [ʒ]: *diùrnu(m)* > *jour*, *gàudia(m)* > *joie*
- *si* > [z]: *mansiòne(m)* > *maison*
- *li, ni* deviennent respectivement *l', n'*: *mulière(m)* > *moillier*, *consìliu(m)* > *conseil*, *seniòre(m)* > *seignor*, *Campània(m)* > *Champagne*.

CHAPITRE III

L'ancien français: morphosyntaxe

La comparaison du système morphologique du latin et du français moderne témoigne des différences nettes à plusieurs niveaux. Il est clair que si l'on replace l'ancien français dans la perspective de l'évolution ayant comme début le latin et comme point d'aboutissement le français moderne, la langue au Moyen Age apparaît comme constituant une étape intermédiaire entre les deux. Nous allons repérer les points essentiels en présentant les formes de la langue telles qu'elles étaient entre le XI^e et le XIV^e siècle. La principale subdivision que nous allons retenir est celle entre formes nominales, formes verbales et formes invariables. On considère comme formes nominales les substantifs, les adjectifs (qualificatifs, indéfinis, etc.), les pronoms et les participes qui par ailleurs sont liés au paradigme verbal. Les formes invariables sont: les adverbes, les prépositions, les conjonctions et les interjections.

L'évolution du système morphosyntaxique latin apparaît en premier lieu comme conséquence des changements phonétiques. Ceux-ci ont entraîné à la fois la simplification et le bouleversement des oppositions formant le système casuel, temporel etc. On ne saurait sous-estimer, dans ce contexte, le jeu subtil de l'analogie qui se manifeste à différents niveaux et à différentes époques. En effet, la langue que nous connaissons de nos jours comporte à côté des formes étymologiques qui ont suivi l'évolution normale, des formes analogiques qui ne s'expliquent qu'en faisant appel à l'influence externe différente des règles générales.

7. La flexion nominale

Ni le nombre ni le type de catégories grammaticales qu'on retrouve ici ne sont les mêmes en latin, en ancien français et en français moderne. La différence la plus frappante entre le latin et le français moderne consiste, d'une part, en la réduction de la déclinaison latine. D'autre part l'évolution de la langue a conduit à la naissance de la catégorie de l'article, inexistante en latin. La réduction est la plus spectaculaire dans les formes substantivales et adjectivales qui de nos jours ne présentent plus de formes casuelles. Le système pluricasuel s'est mieux conservé dans les pronoms (avec trois cas parfois) mais là aussi on est loin du paradigme latin à six cas.

La réduction progressive du nombre de cas est observée à partir de l'époque gallo-romane. Pendant l'époque de l'ancien français, la déclinaison ne comporte plus que deux formes casuelles: le cas sujet (CS) et le cas régime (CR). Le cas sujet de l'ancien français continue le nominatif latin, le cas régime constitue le prolongement de l'accusatif. Sont employées au cas sujet les formes nominales ayant la fonction syntaxique de sujet, celle d'attribut et d'apposition du sujet ainsi que les mots mis en apostrophe. Partout ailleurs (compléments de préposition,

compléments directs de verbes, compléments circonstanciels), on trouve le cas régime. L'article et l'adjectif qualificatif s'alignent sur le substantif dont ils dépendent. La réduction du nombre de cas a pour conséquence le passage du caractère synthétique latin (radical et désinence casuelle formant un seul mot) au caractère analytique (la relation casuelle est exprimée par la combinaison de deux mots: d'une préposition et de son régime substantival).

La disparition du système bicasuel s'est produite à la fin du XIII^e siècle. Dans certains dialectes, notamment en picard, il semble se maintenir dans la I^e moitié du XIV^e siècle. Une telle évolution a été rendue possible par une extension du CR aux dépens du CS.

Le français moderne n'a conservé qu'une seule forme du substantif. Le plus souvent elle constitue le prolongement du cas régime ancien français, accusatif latin. Certains substantifs conservés en français moderne remontent cependant à d'autres cas. Ainsi

1° le génitif sg. se conserve dans les noms de jours de la semaine: *Lunisdies* > *lunsdi* > *lundi*, *Martis dies* > *marsdi* > *mardi*, *Mercuris dies* > *mercredi* > *mercredi*, *Jovis dies* > *juesdi* > *jeudi*, *Veneris dies* > *vendredi* > *vendredi*, *Sambati dies* > *samedi*.

2° le génitif pluriel se retrouve dans la toponymie, à preuve certains mots composés: *Villa Fabrorum* > *Villefavreux*, *Villa Pirorum* > *Villepreux*, *Francorum Villa* > *Francourville* ainsi que dans les expressions: (*festa*) **candelorum* (refait sur *candelarum*) > *Chandeleur*, (*gens*) *paganorum* > *gent paienur*, (*caballus*) *mille solidorum* > *cheval milsoldor* etc.

3° l'ablatif sg. et pl. employés en fonction de locatif sont à l'origine de certains noms de ville et de provinces: *Pictavo* > *Poitou*, *Pictavis* > *Poitiers*, *Andecavo* > *Anjou*, *Andecavis* > *Angers*, *Aquis* > *Aix*, *Remis* > *Reims*.

4° le vocatif sg. se retrouve dans *damnedeu* < *Domine Deu*.

5° le nominatif, lui, laisse des traces en français moderne surtout sous forme de noms de personnes: *Charles* < *Carolus*.

En ce qui concerne le genre, deuxième catégorie des éléments nominaux, on note la disparition du neutre et le maintien du féminin et du masculin. Les substantifs masculins et féminins conservent en général leur genre, les neutres au contraire passent le plus souvent au masculin, plus rarement au féminin.

Deviennent masculins les neutres de la II^e et ceux de la IV^e déclinaisons latines (*vinum* > *vinus* > *vin*, *cornu* > *cornus* > *corz*, *dorsum* > *dorsus* > *dos* ainsi que ceux de la III^e déclinaison latine terminés en -s (indéclinables en ancien français) (*corpus* > *cors*, *latus* > *lez*, *tempus* > *tens*, *pectus* > *piz*) ou avec un -s ajouté par analogie (*animal* > *animaus*, *cor* > *cuers*, *nomen* > *nons*, *flumen* > *fluns*, *caput* > *chiés*). Passent au féminin les neutres pl. terminés en -a, ayant un sens collectif

(*arma* > *arme*, *festa* > *feste* > *fête*, *folia* > *feuille*, *opera* > *oeuvre*) et certains mots d'origine grecque (*cima* > *cyma* > *cime*, *sagma* > *sauma* > *somme*).

En ce qui concerne le nombre, c'est le duel qui disparaît, le singulier et le pluriel au contraire se maintiennent. La marque de ce dernier est *-s* à l'heure actuelle. Sur ce point le français moderne et l'ancien français diffèrent considérablement (cf. plus bas). Le *-x* présent dans certaines formes au pluriel n'est qu'un signe graphique recouvrant le *-us* de l'ancien français

7.1. L'article

L'article est issu d'un emploi spécifique du pronom latin *ille* (pour l'article défini) et du numéral *unus,-a* (pour l'article indéfini). Les formes contractées, elles, proviennent de la combinaison des prépositions avec l'article défini en ancien français.

L'ancien français connaît deux cas de l'article défini et indéfini au singulier et deux cas au pluriel: le cas sujet et le cas régime.

	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
CS sg.	<i>li</i>	<i>la</i>	<i>uns</i>	<i>une</i>
CR sg.	<i>lo, le</i>	<i>la</i>	<i>un</i>	<i>une</i>
CS pl.	<i>li</i>	<i>les</i>	<i>un</i>	<i>unes</i>
CR pl	<i>les</i>	<i>les</i>	<i>uns</i>	<i>unes</i>

Les formes contractées de l'article sont plus nombreuses en ancien français qu'en français moderne. A côté de: *del, deu, dou, du* (que l'on retrouve aujourd'hui derrière *du*) et de *al, au, als, aus, as* (continués par *au, aux*), on trouve aussi *el, eu, ou, es* qui renvoient à *en + le/les* et qui ne sont attestés de nos jours que dans (*docteur*) *ès lettres*.

Les formes élidées se rencontrent régulièrement au CS sg. masc. et fém. En ce qui concerne *li*, CS masc. sg., l'usage est flottant. En vers, l'élision offre ici une commodité métrique. *Li*, CS masc. pl. ne s'élide jamais.

On notera l'éviction de l'ancien article indéfini pluriel (*un, uns, unes, unes*) par *des* (issu de la contraction, à valeur partitive à l'origine, de la préposition *de* et de l'article défini *les*). L'article indéfini au pluriel a une valeur collective surtout (*unes joes*).

L'article partitif naît de l'association de la préposition *de* et de l'article défini. On trouve donc des formes contractées (*del, deu, dou, du, des*) et une forme non-contractée (*de la*).

En ce qui concerne la syntaxe des articles, l'emploi des articles en ancien français différait considérablement de l'usage qui en est fait de nos jours. Nous

en relèverons plusieurs points sur lesquels l'ancien français diffère du français moderne.

- 1 - La valeur la plus courante de l'article indéfini est de 'un certain'. On trouve aussi des cas où *uns* signifie 'un quelconque';
- 2 - L'article indéfini au pluriel s'associe à des appellations d'ensembles et de collections. Ainsi *un degré* au CS pl. signifie 'des marches' = 'un escalier';
- 3 - Très souvent, en ancien français on trouve un article zéro là où le français moderne présente un article indéfini pluriel;
- 4 - L'article est omis devant les noms de peuples au pluriel. L'usage de cette forme commence à s'étendre petit à petit à partir de l'époque de Marie de France. Chez Villehardouin, cette forme est presque de règle. On ne trouve pas d'article non plus devant les substantifs dénotant un nombre indéterminé d'êtres de l'ordre du comtable (*veoir chevaliers, rompre lances*);
- 5 - On ne trouve pas d'article devant les noms communs pris avec leur valeur la plus générale, dans les proverbes, sentences etc.
- 6 - La même règle explique l'absence d'article devant les termes abstraits;
- 7 - Sont employés sans article les noms de matières lorsqu'ils sont pris comme termes de masse (*mangier pain, boivre vin*). Les tours *mangiers del pain* et *boivre del vin* doivent être interprétés comme signifiant une quantité bien déterminée de ce qui est dénoté par le substantif;
- 8 - La liste d'entourages syntaxiques favorisant l'absence d'article devant un substantif est plus longue en ancien français qu'en français moderne. Il s'agit en particulier d'attribut, de l'objet d'un verbe à la forme négative, de phrases interrogatives et hypothétiques et de proposition comparative.

7.2. Le substantif

Il existe deux cas en ancien français: le cas sujet et le cas régime. Les formes de ces deux cas présentent certaines régularités qui permettent de faire des classements des substantifs. Parmi différents regroupements qui ont été proposés nous retiendrons, en le simplifiant, celui de G. Moignet. Il distingue sept types morphologiques de substantifs.

7.2.1. Les féminins en -e

La seule opposition qui existe ici est celle entre les deux nombres: CS et CR sg. -Ø, CS et CR pl. -s

CS sg.	<i>rose</i>
CR sg.	<i>rose</i>
CS pl.	<i>roses</i>
CR pl.	<i>roses</i>

Les substantifs qui en font partie remontent soit à la I^e déclinaison latine soit viennent d'autres groupes qui ont vu apparaître un *-e* par suite d'une évolution phonétique (ainsi *mere* < *matre*). Une série de pluriels neutres passés au féminin sg. en latin tardif se déclinent selon le schéma ci-dessus (*fueille*, *arme*, *joie*, *brace*, *geste*, *vaissele*, *merveille*) ainsi que quelques noms abstraits féminins de la III^e déclinaison en *-tas*, *-tatem* (*poeste* < **potesta*, *poverte* < **paupertata*, *tempeste* < **tempesta*).

Dans les mots de la I^e déclinaison, le latin vulgaire a vite fait de substituer *-as* à la désinence classique *-ae*. Le *-s* du CS pl. s'explique donc historiquement.

7.2.2. Les masculins à *-s* de flexion

CS sg.	<i>murs</i>
CR sg.	<i>mur</i>
CS pl.	<i>mur</i>
CR pl.	<i>murs</i>

Lorsque le radical du substantif est terminé par un *-c*, un *-p* ou un *-f*, cette consonne disparaît sous l'effet de *-s*: *ars/arc*, *sans/sanc*, *dus/duc*; *dras/drap*, *cous/coup*, *chans/champ*; *bués/buef*, *cers/cerf*; *chiés/chief*. Combiné avec une dentale finale, *-s* de flexion donne une affriquée notée *-z* qui à partir du XIII^e siècle se réduit à *-s* (cf. *vaslez/vaslet*, *sergenz/sergent*, *oz/ost*). Disparaissent également *m*, *r*: *vermen* > **verm(in)is* (gén. sg. pour nom. sg.) > **vermis* > *vers*, au CR *verm(e)*, **diurnu* > *jorz*, CR *jorn*¹⁷.

En ce qui concerne les substantifs appartenant à ce groupe, ils remontent pour la plupart à la II^e déclinaison latine, (cf. *murus*) où elle présente un *-s* au nom. sg. (*murus*) et à l'acc. pl. (*muros*), tandis que ni l'acc. sg. (*murum*) ni le nom. pl. (*muri*) n'avaient de *-s*. Appartiennent à cette déclinaison de nombreux substantifs de la III^e déclinaison latine: originellement masculins *rois* (<**regis*), *dus* (<**ducis*), *bués* (<**bovis*), etc., neutres passés au masculin: *cor* > **cordis* (gén. sg. pour le nominatif) > *cuers*, *animal* > **animalis* > *animaus*, enfin les infinitifs substantivés en ancien français (*li repentirs*, *li morirs*, *li avoirs*).

7.2.3. Les féminins à *-s* de flexion

CS sg.	<i>flors</i>
CR sg.	<i>flor</i>
CS pl.	<i>flors</i>
CR pl.	<i>flors</i>

On retrouve ici les mêmes altérations phonétiques que dans le groupe précédent dues à l'addition de *-s* de flexion, en particulier: *flos* > **floris* (gén. sg. pour nom. sg.) > *flors*, de même *gens* > **gentis* > *gens*, *mansio* > **mansionis* > *maisons*, *ratio* > **rationis* > *raisons*, etc.

¹⁷ *l* devant *s* final disparaît dans le pronom indéfini: CS (*nullus*>) *nus*, CR *nul*.

Cette déclinaison est très tôt concurrencée par celle des féminins en *-e* qui tend à s'imposer comme typique pour tous les substantifs féminins.

Les mots qui en font partie remontent pour la plupart à la III^e déclinaison latine (*flors, citez, parz, genz, raisons*), quelques-uns proviennent d'autres groupes (*mains*, de *manus* IV^e, *riens* de *res* V^e).

7.2.4. Les masculins sans -s au CS

CS sg.	<i>pere</i>
CR sg.	<i>pere</i>
CS pl.	<i>pere</i>
CR pl.	<i>peres</i>

Les mots de ce groupe viennent pour la plupart des masculins latins en *-r* (*pater, frater, magister*).

Les mots de ce type sont peu nombreux: *li frere, li maistre, li vavassor, li livre, li ermite*. Ils rejoignent bien souvent le groupe illustré par *li chevaliers* (cf.3.2.2) du fait de l'adjonction d'un *-s* analogique.

7.2.5. Les masculins et féminins invariables

CS sg.	<i>vis</i>	<i>croiz</i>
CR sg.	<i>vis</i>	<i>croiz</i>
CS pl.	<i>vis</i>	<i>croiz</i>
CR pl.	<i>vis</i>	<i>croiz</i>

On y trouve: *bois, borjois, cors, os, pais, fonz, piz* (masc.) et *pais, croiz, foiz, soriz, voiz* (fém.).

L'origine est très diverse. Tout d'abord on y repère les neutres latins de la III^e déclinaison (*cors* < *corpus*), des mots formés avec le suffixe *-e(n)sem* (*borjois* < **burgensem* et avec le suffixe germanique *-iscum* (*François* < *Frankiscum*). On note d'autre part les noms de villes issus de l'ablatif pluriel terminé en *-s*: *Paris* < *Parisiis*, *Reims* < *Remis*, *Angiés* < *Andecavis*, *Poitiés* < *Pictavis*.

7.2.6. Les substantifs à alternance radicale

Il s'agit de très nombreux mots désignant des êtres animés. Une opposition existe entre la forme du radical au CS sg. et le reste de la flexion. Elle est due à la place de l'accent.

Nous diviserons ce groupe selon le genre.

Masculins:

CS sg.	<i>emperere(s)</i>
CR sg.	<i>empereor</i>
CS pl.	<i>empereor</i>
CR pl.	<i>empereors</i>

Appartiennent à ce groupe les substantifs suivants: *chantere, jangler, jogle, robere, salvere, venere, vielere, chaciere, jugiere, lechiere, peschiere, poigniere, preschiere, taillere*, etc. Ils remontent aux formes latines où l'opposition entre *-ator* et *-atórem* rend aisée l'explication de l'alternance radicale. En effet, dans *imperator*, l'accent frappe la voyelle *à* : *àtor* alors qu'il affecte la voyelle *ó* : *atórem* dans *imperatorem*. En français, *-eor* s'ajoute au radical de verbes formant des noms d'agent. Un *-s* analogique au CS sg. est très fréquent.

Un certain nombre de mots, surtout des noms propres d'origine germanique se déclinent selon le paradigme suivant:

CS sg.	<i>ber(s)</i> (<*baro)
CR sg.	<i>baron</i> (<*baronem)
CS pl.	<i>baron</i>
CR pl.	<i>barons</i>

On y retrouve: *lerre/larron, glot/gloton, compaing/compaignon, cuistre/cuistron, gars/garçon* et *Charles/Charlon, Aumes/Aumon, Guenes/Guenelon, Gui/Guion, Hues/Huon, Otes/Oton, Marsilie/ Marsilion*.

Féminins:

CS sg.	<i>none</i> (<nonna)
CR sg.	<i>nonain</i> (<*nonnànem)
CS pl.	<i>nonains</i>
CR pl.	<i>nonains</i>

Appartiennent à ce type: *ante/antain, pute/putain, Aude/Audain, Berte/Bertain, Eve/Evain, Pinte/Pintain, Yde/Ydain* etc. On relève dans la déclinaison de ces mots le suffixe *-ain* qui vient d'une finale *anem* d'accusatif, peut-être d'origine germanique.

On notera également quelques **cas isolés masculins et féminins**:

CS sg.	<i>cons/cuens</i>	<i>prestre</i>	<i>on/huem/hons</i>	<i>suer</i>
CR sg.	<i>comte</i>	<i>proveire</i>	<i>home</i>	<i>seror</i>
CS pl.	<i>comte</i>	<i>proveire</i>	<i>home</i>	<i>serors</i>
CR pl.	<i>comtes</i>	<i>proveires</i>	<i>homes</i>	<i>serors</i>

Très tôt on assiste à l'extension de la II^e déclinaison latine pour les masculins (cf. 7.2.2.) ce qui explique l'adjonction de *-s* au CS sg. à des formes qui n'en avaient pas. Cependant il arrive aussi qu'une forme de CS soit refaite sur le reste de la flexion. En ce qui concerne les féminins, c'est la déclinaison à *-s* de flexion de l'ancien français (cf. 7.2.3.) qui s'impose. Elle présente déjà la situation du français moderne en ce qui concerne la fonction de *-s* qui sert à opposer les deux nombres et non pas les deux cas. Si cette valeur se retrouve aussi au masculin, c'est que les formes des substantifs en fr. mod. proviennent dans leur majorité du CR et non pas du CS.

Nous avons déjà signalé les rapports entre cas morphologiques des substantifs en ancien français et les fonctions syntaxiques de ceux-ci dans la phrase. Rappelons brièvement ici que:

1° le CS correspond au sujet du verbe aux modes personnels. Le "sujet réel" des verbes impersonnels est tantôt au CS tantôt au CR. Soit dit en passant que tout élément nominal relié au substantif employé au CS se met aussi au CS. C'est avant tout le cas de

2° l'apposition au sujet et de

3° l'attribut du sujet. Il est vrai cependant que dès le XII^e siècle le substantif attribut se met de plus en plus souvent au cas régime;

4° le CS est de règle en apostrophe jusqu'au XII^e siècle, époque où il commence à être concurrencé surtout dans les noms propres;

5° après les prépositions, c'est le CR qui est de règle;

6° c'est encore lui qui apparaît dans les autres fonctions syntaxiques.

7.3. L'adjectif qualificatif

Tout comme l'article et le substantif, l'adjectif en ancien français varie en cas. Il connaît aussi le masculin, le féminin et, jusqu'à une époque, le neutre. Deux nombres: le singulier et le pluriel sont attestés jusqu'à nos jours.

En ce qui concerne la déclinaison, il y a lieu de distinguer trois groupes d'adjectifs.

7.3.1. Les adjectifs à CS masc. sg. en *-s* et fém. sg. en *-e*

	Masc.	Fém.	Neutre
CS sg.	<i>buens</i>	<i>buene</i>	<i>buen</i>
CR sg.	<i>buen</i>	<i>buene</i>	-
CS pl.	<i>buen</i>	<i>buenes</i>	-
CR pl.	<i>buens</i>	<i>buenes</i>	-

(Sont attestés également dans les textes: *bons*, *bone*, etc. à côté des formes diphtonguées.)

On retrouve ici les schémas masculins à *-s* de flexion et féminins à *-s* de flexion que nous avons étudiés dans les paragraphes consacrés aux substantifs¹⁸. Les observations concernant les modifications phonétiques et graphiques du radical sous l'influence de *-s* et de *-e* de flexion restent valables ici aussi. Les adjectifs dont le radical se termine en *-s* ou en *-z* restent invariables.

L'origine de la désinence *-e* est à chercher dans celle des adjectifs latins de la première classe: *-a* caractérise ici les féminin, tandis que *-us* se retrouve avec les masculins. Il est à remarquer que des adjectifs issus d'autres types latins se sont rangés dans le premier groupe. Il s'agit, en particulier, des adjectifs proparoxytons en *-us*, *-a*, *-um* (*sàpidus* > *sades*, *tèpidus* > *tiedes*), et en *-is*, *-is*, *-e* (*flèbilis* > *feibles*), ainsi que de ceux en *-er*, *-era*, *-erum* (*tèner*, *tènera*, *tènerum*). Ces derniers prennent un *-e* d'appui après la chute de la voyelle finale: *tendre*. Le modèle flexionnel est celui de *bons*, *bone*.

	Masc	Fém	Neutre
CS sg	<i>sades</i>	<i>sade</i>	<i>sade</i>
	<i>tiedes</i>	<i>tiede</i>	<i>tiede</i>
	<i>feibles</i>	<i>feible</i>	<i>feible</i>
	<i>tendres</i>	<i>tendre</i>	<i>tendre</i>
CR sg	<i>sade</i>	<i>sade</i>	-
	<i>tiede</i>	<i>tiede</i>	-
	<i>feible</i>	<i>feible</i>	-
	<i>tendre</i>	<i>tendre</i>	-
CS pl	<i>sade</i>	<i>sades</i>	-
	<i>tiede</i>	<i>tiedes</i>	-
	<i>feible</i>	<i>feibles</i>	-
	<i>tendre</i>	<i>tendres</i>	-
CR pl	<i>sades</i>	<i>sades</i>	-
	<i>tiedes</i>	<i>tiedes</i>	-
	<i>feibles</i>	<i>feibles</i>	-
	<i>tendres</i>	<i>tendres</i>	-

7.3.2. Les adjectifs à féminin sans *-e*

	Masc.	Fém.	Neutre
CS sg.	<i>granz/grans</i>	<i>granz/grant</i>	<i>grant</i>
CR sg.	<i>grant</i>	<i>grant</i>	-
CS pl.	<i>grant</i>	<i>granz/grans</i>	-
CR pl.	<i>granz/grans</i>	<i>granz/grans</i>	-

¹⁸ cf. 7.2.2., et 7.2.3. supra

Appartiennent à cette classe les adjectifs qui continuent les adjectifs latins à forme unique pour le masc. et le fém. (-is, -is, -e), p.ex. *forz, fort; verz, vert; vis, vil; gentis, gentil* etc. On compte ici les participes présents adjectivés (p. ex. *avenanz, avenant; vaillanz, vaillant*).

Ce groupe cède devant l'extension du groupe précédent. Cependant il faudra attendre le XVI^e siècle pour constater la généralisation d'-e féminin. Des traces de la morphologie ancienne subsistent en français moderne, cf. *grand-mère, grand-route, grand-messe, avoir fort envie, Rochefort, Grandville*.

7.3.3. Les adjectifs à alternance radicale

	Masc.	Fém.	Neutre
CS sg.	<i>mieudre(s)</i>	<i>mieudre/meillor</i>	<i>mieuz</i>
CR sg.	<i>meillor</i>	<i>mieudre/meillor</i>	-
CS pl.	<i>meillor</i>	<i>meillors</i>	-
CR pl.	<i>meillors</i>	<i>meillors</i>	-

Se déclinent selon ce modèle avant tout les adjectifs à sens comparatif: *pire(s), peior, pis; graindre(s), graignor; maire, maior; mendre, menor, meins; joindre/genvre, joignor; fortre, forçor* etc.

En français moderne, la question des degrés de comparaison est souvent traitée dans la morphologie bien qu'il s'agisse essentiellement de phénomène syntaxique, soit d'une structure utilisant un adverbe de comparaison: *plus / moins + adj.* (voir aussi chap. I, 4.5.3). En effet, bien rares sont les formes spécifiques destinées à exprimer le comparatif et le superlatif. Ce sont celles qui en ancien français forment la troisième classe. En ancien français le nombre de comparatifs synthétiques est un peu plus grand. Ajoutons, aux formes déjà mentionnées, *belisor* (cf. *beaus*), *halçor (haus)*, *gençor (genz)*. Les superlatifs rencontrés sont: *grancesme, grandesme, grandisme; altisme; saintisme; pesmes; proisme; mermes; maisme* (attesté indirectement dans l'adverbe *maismement*). L'ancien français utilise la forme *plus/ moins+ adj.* non seulement en tant que comparatif, mais aussi en tant que superlatif analytique: *Passent ces puiz et ces roches plus hautes* (Chanson de Roland).

L'adjectif qualificatif se rapporte au substantif et obéit aux règles de sélection de cas que nous avons énoncées dans le chapitre consacré à celui-ci.

Le neutre des adjectifs se rencontre au CS sg. dans la fonction d'attribut d'un sujet neutre: *il* ou *ce* ce qui explique l'absence de pluriel. Très tôt on leur adjoint un -s.

7.4. Les démonstratifs

Le système en ancien français comporte deux séries de formes: *cist* et *cil* complété d'un neutre indéclinable: *ce*. La première série est à l'origine des adjectifs démonstratifs en fr. mod. (*ce, cet, cette, ces*), la seconde a donné naissance aux pronoms démonstratifs (*celui, celle, ceux, celles*).

Le paradigme se présente comme suit:

(I)cist

	Masc.	Fém.	Neutre
CS sg.	(i)cist	(i)ceste	(i)cest
CR sg.	(i)cest (i)cestui	(i)ceste (i)cesti	(i)cest -
CR pl.	(i)cist	(i)cestes, (i)cez, (i)ces	-
CR pl.	(i)cez, (i)ces	(i)cestes, (i)cez, (i)ces	-

(I)cil

	Masc.	Fém.	Neutre
CS sg.	(i)cil	(i)cele	(i)cel
CR sg.	(i)cel (i)celui	(i)cele (i)celi	(i)cel
CS pl.	(i)cil	(i)celes	
CR pl.	(i)cels, (i)ceus	(i)celes	

On trouve aussi la forme *(i)ce* qui est neutre et s'emploie comme pronom.

Il convient de noter dans la classe des démonstratifs une multitude de formes dialectales surtout picardes et normandes.

Les démonstratifs remontent à la particule latine *ecce* 'voici' qui se combinait facilement avec *hic, iste* et *ille*. Différents cas de ces mots expliquent les formes en ancien français. L'initiale *i-* semble remonter à l'adverbe *i* < *hic*. Bien rares sont les traces de démonstratifs issus d'autres combinaisons: *o* < *hoc, ist* < *iste, eps, es, es, esse* < *ipse*.

Les démonstratifs en ancien français fonctionnent indifféremment comme formes adjectivales (accompagnant un substantif) ou comme formes pronominales (en remplacement de celui-ci). Ils sont au contraire différenciés sur le plan sémantique. *Cist* et sa famille concerne ce qui appartient à l'univers de deux protagonistes principaux du discours que sont le locuteur et l'allocutaire. La série en *cil* s'emploie pour tout ce qui est considéré comme étant hors de

l'univers de l'interlocution, et relevant de la 3^e personne (la personne non présente).

Très souvent *cil* est proche de l'article défini.

7.5. Les possessifs

Les mots possessifs se répartissent en deux séries: formes atones et formes toniques.

Les possessifs **atones** présentent le paradigme suivant:

Personnes simples

	I ^e pers.		II ^e pers.		III ^e pers.	
	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.
CS sg.	<i>mes</i>	<i>ma</i>	<i>tes</i>	<i>ta</i>	<i>ses</i>	<i>sa</i>
CR sg.	<i>mon</i>	<i>ma</i>	<i>ton</i>	<i>ta</i>	<i>son</i>	<i>sa</i>
CS pl.	<i>mi</i>	<i>mes</i>	<i>ti</i>	<i>tes</i>	<i>si</i>	<i>ses</i>
CR pl.	<i>mes</i>	<i>mes</i>	<i>tes</i>	<i>tes</i>	<i>ses</i>	<i>ses</i>

Personnes doubles

	I ^e pers.		II ^e pers.	
	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.
CS sg.	<i>nostre(s)</i>	<i>nostre</i>	<i>vostre(s)</i>	<i>vostre</i>
CR sg.	<i>nostre</i>	<i>nostre</i>	<i>vostre</i>	<i>vostre</i>
CS pl.	<i>nostre</i>	<i>noz,</i> <i>nostres</i>	<i>nos, vostre</i>	<i>voz,</i> <i>vostres</i>
CR pl.	<i>noz, nos</i>	<i>noz,</i> <i>nostres</i>	<i>nos, voz, vos</i>	<i>voz,</i> <i>vostres</i>

A la III^e personne multiple on trouve aux CS sg. et pl. et aux CR sg. et pl. les formes: *lor, leur* du génitif pl. *illoru(m)*. Les formes *lors, leurs* datent de la fin du XIII^e siècle.

La série **tonique** se présente comme suit:

	I^e Pers. Simple		II^e Pers. Simple		III^e Pers. Simple	
	Masc	Fém.	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.
CS	<i>miens</i>	<i>meie</i>	<i>tiens</i>	<i>toe</i>	<i>siens</i>	<i>soe</i>
sg.		<i>moie</i>		<i>toue</i> <i>teue</i>		<i>soue</i> <i>seue</i>
CR	<i>mien</i>	<i>meie</i>	<i>tien</i>	<i>toe</i>	<i>sien</i>	<i>soe</i>
sg.		<i>moie</i>		<i>toue</i> <i>teue</i>		<i>soue</i> <i>seue</i>
CS	<i>mien</i>	<i>meies</i>	<i>tien</i>	<i>toes</i>	<i>sien</i>	<i>soes</i>
pl.		<i>moies</i>		<i>toues</i> <i>teues</i>		<i>soues</i> <i>seues</i>
CR	<i>miens</i>	<i>meies</i>	<i>tiens</i>	<i>toes</i>	<i>siens</i>	<i>soes</i>
pl.		<i>moies</i>		<i>toues</i> <i>teues</i>		<i>soues</i> <i>seues</i>

Les possessifs anciens français remontent au paradigme latin des possessifs latins: *meus, tuus, suus, noster, voster*. Fait figure d'exception la III^e personne multiple dont l'origine est à chercher dans *illoru(m)*.

Les formes se référant aux personnes doubles et à la personne multiple sont les mêmes que dans la série atone.

L'apparition des formes du féminin *mienne, miennes*, créées par analogie à celle du masculin *mien* date du XIII^e siècle. A la même époque on trouve les formes: *tiens, tien, siens, siens*.

Il existe des formes élidées dans la série atone. Il s'agit de *ma, ta, sa* qui perdent la voyelle devant un mot commençant par une voyelle. Les formes *mon, ton, son* sont attestées à partir de la seconde moitié du XIII^e siècle mais ne s'étendent que plus tard.

Les mots de la série atone sont incompatibles avec les articles, ceux de la série tonique au contraire peuvent s'associer non seulement à l'article proprement dit, comme en fr. mod. mais aussi au démonstratif. Ils peuvent aussi remplacer le groupe substantival à la façon des pronoms.

Combiné avec un article, le possessif apporte une insistance particulière sur l'idée du possesseur: *la meie mort* signifie 'ma propre mort'. S'il apparaît sans déterminant, c'est dans des formules jouissant d'une certaine autonomie dans l'énoncé: *moie colpe, vostre veiant, soe merci*. En dehors de ce cas, l'absence de déterminant est rare.

7.6. Les interrogatifs-relatifs

La flexion de ces formes se présente comme suit:

	Masc.et Fém.	Neutre
CS sg.	<i>qui</i>	<i>qui, que</i>
CR sg.	<i>cui, qui</i>	<i>quei, quoi, (coi)</i>
tonique		
atone	<i>que</i>	<i>que</i>

Qui provient du lat. *qui* masc. et fém., sg. et pl. en latin tardif. *Cui* remonte au datif latin *cui*, *que* CR sg. au lat. *quem*. *Que* neutre trouve sa source dans le neutre *quid* ou *quod* atone tandis que *quei* dans *quid* tonique.

Il existe en ancien français deux adjectifs interrogatifs: *quels* et *quanz*.

	Masc.	Fém.	Neutre
CS sg.	<i>quanz, quans</i>	<i>quante</i>	<i>quant</i>
CR sg.	<i>quant</i>	<i>quante</i>	-
CS pl.	<i>quant</i>	<i>quantés</i>	-
CR pl.	<i>quanz, quans</i>	<i>quantés</i>	-
CS sg.	<i>quels, quieus</i>	<i>queus, quels, quel</i>	<i>quel</i>
CR sg.	<i>quel</i>	<i>quel</i>	-
CS pl.	<i>quel</i>	<i>quels</i>	-
CR pl.	<i>quels</i>	<i>quels</i>	-

Au féminin la forme *quele*, *queles* est de création récente. Elle s'imposera définitivement au XVI^e siècle.

L'association de l'article défini à *quels* est à l'origine de *li quels*. Cette forme est employée comme relatif à peine vers la fin du XII^e siècle, avant elle a la fonction d'interrogatif.

Le tableau des interrogatifs-relatifs doit être complété par les adverbes pronominaux *ont* tiré de *unde*, *dont* venu de **dunde* lui-même provenant de *de* + *unde* et *ou* (<*ubi*>).

7.7. Les indéfinis

Les mots qui forment cette catégorie sont très variés tant du point de vue sémantique que morphologique. Nous les présenterons en les classant par types de flexion.

7.7.1. Mots se déclinant comme les substantifs à -s de flexion

Il s'agit avant tout de *uns* (< *unus*) et de ses composés: *alcuns* (signifiant 'quelqu'un' ou 'quelque' venant de **alicunus*), *cheïns* (< **catunus*), *chascuns* (< **cascunus*), *neïns* (< *nec* + *unus*) et *nesuns*, *nisuns* (*nec* + *ipse* + *uns*). Suivent le même paradigme:

- *tanz* (< *tantus*), *quanz* (< *quantus*) et son composé *alquanz* (< *aliquantus*);
- *nus* (< *nullus*; il signifie 'quelqu'un' et ne prend le sens de 'nul' qu'accompagné de *ne*). Ce mot connaît un cas régime qui dérive de datif du latin tardif: **nullui* > *nului*;
- *toz* (< *tottus*) avec un CS pl. *tuit* concurrencé par *tout* au XIII^e siècle, et *trestoz*;
- *mainz* (< **manigda*), *meïsmes* (< **metipsimu*), *molz* (< *multus*), *neienz* (< **negente*), *pluisor* (< **plusiori*).

7.7.2. Mots se déclinant comme le substantif *li pere*

On range ici *altre* venu de *alter*. On notera la forme *alterui*, CR sg. à côté de *altre*. Son origine est à chercher dans un datif tardif **alterui*.¹⁹

7.7.3. Mots se déclinant comme les adjectifs de la II^e classe

Font partie de ce groupe: *tels* (< *talis*) et ses composés *altels* ainsi que *quels* (< *qualis*) qui, à côté de ses emplois d'interrogatif-relatif, connaît une fonction d'indéfini comme antécédent du relatif *que*. (cf. 7.3.2. et 7.3.3.).

Restent invariables les indéfinis: *alques* (< *aliquid* + *s* adverbial) et *el* (< **ale* pour *aliud*).

¹⁹ voir la déclinaison de *tendre*, 7.3.1. supra

7.8. Les numéraux

7.8.1. Cardinaux

Les trois premiers cardinaux ont une flexion défective: sans pluriel pour *uns*, sans singulier pour les deux autres.

Uns, un pour le masc. et *une* pour le féminin viennent de *unus*.

Dui, doi (< **dui*) au CS masc. et *dous, deus* au CR. Les formes féminines sont au CS et au CR: *dous, deus*. On trouve aussi au féminin *does, doues* (< *duas*). Il existe en ancien français un mot pour désigner l'ensemble de deux:

CS masc. *andui, andoi; ambedui, ambedoi*

CR masc. *ansdous, andous, ansdeus, andeus; ambedous, ambedous, ambedeus*

CS et CR fém. *ansdous, andous, ansdeus, andeus; ambedous, ambedous, ambedeus*.

A l'origine de ces formes on trouve une association de *ambo* classique et de *duo*. Pour dire 'trois', l'ancien français utilise: *trei, troi* au masc. CS, le CR étant *treis, trois*. Les formes féminines sont: *treis, trois*.

Vint et *cent* se mettent au pluriel au CR masc. et fém.: *vinz/vins, cenx/cens*.

Sont invariables les autres nombres cardinaux: *quatre, cinc, siz/sis, set, uit, neuf, diz/dis, onze, doze/douze, treze, quatorze, quinze, seze, dis et set, dis et uit, dis et neuf, trente, quarante, cinquante, seissante/soissante, setante, oitante/uitante, nonante*.

7.8.2. Ordinaux

On notera plusieurs groupes morphologiques. Le premier continue sans suffixe les formes latines:

primus > CS masc. *prins*, CR masc. *prin*; fém. *prime*

secundus > CS masc. *seconz* CR masc. *secont*, fém. *seconde*. Il s'agit là d'emprunt savant au latin. Pour dire 'second' on utilisait *altre* (cf. l'indéfini).

tertius > CS et CR masc. *tierz*, fém. *tierce*

quartus > CS masc. *quarz/quars*, CR masc. *quart*, fém. *quarte*

quintus > CS masc. *quinz/quins*,

* *sextimus* > *sismes*

sextus > *sistes*

septimus > *sedmes/sesmes/semmes*

* *octimus* > *oitmes/oimes/uitmes/uimes*

* *novimus* > *nuefmes/nuemes/nueves*

decimus > *dimes/dismes*

Différents suffixes ont servi à former plusieurs ordinaux:

- le suffixe CS masc. *-iers*, CR masc. *-ier*, fém. *-iere*:

primarius > *premiers, primiers*

**deretrarius* > *derriers*

- le suffixe CS masc. *-ains*, CR masc. *-ain*, fém. *-aine*:

premerain et *derrains*, *derrerrains*

quartains, *oitains*, *novains*, *disains* etc.

Une valeur de collectif s'attache très tôt à ces formes.

- le suffixe *-imes*:

deusimes, *troisimes*, *quartimes*, *cinquimes*, *sesimes*, *setimes*, *oitimes*, etc.

- le suffixe *-iemes*, *-iesmes* venant de **esimus*:

uniesmes, *deusiesmes*, *troisiesmes*, *quatriesmess*, *cinquiesmes*, *sisiesmes* etc.

Il s'étend surtout au XIII^e siècle.

7.9. Les pronoms personnels

Il existe en ancien français une distinction entre la série tonique et la série atone des pronoms personnels.

	Personnes simples	Personnes doubles
CS	<i>je, jo, jou, gé, gié</i>	<i>nos, nous</i>
CR toniques:	<i>mei, moi</i>	<i>nos, nous</i>
atones:	<i>me</i>	
CS	<i>tu</i>	<i>vos, vous</i>
CR toniques:	<i>tei, toi</i>	<i>vos, vous</i>
atones:	<i>te</i>	
CS	-	-
CR toniques:	<i>sei, soi</i>	
atones:	<i>se</i>	

	Singulier			Pluriel	
	Masc.	Fém.	Neutre	Masc.	Fém.
CS	<i>il</i>	<i>ele</i>	<i>il (el)</i>	<i>il</i>	<i>eles</i>
CR toniques:	<i>lui</i>	<i>li</i>	<i>(lei, lo, le</i>	<i>els, eus</i>	<i>eles</i>
atones:		<i>lié)</i>			
	<i>lo, le</i>	<i>la</i>	<i>lo, le</i>		<i>les</i>
	<i>li</i>	<i>li</i>	-		<i>lor, leur</i>

L'origine est facile à découvrir surtout pour les deux premières personnes: on trouve à la source les personnels latins correspondants - *ego*, *me*, *tu*, *te*, *se*, *nos*, *vos*. Quant à *il*, on postule *illi* tardif, *ele* provient de *illa*, *el* de **illu* qui a remplacé *illud*. *Lui* < **illui*. *Li* fém. tonique < **illei*. Le génitif pluriel *lor* < *illoru*.

Aux deux personnes doubles, il y a une forme unique pour les deux cas sans distinction de formes toniques et atones.

Certains pronoms donnent des formes enclitiques. Ainsi on trouve *jel* valant *je le*, *jes* = *je les*, *nos* = *ne vos*, *jos* = *je vos* etc. De plus, comme avec d'autres pronoms, on relève ici une grande variété de formes dialectales: picardes, anglo-normandes etc.

Il convient de signaler la création d'un personnel de la troisième personne humaine indéterminée, attesté de nos jours sous forme de *on*. Son origine est à chercher dans le CS du substantif *li hom*. On ne trouve pas de CR pour ce pronom.

Certaines grammaires citent également les adverbes de lieu *en* continuant *inde* et *i* (*hic* ou *ibi*). En effet, ces mots fonctionnent comme des pronoms.

Au point de vue syntaxique, on insistera sur la valeur emphatique du CS pendant toute la période de l'ancien français. En effet, contrairement à ce que l'on trouve en fr. mod., la forme verbale à elle seule suffit pour marquer la personne: la présence du pronom a donc valeur d'emphase. Il en résulte aussi une certaine autonomie de celui-ci - elle persistera jusqu'au XVI^e siècle - d'où de fréquentes apparitions du personnel en proposition elliptique sans verbe. La présence du pronom avec le verbe commence à s'imposer avec les changements dans le caractère phonétique et phonologique de la langue. On l'observe déjà au XII^e siècle. Cent ans plus tard, dans les textes en prose on trouve la même situation que de nos jours.

Une autre différence notable par rapport au français moderne a trait à l'ordre des pronoms. Moignet (1973:139) note: „Quand deux pronoms conjoints se rapportent au même verbe, leur ordre est toujours, quelle que soit la personne en cause, pronom objet I + pronom objet II ou adverbe pronominal”. On trouve donc *jou le vos doing* face au fr. mod. *je vous le donne*.

Souvent l'inversion interrogative conduit à une insertion de pronoms objets entre le verbe et le pronom sujet: *doi les en ge blasmer?* face au fr. mod. „dois-je les en blâmer?”

8. La flexion verbale

Comme pour les éléments nominaux, la conjugaison en ancien français comparée au système verbal latin accuse d'importantes réductions. Ainsi ont disparu sans laisser de traces: le supin, l'infinitif parfait, le participe futur, l'impératif futur. L'imparfait du subjonctif ne s'est pas maintenu sous sa forme morphologique d'origine, tandis que le plus-que-parfait de l'indicatif n'a laissé que des traces isolées, assez vite disparues. Toutes les formes synthétiques

passives ont été abandonnées laissant la place aux formes analytiques. Les verbes déponents se sont alignés sur la série active (*morior* > **morio*).

D'autre part l'ancien français possède des formations nouvelles, créées à l'époque romane: formes synthétiques aujourd'hui (futur simple et conditionnel présent issus de formations périphrastiques avec l'infinitif + formes appropriées de *habeo* devenues désinences) ainsi que les temps composés. (cf. 4.5.5.). Ces changements visibles au niveau de la morphologie verbale s'expliquent par l'évolution phonétique de la langue.

8.1. Le verbe

Le verbe en ancien français possède une morphologie complexe qui, du point de vue historique, est le lieu d'actions analogiques diverses. En effet, il n'y a que les verbes en *-er* (*-ier*) et en *-ir* qui présentent un tableau plus régulier. Bien qu'on trouve des cas de passage de verbes dans d'autres groupes, c'est celui en *-er* qui constitue en principe le pôle d'attraction pour nombre de verbes d'autres classes. Avant d'étudier les différentes formations morphologiques du verbe jetons un regard rapide sur le radical verbal.

Divers changements sont à noter à ce niveau-là. C'est l'évolution phonétique que nous avons étudiée dans la première partie de ce manuel qui sera invoquée pour expliquer les quatre types de changements du radical verbal: réduction syllabique, allongement syllabique, alternance consonantique et alternance vocalique. Rappelons, d'un côté, que les voyelles placées sous l'accent tonique et celles en position atone ne suivent pas la même voie. Or la conjugaison comporte des formes où le radical est accentué (les trois personnes du sg. et la 3^e du pl., soit les formes fortes) et celles qui accentuent la désinence (les deux premières personnes du pl., soit les formes faibles). D'autre part, le sort des consonnes dépend de l'entourage où elles ont pu se trouver au cours des siècles.

La réduction syllabique (ou alternance syllabique) se produit dans les verbes à radical polysyllabique qui présente deux formes: brève et pleine. La réduction concerne la voyelle contrefinale et se produit dans les formes accentuées sur la désinence, cf.: *parol* (< **paràulo*) vs *parlons* (< **paraulàmus*), de même: *aiu/aidons*, *manjue/manjons*. Dans ces verbes-là, c'est le radical réduit, propre aux deux premières personnes du pluriel, qui s'est généralisé. Dans *arreste/artons* c'est au contraire la forme pleine qui s'est imposée. Dans *appeler*, *acheter*, *relever* et dans beaucoup d'autres, on trouve de nos jours les deux formes: brève et pleine qui alternent. La forme hypothétique **disjejunàre* „cesser d'être à jeun” connaît une évolution intéressante: *desjune* fournit le radical de *déjeuner*, *disnons* celui de *dîner*.

L'allongement du radical, phénomène inverse à la réduction, se retrouve surtout dans les dialectes et les patois où l'on note, par exemple, *mentissis*, *sentissis* (pour *mentis*, *sentis*). Dans la langue générale, on relève un seul exemple, celui des verbes avec l'infixe inchoatif *-iss-*, (p. ex. *finir*) s'insérant au

participe présent, au pluriel du présent de l'indicatif, au présent du subjonctif, à l'imparfait de l'indicatif et à l'impératif.

Une des particularités les plus importantes du système verbal est **l'alternance vocalique** (appelée aussi **apophonie**) affectant le radical des verbes. Ce phénomène se retrouve au présent de l'indicatif et au présent du subjonctif.

Voici la liste des principales alternances (entre parenthèses nous indiquons la voyelle du radical latin):

<i>e/a</i>	<i>leve/lavons; set/savons; het/haons (a);</i>
<i>aim,eim/am</i>	<i>aime/avons (a suivi d'une nasale);</i>
<i>ain, ein/an</i>	<i>maint/manons (a suivi d'une nasale);</i>
<i>ein (oin)/en</i>	<i>meine/menons (a suivi d'une nasale);</i>
<i>ie/e</i>	<i>lieve/levons; fiert/ferons; quiert/querons (e ouvert);</i>
<i>ien (iem)/en</i>	<i>tient/tenons; crient/cremons (e ouvert suivi d'une nasale);</i>
<i>i/ei, oi</i>	<i>prie/preions, proions; ist/eissons, oissons (e fermé lat. vulg. suivi d'une palatale);</i>
<i>oi/e</i>	<i>poise/pesons; boit/bevons; croit/creons (e fermé lat. vulg.);</i>
<i>ue/o, ou</i>	<i>trueve/trovons, trouvons; puet/poons; uevre/ovrons, ouvrons</i>
<i>uel, ueu/o, ou</i>	<i>vuel, vueut, veut (o ouvert suivi d'un l);</i>
<i>ou, eu/o, ou</i>	<i>plore, pleure/plorons, plourons (o fermé);</i>
<i>ui/oi</i>	<i>vuide/voidons; enuie/enoions (o fermé suivi d'une palatale);</i>
<i>au/a</i>	<i>vaut/valons (a suivi d'un l);</i>
<i>a/e</i>	<i>achate/achetons (a précédé d'une palatale);</i>
<i>ein/en</i>	<i>veint/vencons (i suivi de nc);</i>
<i>ai, e/e</i>	<i>fait/fesons</i>

Notons que la réduction syllabique peut être considérée comme un cas particulier - et une conséquence - de l'alternance vocalique: celui où une voyelle alterne avec zéro, cf. *aiue, aïe/aidons, manjue/manjons, parole/parlons, araisone/araisnons*.

Beaucoup d'alternances radicales ont disparu par généralisation de l'une des deux formes tantôt accentuée sur le radical (cf. *trouve : trouvons*) tantôt sur la désinence (*leve : lavons*). Bien rares sont les cas où deux formes ont survécu: celle forte et celle faible (cf. *charrier/charroyer, nier/noyer, plier/ployer*). Dans *venir*, les deux formes coexistent dans le même paradigme: *je viens : nous venons*.

Le dernier type de changement intervenu au niveau du radical verbal est **l'alternance consonantique**. Extrêmement fréquentes et variées en ancien français, elles s'expliquent par une multitude de facteurs. En voici quelques exemples:

<i>f/v</i>	<i>boif/bevons, muef/movons, reçoif/recevons</i>
<i>t/d</i>	<i>gart/gardons, gart/gardons, vent/vendons</i>
<i>Ø/s</i>	<i>cui/cuisons, dui/duisons</i>
<i>Ø/v</i>	<i>dei/devons, sai/savons</i>

8.1.1. Les formes de l'infinitif

On trouve trois types faibles, accentués sur la désinence et un type fort, accentué sur le radical. Les types faibles sont:

-er et *-ier* issus des verbes latins en *-āre* et des verbes germaniques en *-an* et en *-on*. Cf. *chanter, mangier, adober, garder*. La présence d'une palatale devant les désinences de la forme source conduit à *-ier* plutôt qu'à *-er*;

-ir issu du latin en *-īre* ou en *-ēre* (accentué) précédé d'une palatale. Cf. *fenir, partir, issir, fuir*, etc. On trouve ici un certain nombre de verbes d'origine germanique en *-jan*: *choisir, garnir*.

-oir continuant les verbes latins en *-ēre* (accentué), cf. *avoir, veoir, manoir, cheoir, savoir, pooir, valoir* etc.

Le type fort en *-re* provient des verbes de la III^e conjugaison latine en *-ēre* (non-accentué): *dire, faire, escrivre, boivre, vivre, querre, plaindre, criembre, pondre, rompre, naistre, soudre, croistre*, etc.

On note dans l'histoire du français de nombreux changements concernant l'appartenance de verbes à la classe morphologique. Ils concernent surtout les verbes en *-ēre* (accentué) qui passent au groupe des formes en *-ēre* (inaccentué) et vice versa. On trouve cependant un certain nombre de verbes du premier groupe qui passent aux verbes en *-ir*: *aplanir* (à côté d'*aplaner*), *émincier, amincir* etc.

D'autre part, l'étude des dialectes prouve que dans certains cas on trouve plusieurs formes d'infinitif pour un seul verbe.

8.1.2. Les participes passés

Comme pour les infinitifs, on distingue les types forts, accentués sur le radical, et les types faibles, accentués sur la désinence. Les participes passés sont fléchis en genre, en cas et en nombre. Les types faibles sont:

- terminés en *-ez* et en *-iez*. Ex.: *chantez*, *mangiez*. Ils correspondent aux infinitifs en *-er* et en *-ier*, comme eux ils remontent aux formes de la 1^{ère} classe latine en *-atus* (avec une palatale pour les mots en *-iez*);
- terminés en *-iz* (fém. *-ie*). Ex.: *feniz*, *choisiz*, *partiz*. Ils correspondent aux verbes en *-ir* (avec ou sans l'infixe *-iss-*). L'origine de ces formes est à chercher dans les participes latins en *-itus*;
- terminés en *-uz* (fém. *-ue*). Ex.: *feruz*, *issuz*, *eüz*, *coneüz*, *responduz* etc. Ils sont attestés dans les verbes en *-ir* sans infixe *-iss-* et dans beaucoup de verbes en *-oir* et en *-re*. On trouve à l'origine la forme latine *-utus*.

Cette classe, relativement peu nombreuse en latin classique, a attiré bon nombre de verbes à l'époque romane: **habutu>eu*, **bibutu>bu*, **credutu>cru*, **crevitu>crû*, **curritu>crû*, **devutu>dû*, **movutu>meu*, **placutu>plu*, **receptutu>reçu*, **tacutu>tu*, **tenutu>tenu*, **venutu>venu*, **vincutu>vaincu*, **vescutu>vécu*,

Les trois types que nous venons d'énumérer recouvrent l'écrasante majorité des formes participiales du français.

Le dernier type de participes passés faibles est constitué par ceux qui sont terminés en *-oiz* (<*-eiz*). Ex.: *coilloiz*, *benevoiz*, *maleoiz*. Ce type est peu fréquent. Les mots qui en font partie proviennent des formes latines en *-ectus* ou *-ictus*.

Les types forts sont deux:

- en *-s*, fém. *-se* (remontant à différentes formes latines classiques en *-su*, p. ex. *arsus*, *missus*):

aers, *ars*, *ascons*, *clos*, *escos*, *mes*, *mis*, *mors*, *ocis*, *pris*, *respons*, *ris*, *sis*, *sors*, etc.;

- en *-z* (*-s*), fém. *-te* (remontant à différentes formes latines classiques en *-tu*, p. ex. *cinctus*):

atainz, *ceinz*, *coverz*, *crienz*, *diz*, *duiz*, *escriz*, *faiz*, *feinz*, *joinz*, *liz*, *morz*, *oferz*, *overz*, *plainz*, *soferz*, *traiz*, etc.

Les types forts ne sont plus productifs dès l'époque littéraire du français.

Nombre de participes passés sont à l'origine d'adjectifs ou de substantifs, p. ex.:

la suite < participe passé de *suivre*
la toise < participe passé de *tendre*
le tribut < participe passé de *tribuere*
la messe < participe passé de *mittere*
sis < participe passé de *seoir*

8.1.3. Le participe présent-gérondif

En ancien français une seule forme est attestée: celle en *-ant*. Elle provient de *-ante(m)* qui apparaissait en latin dans les formes verbales de la I^{ère} conjugaison en *-are*. Pour les autres verbes, la forme en *-ant* doit être considérée comme une analogie aux formations en *-ante(m)*, entraînant en particulier la réduction de la palatale dans les verbes tels que *facientem* ou *dormientem*. Cette réduction ne s'est pas opérée cependant dans *servientem* qui a donné naissance à *sergent*. Comme les participes passés, les participes présents sont fléchis en genre, en nombre et en cas. La déclinaison du participe présent est celle des adjectifs qualificatifs et on trouve les formes accordées en genre et en nombre avec le substantif déterminé. Ce n'est qu'en 1679 que l'Académie Française a décidé de supprimer cet usage devenu de plus en plus chancelant.

8.1.4. Les formes verbales personnelles

Les formes verbales personnelles constituent la majorité du tableau flexionnel du verbe.

8.1.4.1. Le présent de l'indicatif

Après G. Moignet (1973), nous distinguerons trois classes:

- verbes en *-er* et en *-ier*:

<i>chant</i>	<i>entre</i>	<i>otroi</i>	<i>change</i>
<i>chantes</i>	<i>entres</i>	<i>otroies</i>	<i>changes</i>
<i>chante</i>	<i>entre</i>	<i>otroie</i>	<i>change</i>
<i>chantons</i>	<i>entrons</i>	<i>otroions</i>	<i>chanjons</i>
<i>chantez</i>	<i>entrez</i>	<i>otroïiez</i>	<i>changiez</i>
<i>chantent</i>	<i>entrent</i>	<i>otroient</i>	<i>changent</i>

- verbes en -ir avec l'infixe -iss-:

<i>fenis</i>	<i>fenissons</i>
<i>fenis</i>	<i>fenissez (fenissiez)</i>
<i>fenit</i>	<i>fenissent</i>

- autres verbes:

<i>sent</i>	<i>vieng</i>	<i>maing</i>	<i>vail</i>	<i>quier</i>
<i>senz</i>	<i>viens</i>	<i>mains</i>	<i>vaus</i>	<i>quiers</i>
<i>sent</i>	<i>vient</i>	<i>maint</i>	<i>vaut</i>	<i>quiert</i>
<i>sentons</i>	<i>venons</i>	<i>manons</i>	<i>valons</i>	<i>querons</i>
<i>sentez</i>	<i>venez</i>	<i>manez</i>	<i>valez</i>	<i>querez</i>
<i>sentent</i>	<i>vientent</i>	<i>mainent</i>	<i>valent</i>	<i>quierent</i>

Les désinences personnelles présentent les caractéristiques suivantes.

La première personne du singulier ne comporte aucune désinence. C'est là une conséquence de l'effacement, à partir de la fin du VII^e siècle, de la désinence latine *-o*. Cependant très tôt on voit apparaître un *-e* d'appui après un groupe de consonnes. Vers la fin du XII^e siècle cet usage se généralise dans les verbes du premier groupe. Ceux du groupe en *-re* et en *-oir* généralisent un *-s* ou un *-x*. Rares sont les verbes qui comme *tieng*, *maing*, *semoing*, *vail*, *vueil*, *fail*, *oi*, *joi*, *sai* apparaissent sans *-e* et sans *-s*. Pendant très longtemps cependant on relève une forte variété de formes verbales qui dépendent de la nature de la consonne radicale qui précédait *-o*, cf. *vendo* > *vent*, *levo* > *lief*, *paco* > *pai*, *vinco* > *venc*, *nasco* > *nais*, *molo* > *muel*, *opero* > *uevre*, *debeo* > *dei*, **hatio* > *haz*, *valeo* > *vail*, etc.

La deuxième personne du singulier se caractérise par un *-s* qui apparaît dans les verbes de tous les groupes. Il peut provoquer divers changements phonétiques au contact du son qui le précède, en particulier après une dentale, après une consonne + *c* ou *g* et après *sc* on trouve un *-z*: *vendis* > *venz*, *vincis* > *veinz*, *plangis* > *plainz*, *nascis* > *naiz*.

La troisième personne du singulier offre un *-e* dans les verbes du premier groupe et dans certains du troisième. Les autres verbes, eux, comportent un *-t*. Deux verbes: *avoir* et *aller* ont supprimé le *-t* final (*a*, *va*).

La première personne du pluriel a la désinence *-ons*. La désinence atone *-mes* apparaît dans *dimes*, *faimés*, *somes* et *esmes*. Seul *sommes* est attesté de nos jours. L'explication de l'origine possible pose des problèmes²⁰: soit on l'associe à *-umus* qui aurait remplacé *-amus*, soit on pose un développement analogique à partir de *sumus* > *sons*.

²⁰ Cf. Moignet (1973:61)

La deuxième personne du pluriel est *-ez* ou *-iez* (après une palatale). La désinence remonte à *-atis* latin généralisé à presque tous les verbes. Seuls *estre*, *dire* et *faire* comportent une désinence atone *-tes*.

La troisième personne du pluriel est en *-ent*. Dans les verbes en *-er* et en *-ier* elle a une explication phonétique (< *ant*), ailleurs elle se justifie par la nécessité de sauvegarder la marque de la forme.

8.1.4.2. L'impératif

Les verbes du premier groupe ont l'impératif semblable à l'indicatif à une exception près: la forme du singulier, la seule issue du latin (p. ex. *canta*), est sans désinence. Toutefois un *-s* analogique des verbes qui l'avaient originellement (p. ex. *finir*) s'introduit de bonne heure. Les deux autres formes - celles du pluriel - ont été créées sur le présent de l'indicatif. Le paradigme total se présente comme suit:

<i>chante</i>	<i>change</i>	<i>otroie</i>
<i>chantons</i>	<i>chanjons</i>	<i>otroions</i>
<i>chantez</i>	<i>changiez</i>	<i>otroïiez, otroiez</i>

Les autres groupes se conjuguent de la façon suivante:

<i>fenis</i>	<i>quier</i>	<i>vien</i>	<i>croi</i>	<i>di</i>	<i>fai</i>
<i>fenissons</i>	<i>querons</i>	<i>venons</i>	<i>creons</i>	<i>dimes</i>	<i>faimes</i>
<i>fenissez,-</i>	<i>querez</i>	<i>venez</i>	<i>creez</i>	<i>dites</i>	<i>faites</i>
<i>iez</i>					

Les désinences latines qu'on retrouve ici à l'origine (*-e*, *-i* plus quelques verbes en *-c*: *dic*, *duc*, *fac*) se sont vite amuïes ce qui a conduit à différents sous-groupes que nous mentionnons ci-dessus. Comme dans les verbes du premier groupe, un *-s* analogique s'introduit au singulier mais il ne s'impose de façon définitive qu'avec Vaugelas au XVII^e siècle.

Signalons quatre verbes dont l'impératif est emprunté au subjonctif: *avoir* (*ayez*), *estre* (*soyez*), *savoir* (*sachez*), *voloir* (*veuillez*).

8.1.4.3. Le subjonctif présent

Voici le paradigme des verbes du premier groupe:

<i>chant</i>	<i>aim</i>	<i>tor</i>	<i>entre</i>	<i>change</i>	<i>otroi</i>
<i>chanz</i>	<i>ainz</i>	<i>torz</i>	<i>entres</i>	<i>changes</i>	<i>otroiz</i>
<i>chant</i>	<i>aint</i>	<i>tort</i>	<i>entre</i>	<i>change</i>	<i>otroit</i>
<i>chantons</i>	<i>amons</i>	<i>tornons</i>	<i>entrons</i>	<i>chanjons</i>	<i>otroions</i>
<i>chantez</i>	<i>amez</i>	<i>tornez</i>	<i>entrez</i>	<i>changiez</i>	<i>otroïiez</i>
<i>chantent</i>	<i>aiment</i>	<i>tornent</i>	<i>entrent</i>	<i>changent</i>	<i>otroient</i>

Les désinences sont: zéro (ou *-e* après un groupe de consonnes), *-s*, *-t*, *-ons*, *-ez* (*-iez*), *-ent*. Elles proviennent, respectivement, de: *-em*, *-es*, *-et*, *-emus*, *-etis*, *-ent* qui caractérisent les verbes latins en *-are*. On note au début une ressemblance très poussée entre présent de l'indicatif et présent du subjonctif (identité de la première personne du singulier et de tout le pluriel). Vers le XIII^e siècle, au Centre et dans l'Est on voit apparaître les terminaisons *-iens*, et *-iez* qui se généralisant conduisent directement aux formes actuelles du subjonctif présent aux deux personnes du pluriel. On suppose qu'elles sont analogiques des verbes: *aiens/aiez* ou *faciens/faciez* etc. D'autre part, le singulier est refait sur le présent de l'indicatif ce qui conduit au schéma du présent du subjonctif que nous connaissons de nos jours.

Les verbes du deuxième groupe (infinitif en *-ir* et infixes *-iss-*) se conjuguent selon le schéma ci-dessous:

fenisse
fenisses
fenisse
fenissons
fenissiez, fenissez
fenissent

Les désinences sont: *-e*, *-es*, *-e*, *-ons*, *-ez* (*-iez*), *-ent* (*-am*, *-as*, *-at*, *-amus*, *-atis*, *-ant* constituant les terminaisons de tous les autres types de verbes, à l'exception de ceux en *-are*).

Les verbes des autres groupes adoptent le paradigme suivant:

<i>quiere</i>	<i>dorme</i>	<i>uevre</i>	<i>viegne</i>	<i>die</i>
<i>quieres</i>	<i>dormes</i>	<i>uevres</i>	<i>viegnes</i>	<i>dies</i>
<i>quiere</i>	<i>dorme</i>	<i>uevre</i>	<i>viegne</i>	<i>die</i>
<i>querons</i>	<i>dormons</i>	<i>ovrons</i>	<i>veigniens,</i>	<i>- diiens,</i>
			<i>ons</i>	<i>dions</i>
<i>querez</i>	<i>dormez</i>	<i>ovrez</i>	<i>veigniez</i>	<i>diiez, diez</i>
<i>quierent</i>	<i>dorment</i>	<i>uevrent</i>	<i>viegnent</i>	<i>dient</i>

Les désinences sont: *-e*, *-es*, *-e*, *-ons* (*-iens*), *-ez* (*iez*), *-ent*.

On peut être frappé par l'absence, à la première personne du pluriel, de la désinence *-ions* typique en fr. mod. Comme pour les verbes du premier groupe, elle viendrait de la combinaison de la désinence *-iens* généralisée dans les dialectes de l'Est, du Centre et du Nord avec la désinence *-ons*.

À la deuxième personne du pluriel, c'est la désinence *-iez* qui est phonétique après une palatale qui s'est imposée.

Notons, pour terminer, l'apparition fréquente dans les textes anglo-normands, normands mais aussi dans d'autres, de la série en: *-ge*, *-ges* etc. Ces formes sont régulières dans les verbes tels que *sourdre* < *surgere* (*surgam* > *sorge* ou

plaindre < *plangere* (*plangam* > *plange*). Cette série a connu une extension même aux verbes du premier groupe mais a été totalement évincée à la fin de la période de l'ancien français.

8.1.4.4. L'imparfait de l'indicatif

Ce temps présente une grande uniformité dès le début de la période littéraire. En effet, les désinences latines (*-ābam*, *-ābas*, *-ābat...* pour le premier groupe, *-ēbam*, *-ēbas*, *-ēbat...* pour les 2^e et 3^e groupes, *-iēbam*, *-iēbas*, *-iēbat* pour le 4^e) ont fini par être remplacées par celles de la série en *-ebam...* Le paradigme que l'on observe est celui-ci:

<i>aveie</i> > <i>avoie</i>	<i>aviiens</i> > <i>aviens</i>
<i>aveies</i> > <i>avoies</i>	<i>aviiiez</i> > <i>aviez</i>
<i>aveit</i> > <i>avoit</i>	<i>aveient</i> > <i>avoient</i>

Les désinences proviennent de la série latine en *-ēbam* (avec un *ē* long accentué, cf. *habēbam*) qui s'étend même aux verbes du premier groupe. Dans les autres cas, elles sont analogiques. La graphie *-ais*, commence à se généraliser à partir du XVIII^e siècle, elle est officielle en 1835, la prononciation avec un *e* ouvert est attestée au moins au XVI^e siècle. A la 1^{ère} pers. pl., on trouve aussi *-ions* qui finit par se généraliser.

Dans les dialectes de l'Ouest, on relève quatre formes spécifiques:

chantoue, chantoe
chantoues, chantoes
chantout, chantot
chantouent, chantoent

Ces désinences remontent à la série latine en *-ābam* (*-ābas*, etc.) mais leur évolution phonétique n'est pas claire. Pour les mêmes verbes, on trouve à l'Est les formes suivantes:

chanteve
chanteves
chanteve
chantevent

Leur évolution phonétique est régulière.

Notons, pour terminer, des formes d'imparfait héréditaires pour le verbe *estre*:

<i>ere, iere</i>	<i>erriens, erriens</i>
<i>eres, ieres</i>	<i>erieez, eriez</i>
<i>ere, ert, iere, iert</i>	<i>erent, ierent</i>

Les formes actuelles (*étais*, etc.) sont analogiques, de formation précoce. Elles remontent au radical *est-* de l'infinitif.

8.1.4.5. Le futur et le conditionnel

Il s'agit là de formations romanes analytiques au départ qui ont supplanté les formes synthétique latines. En ce qui concerne le futur, on doit remonter le présent de l'indicatif du verbe *avoir* ajouté à l'infinitif . La forme serait donc issue du syntagme latin ayant le sens 'j'ai la perspective de chanter' (pour *chanterai* < *cantare habeo*)²¹. Seul le verbe *estre* garde un futur qui prolonge la formation latine. Deux séries sont attestées:

ier, iers, iert, iermes, ?, ierent
er, ers, ert, ermes, ?, erent

Elles sont concurrencées par deux formes analogiques: *estrai* et *serai*. C'est la dernière qui s'est imposée.

En ce qui concerne les désinences, on notera au sg. et à la 3^e personne du pl. une reproduction assez fidèle des formes latines correspondantes de *habere*:

-ai < *aio* < *habeo*
-as < *as* < *habes*
-a < *at* < *habet*
-ont < *aunt* < **habunt* < *habent*

Les deux autres personnes du pl. supposent une troncation du radical:

-ons < *(av)ons* < *habemus*
-oiz < *-eiz* < *(av)eiz* < *habetis*

Le présent du conditionnel, lui, remonte à un syntagme contenant l'imparfait de l'indicatif dégradé au rôle de simple désinence en français: 'j'avais la perspective de chanter'²².

Pour l'évolution des désinences, cf. le chapitre sur l'imparfait de l'indicatif.

On relèvera de nombreuses particularités phonétiques dues au fait que le morphème *-r-* qui constitue la marque des futurs et des conditionnels vient après la forme non-accentuée du radical - c'est en effet la désinence des nouvelles formations qui est affectée de l'accent tonique. Une telle situation donne souvent lieu à une évolution qui s'écarte des modèles stricts plus répandus en fr. mod., cf.: *donrai* (*donner*), *jurrai* (*jur*), *enterrai* (*entrer*), *coverrai/coverrai* (*couvrir*), *istrai* (*issir*), *orraï* (*oir*). Cette "adaptation" des terminaisons de futur et de conditionnel aux radicaux des verbes est extrêmement fréquente pendant toute la période de l'ancien français et donne différents résultats suivant la forme du radical et celle de la désinence. Ce sont surtout les verbes en *-oir* et en *-re* qui ont les formes qu'amène l'évolution phonétique:

²¹ L'hypothèse est de Moignet (1973:67). D'autres sources supposent au contraire un syntagme à valeur d'obligation: 'j'ai à chanter', 'je dois chanter' (voir aussi I, 4.5.5.).

²² Cf. Moignet (1973:68)

ardrai, avrai, cherra (cheoir), devrai, porrai, savrai, valdrai, batrai, clorai, conoistrai, dirai, escrivrai, ferai, lire, metrai, naistraï, plaindrai, rirai, vivrai etc.

La réfection des futurs et des conditionnels laissant reconnaître l'infinitif - là où elle s'est produite - est un phénomène qui remonte au moyen français.

8.1.4.6. Le passé simple

On retrouve ici une distinction faite déjà par la grammaire pour les verbes latins où l'on distinguait entre types forts (-i: *fèci*, -si: *misi*, -ui: *habui* et verbes à redoublement, disparus en latin vulgaire: *cecidi*) et types faibles (-àvi: *cantavi*, -evi: *delevi*, -ivi: *dormivi*). Les types forts sont accentués sur le radical aux 1^{ère} et 3^e personnes du sg. et à la 3^e personne du pl. (les trois autres personnes portent l'accent sur la voyelle qui suit le radical). Les types faibles sont accentués sur la voyelle qui suit le radical à toutes les personnes. En ancien français, on compte deux types forts et quatre types faibles.

Types faibles:

- Type en -ai, 3^e pers. sg. -a:

<i>chantai</i>	<	<i>cantai</i>	<	<i>cantavi</i>
<i>chantas</i>	<	<i>cantasti</i>	<	<i>cantavisti</i>
<i>chanta</i>	<	<i>cantaut</i>	<	<i>cantavit</i>
<i>chantames</i>	<	<i>cantamos</i>	<	<i>cantavimus</i>
<i>chantastes</i>	<	<i>cantastes</i>	<	<i>cantavistis</i>
<i>chanterent</i>	<	<i>cantaront</i>	<	<i>cantaverunt</i>

Se conjugent d'après ce paradigme la quasi-totalité des verbes en -er et en -ier. La source de ces formes est sans doute à chercher dans la flexion du parfait des verbes en -are du latin postclassique (cf. deuxième colonne ci-dessus, formes en -avi).

- Type en -i:

feni
fenis
feni
fenimes
fenistes
fenirent

On y trouve de nombreux verbes en -ir et de quelques verbes en -oir et en -re. Ce type vient du groupe en -iui réduit à -i en latin tardif.

- Type en -i, 3^e pers. -ié:

vendi
vendis
vendié
vendimes
vendistes
vendierent

La différence par rapport au type précédent tient aux 3^{es} pers. Se conjuguent ainsi les verbes suivants:

atendre, battre, cheoir, decendre, fendre, naistre, pendre, rendre, respondre, rompre, tendre, veindre, vendre, vivre

L'origine de ces formes est à chercher dans le parfait des verbes latins composés de *do, dare* qui comportait *didi*. Il a été refait en latin tardif en *dedi* et a connu une extension à de nombreux verbes: **cadedi, *rumpedi, *battedi, *respondedi* etc.

- Type en -ui, 3^e pers. -u:

parui
parus
paru
parumes
parustes
parurent

Peu représenté, ce type se retrouve dans: *chaloir, corre, criembre, doloir, morir, valoir*. Le verbe *estre* appartient à ce paradigme. L'origine est sans doute le parfait latin tardif en *-ui*. D'autre part cependant il est permis de supposer que l'extension considérable des participes passés faibles en *-utus* ait pu contribuer à la création de ce type de passé simple.

Types forts**- Type en -i:**

Il se retrouve dans beaucoup de verbe en *-ir, -oir, -re*.

<i>vi</i>	<i>vin</i>	<i>dis</i>	<i>fiz, fis</i>	<i>mes</i>	<i>plains</i>
<i>veïs</i>	<i>venis</i>	<i>desis</i>	<i>fesis</i>	<i>masis</i>	<i>plainsis</i>
<i>vit</i>	<i>vint</i>	<i>dist</i>	<i>fist</i>	<i>mest</i>	<i>plainst</i>
<i>veïmes</i>	<i>venimes</i>	<i>desimes</i>	<i>fesimes</i>	<i>masimes</i>	<i>plainsim</i> <i>es</i>
<i>veïstes</i>	<i>venistes</i>	<i>desistes</i>	<i>fesistes</i>	<i>masistes</i>	<i>plainsist</i> <i>es</i>
<i>virent</i>	<i>vindrent</i>	<i>distrent</i>	<i>fistrent</i>	<i>mestrent</i>	<i>plainstre</i> <i>nt</i>

Se conjuguent d'après ce modèle:

garir, tenir, aerdre, ardoir, clore, cuire, despire, escorre, escriivre, fraindre, joindre, mordre, pondre, reambre, rire, soldre, tortre, traire.

L'origine de ces formes est celle des parfaits latins avec l'accent tantôt sur le radical, tantôt sur la voyelle *-i-* du suffixe.

- Types à formes faibles en -u:

Moignet (1973:75-76) distingue deux classes:

- celle qui est représentée par *avoir, pooir, paistre, plaisir et savoir*:
oi
oüs, eüs
out, ot
oïmes, eïmes
oüistes, eüistes
ourent, orent
- celle qui est représentée par *arester, boivre, conoistre, croire, croistre, devoir, ester, estouvoir, gesir, lire, loisir, mouvoir, nuisir, recevoir*:
dui
deüs
dut
deïmes
deüistes
durent

Les deux groupes remontent aux parfaits latins en *-ui*, qu'ils soient classiques ou postclassiques.

Nous avons remarqué que les verbes de l'ancien français se conjuguent souvent selon différents modèles, on ne sera donc pas étonné de retrouver plusieurs d'entre eux dans différents types.

8.1.4.7. L'imparfait du subjonctif

La même opposition entre types forts et types faibles sera retenue pour cette classe de formes. De façon générale, l'imparfait du subjonctif en ancien français prolonge le subjonctif plus-que-parfait latin (sauf le verbe *être*). L'imparfait de ce mode, formé avec *-rem*, devenu semblable à l'infinitif par suite de changements phonétiques, est disparu.

Tous les types d'imparfaits du subjonctif en ancien français sont faibles. On distingue trois groupes:

- Type en *-asse*

chantasse
chantasses
chantast
chantissons
chantisseiz, chantissez
chantassent

Ce type prolonge le plus-que-parfait du subjonctif des verbes latins en *-are* (*cantavissem*, etc.) et regroupe principalement les verbes anciens français en *-er* et en *-ier* (sauf *ester*, *rester*, *arester* qui peuvent appartenir à un autre type).

- Type en *-isse*:

fenisse
fenisses
fenist
fenissons
fenisseiz, fenissez
fenissent

L'origine est à chercher dans les formes du latin tardif telles que *fini(vi)ssem*, *finisses* etc. Des analogies sont signalées dans plusieurs cas²³.

²³ Cf. Moignet (1973:78)

- Type en -usse:

parusse
parusses
parust
parussons
parusseiz, parussez
parussent

On suppose que l'origine de ces formes est celle du subjonctif imparfait d'*estre*:

fusse
fusses
fust
fussions
fusseiz, fussez
fussent

qui, lui, remonte, aux formes faites sur le prétérit défini *fui, fus, fut* etc.

Il existe en très ancien français (IX^e au XI^e siècle) un temps passé de l'indicatif qui provient du plus-que-parfait latin. Bien rares en sont les exemples: *auret* (*avoir*), *devret* (*debuerat*), *pouret* (*pooir*), *fedre, firet, furet* (*estre*), *voldret* (*voloir*), *roveret* (*rover*), *presdre* (*prendre*), *vindre, vengre* (*venir*). Elles sont attestées dans les plus anciens textes (*Cantilène de Sainte-Eulalie*) et disparaissent rapidement.

En ce qui concerne la syntaxe des formes verbales, elle ressemble dans les grandes lignes à celle du français moderne. Plusieurs différences par rapport au français moderne sont cependant à signaler.

De façon générale, la syntaxe du verbe de l'ancien français a moins de rigueur que la syntaxe moderne. Ainsi

- l'on trouve un usage flottant des auxiliaires, des différences dans la construction syntaxique de la phrase tout entière mise en place par tel verbe (cf. *morir* transitif avec le sens de 'tuer qqn.');
- nombreux sont les cas d'emploi de verbes pronominaux construits avec l'auxiliaire *avoir*;
- très souvent l'infinitif est substantivé. Il porte alors la marque de flexion nominale et s'emploie avec les déterminants du substantif;

- l'infinitif sujet est souvent introduit par *de* (*D'amer est merveilleuse cose*) surtout après le verbe (*Mes, biau sire, que vos avance de li fere anui ne grevance ?*);
- l'infinitif dans le rôle verbal (et non nominal) est utilisé pour l'expression de la défense avec la négation *ne* (*Merci, ne m'occire tu pas!*);
- on relève le tour *or du* + infinitif ayant le plus souvent un sens exhortatif (*Seigneur, fet il, or del monter!*);
- l'accord du participe passé se fait en genre et en nombre avec le sujet lorsque le verbe de la phrase est *estre*. Des manquements à cette règle sont cependant assez fréquents (*Quant il estoit venuz devant Lancelot, si s'arestoient*). Avec *avoir* l'accord se fait couramment avec l'objet quelle qu'en soit la place (...*et voit la nef autretele comme il l'avoit ore veüe; or gardes tu peüsses puis avoir fet, se tu eüsses toutes ces vertuz sauvees en toi; De cel remanant que Dex te lessa as tu fetes les granz proescs par les estranges terres*). Cependant, à partir du début du XIII^e siècle, comme en français moderne, l'accord commence à se faire rare quand l'objet est antéposé. Le même flottement s'observe avec les verbes pronominaux transitifs conjugués avec *avoir*;
- il existe en ancien français un tour mixte présentant le pronom neutre *il* et un sujet exprimé avec lequel s'accorde le verbe (*il i corurent set roi et quinze duc*).

9. Les mots invariables

9.1. L'adverbe

L'ancien français a hérité d'un certain nombre d'adverbes latins tout en développant des formations originales, inconnues plus tôt. Parmi les adverbes hérités du latin beaucoup se caractérisent par un *-s* final dit *s* adverbial. Pour expliquer son origine on évoque soit une influence germanique, soit une extension analogique de *-s* final existant dans certains adverbes (*mais, plus, moins, pis, mieuz, etc.*) soit enfin une influence de l'accusatif féminin latin des adjectifs employés adverbialement (*certes < certas, primes < primas, etc.*).

Parmi les adverbes hérités du latin signalons l'emploi de *molt* (intensif, modifiant un adjectif ou un verbe), fréquent en a. fr.: *Je vos nourri par molt grant chiereté* (La Bataille d'Aliscans), *molt ai mon cuer irié* (ibid.), *Li cuens Guillelmes fu molt gentil et ber* (Le Charroi de Nîmes), *molt t'ai servi non pas de tastoner* (ibid.), *Ore est Lanval molt entrepris* (Marie de France, Lanval).

D'autres adverbes fréquents sont : *asez, bien (ben), cum, fort, gaire(s), plus, si, tant, trop, tot*. Exemples: *Ahi! Huiborc! car muir, trop as duré*. (Aliscans); *De grant outrage commença a parler vers Looijs, car servi l'ot assez*. (Charroi); *Si*

penuse est ma vie (Chanson de Roland); *Gualter de Hums est bien bon chevalier* (ibid.) *Plus est blanche que flor d' espine* (Marie de France, Lanval).

Un adverbe d'intensité peut lui-même être intensifié: c'est le plus souvent *par* qui a cette fonction. *Par* se place d'habitude après le premier adverbe: *Mes de vos, sire, qui par tant estes ber* (Charroi); *Molt par avoient bel le vis* (Lanval); *Mult par est proz dans Ogers li Daneis* (Roland); *tut par seit fel* (ibid.).

La formation originale du français est l'adverbe de manière à suffixe *-ment*. Celui-ci, ayant sa source dans le substantif féminin latin (*mens, -tis*) à l'ablatif (*mente*), s'ajoute à une forme adjectivale féminine. Dans un certain nombre de cas, lorsque ce suffixe accompagnait une forme adjectivale commune au masculin et au féminin sans *-e* (*grant, fort, gentil, cruel, etc.*) on assistait à des altérations phonétiques (*gramment, forment, gentiment, crueument, etc.*). Sous l'action analogique des adverbes en *-ment* avec un *-e-* intérieur, la plupart de ces formes se sont rangées sur le type plus long. Voici quelques exemples d'emploi de ces adverbes: *Muntjoie escriënt et haltement et cler* (Roland); *Forment l'ai desirré* (Aliscans); *Molt doucement l'a plaint et regreté* (Aliscans).

L'ancien français conserve aussi un grand nombre de formations du latin vulgaire: *jam magis* > *jamais* et a développé des expressions à valeur d'adverbes: *à tâtons, à reculons, en hâte* etc.

Il serait inutile d'énumérer tous les adverbes de l'ancien français. Nous signalons ci-après les principaux points concernant l'usage syntaxique de ces mots:

- *Non* sert à nier, comme en français moderne, l'ensemble de la phrase. Contrairement à l'usage moderne, cet adverbe est la négation des verbes *avoir, estre* et *faire* lorsque ceux-ci remplacent par ellipse la phrase:

- *Sire, par coi m'avez traïe ?*

- *Ge non ai, voir, la moie amie.*

Par ailleurs, *non* s'adjoit à tout ce qui n'est pas le verbe à la forme personnelle;

- *Ne* accompagne le prédicat. A date ancienne *ne* seul suffit pour nier. Très tôt pour des raisons d'expressivité il est renforcé par des substantifs désignant une quantité minime: *mie, pas, gote, point, mot*. La liste de ces mots s'allonge: *riens, gant, boton, cive, aillie, festu, personne, etc.* Petit à petit c'est le type "expressif" qui s'impose éliminant le type primitif avec *ne* seul;

- l'ancien français avait la possibilité d'employer adverbialement le "neutre" de beaucoup d'adjectifs: *bel, chier, cler, droit, fort, haut, petit, soef, sol, voir* etc. Exemples: *Muntjoie s'escriënt et haltement et cler* (Roland); *A l'espee, qui soef tranche* (Ch. de Troyes, Yvain); *Petit m'avés duré* (Roland).

9.2. La préposition

Comme dans le cas de l'adverbe et de la conjonction, la préposition en ancien français appartient à l'une des deux classes au point de vue de son origine:

- beaucoup continuent les formes latines: *a* (<*ad*), *de* (<*de*), *en* (<*in*), *od*, *o* (<*apud*), *par* (<*par*), *por* (<*pro*), *entre* (<*inter*), *sor* (<*super*), *soz* (<*subtus*), etc.
- d'autres, au contraire, sont de formation romane: *avant* (<*ab + ante*), *avuec* (<*apud hoc*), *devant* (<*de + ab + ante*), *senz* (<*sine + s*), *denz* (<*de + intus*), *parmi* (<*par medium*), *envers* (<*inversus*) *des* (<*de + ex*) etc. Dans ce dernier groupe certaines prépositions représentent des transferts de mots ayant appartenu à d'autres classes lexicales à la catégorie de la préposition: *chez* (<*casa*), *lez* (<*latus*), *pendant* (<*pendente*), *pres* (<*pressu*), etc.

Du point de vue syntaxique, le rôle de la préposition s'avère capital dans le passage d'un système casuel latin à un système sans cas qui est celui du français moderne. C'est en effet la préposition qui, de concours avec la fixation de l'ordre des mots, qui a rendu possible une telle évolution. C'est en effet elle qui a pris en charge l'expression des rapports entre deux termes dans l'énoncé: l'un étant de nature nominale, un adverbe et l'autre qui peut être de nature très variée.

9.3. La conjonction

Les formes en ancien français soit constituent un prolongement direct des conjonctions latines: *et* (<*et*), *ne* (<*ni*), *mais* (<*magis*) etc. soit sont de formation romane. Dans ce dernier groupe on trouve avant tout de nombreuses locutions: *ou voit*, *ainçois que*, *a ce que*, *de ce que*, *en ce que*, *o ce que*, *por ce que*, *sanx ce que*, *devant ce que*, *premier que*, *per tant que*, *altresi*, *dentreque*, *jaçois que*, *mais que*, *primes que*, *tantost que*, etc.

9.4. L'interjection

F. Brunot & Ch. Bruneau (1949:535) notent que les interjections, „variables suivant les temps (et les lieux) peuvent être sans cesse recréées et n'ont pas d'histoire. L'ancien français en a connu de nombreuses. C'est au XVII^e siècle qu'une tradition a commencé à s'établir” pour donner: *ô!*, *hue!*, *dia!*, *hoye!*, *oh!*, *hisse!*, *sus!*, *chut!*, *taïaut!*, etc.

10. L'ordre des éléments dans l'énoncé

L'ordre des principaux termes dans la proposition n'est pas très rigide en ancien français. Avec la disparition du système casuel il va progressivement perdre sa souplesse pour aboutir à ce que nous trouvons à l'heure actuelle dans la langue. En effet, c'est la position des mots dans la phrase qui doit prendre le relais des

oppositions morphologiques considérablement réduites à la fin de la période de l'ancien français.

Quelques éléments importants sont à signaler:

- le pronom sujet de facultatif devient obligatoire à côté du verbe à la forme personnelle. Cette situation se généralise à partir du XIII^e siècle;
- jusqu'à cette date le pronom personnel sujet peut facilement être séparé du verbe. Une telle situation est particulièrement fréquente dans les propositions dépendantes;
- lorsque la phrase ne commence pas par un complément ou par un adverbe, le pronom sujet précède le verbe, dans le cas contraire, il le suit;
- l'ordre Complément-Verbe-Sujet s'impose presque quand il s'agit de lier la proposition à ce qui précède. Il est aussi de règle dans les phrases complexes;
- dans le groupe nominal, l'ordre des termes est très rapidement celui du français moderne: le déterminant suit le déterminé. Les plus anciens textes présentent l'ordre inverse: le déterminant précède le déterminé (*Pro Deo amur; Voldrent la veintre li Deu inimi; Gerfreid d'Anjou, le rei gunfanuner*). Le changement a dû se faire au XI^e siècle car un siècle plus tard, c'est manifestement un archaïsme;
- la construction directe entre deux substantifs dans le syntagme nominal non-reliés par une préposition (*l'aveir Carlun*) cède la place à la construction prépositionnelle à l'époque classique de l'ancien français.

11. EXEMPLES, QUESTIONS ET EXERCICES

11.1. Appendix Probi

(Exemples d'évolution des mots latins)

L'*Appendix Probi*, document du latin vulgaire datant vraisemblablement du début du 4^e siècle, est un inventaire des fautes du latin, probablement recueillies chez des élèves d'une école romaine. Le document a été conservé en annexe à l'oeuvre du grammairien Probus, d'où son titre. Le nom de l'auteur de ce petit lexique reste inconnu; on suppose qu'il fut lui-même grammairien, enseignant à Rome dans une école pour garçons de familles nobles. Les exemples numérotés sont cités d'après W.Truszkowski (1957), *Teksty łaciny potocznej*, PWN, Warszawa.

L'auteur du lexique recense les fautes en les opposant aux formes correctes; par exemple, *tolonium non toloneum* s'interprète: „dites *tolonium* et non *toloneum*”. Cependant, il n'a pas toujours raison: dans l'exemple cité, c'est précisément *tolonium* ('douane') et non *toloneum* qui est correct. Nous conseillons donc aux lecteurs d'établir d'abord, à l'aide d'un dictionnaire latin, laquelle des formes de la paire citée relève du latin classique, ce qui permettra par la suite de bien comprendre la valeur du témoignage et la nature du changement.

Précisons enfin que les exemples ci-dessous n'illustrent que quelques-uns des changements dont l'*Appendix Probi* apporte le témoignage.

Changements phonétiques

1. Voyelles

- Syncope: (3-10) *speculum non speclum; masculus non masclus, uetulus non ueclus, uitulus non uiclus, uernaculus non uernaclus, articulus non articlus, baculus non uaclus, angulus non anglus, 53 calida non calda, 54 frigida non fricda, 201 uiridis non uirdis.*
- Timbre de voyelles: 59 *turma non torma, 116 delirus non delerus, 131 puella non poella, 144 dimidius non demidius, 177 coluber non colober, 204 Sirena non Serena;*
- Réduction de la diphtongue: 60 *caelebs non celeps, 159 terraemotus non terrimotium.*

- Réduction du hiatus: 26 *musium non museum*, 55 *uinea non uinia*, 65-68 *brattea non brattia*, *cochlea non coclia*, *cocleare non cocliarium*, *palearium non paliarium*, 80 *solea non solia*, 208 *Februarius non Febrarius*. Les exemples 113 *alium non aleum*, 114 *lilium non lileum*, 160 *noxius non noxeus* illustrent le souci d'éviter la réduction du hiatus en [j] + voyelle, afin de montrer sa bonne maîtrise de la langue. Les fautes de ce genre sont qualifiées d'hypercorrection.

2. Consonnes

- Intervocaliques: 73 *fauilla non failla*, 176 *pauor non paor*, 179 *sibilus non sifilus*, 198 *tolerauilis non tolerabilis*;
- Assimilation devant une autre consonne: 76 *ansa non asa*, 140 *amygdala non amiddula*, 149 *persica non pessica*, 152 *mensa non mesa*, 154 *auctor non autor*, 155 *auctoritas non autoritas*, 165 *obstetrix non opsetris*, 181 *plebs non pleps*, , 214 *grundio non grunnio*, 183 *plasta non blasta*; assimilation „à distance”: 45 *pancarpus non parcarpus*; hypercorrection ou restitution d'une consonne que l'on suppose assimilée: 123 *occasio non occansio*, 185 *poples non poplex* ([ks] pour [s]), 186 *locuples non locuplex*;
- Dissimilation: 125 *terebra non telebra*, 147 *meretrix non menetris*; métathèse ou interversion de phonèmes (en l'occurrence, [l] et [r]) 209 *glatri non cracli*;
- Simplification du groupe *qu* {kw}: 37-40 *equus non equs*, *coqus non cocus*, *coquens non cocens*, *coqui non coci*

Changements morphologiques

- Désinence du substantif (le nominatif sg concurrencé par le génitif): 90 *cautes non cautis*, 93 *tabes non tabis*, 98 *uulpes non uulpis*, 103 *uepres non uepris*, 115 *glis non gliris*, hypercorrection: 91 *pleues non pleuis* (l. cl. *plebs*), 95 *apes non apis*; l'exemple 169 *nurus non nura* (nom fém. appartenant exceptionnellement à la 4^e décl.) illustre le passage des substantifs féminins irréguliers à la 1^{ère} déclinaison, l'exemple.89 *facies non facis* témoigne du passage de la 5^e à la 3^e déclinaison.
- Désinence de l'adjectif: 31 *sobrius non suber*, 41 *acre non acrum*, 42 *pauper mulier non paupera mulier*, 56 *tristis non tristus*
- Concurrence des suffixes diminutifs: 32 *figulus non figel*, 33 *masculus non mascel*, 50 *catulus non catellus*;

Morphosyntaxe

- Emploi des cas: l'accusatif remplace le génitif dans *134 uico capitis Africae non uico caput Africae*, *135 uico tabuli proconsolis non uico tabulu proconsulis*, le nominatif pl. fém. pour le gén.pl. neutre: *136 uico castrorum non uico castrae*.

11.2. Exemple d'exercice pratique: traduction, étymologie, évolution phonétique**Voyage de Charlemagne à Jérusalem et à Constantinople**

(d'après: Chrestomathie de l'ancien français par Karl Bartsch, 4^e édition, F.C.W. Vogel, Leipzig 1880, p.47)

1. 'Et vus, sire arcevesques, gaberez vus od nus?'
2. 'oïl', dist Turpins, 'par le cumant Carlun'.
3. treis des meillurs destriers ki en la citet sunt
4. prengent li reis demain, si'n facet faire un curs
5. la defors en cel plain quant mielz s'eslaisserunt,
6. jo i vendrai sur destre curant par tel vigur
7. ke me serrai al tiers, si lairai jo les dous;
8. e tendrai quatre pumes mult grosses en mun puin,
9. sis irai estrïant et getant entre munt.
10. et lairai les destriers aler a lor bandun:
11. se pume m'en escapet ne altre en chiet del puin,
12. Carlemaigne misire me criet les oils des frunt.

Traduction:

1. Et vous, seigneur archevêque, plaisanterez-vous avec nous?
2. Oui, dit Turpin, par ordre de Charlemagne.
3. Que le roi prenne trois parmi les meilleurs chevaux de bataille qui soient dans la ville
4. et qu'il les laisse courir
5. là, dehors, dans cette plaine; quand ils s'élanceront,
6. j'arriverai du côté droit en courant avec un tel élan
7. que je monterai sur le troisième et je prendrai les brides des deux autres.
8. Et je tiendrai quatre grosses pommes dans ma main,
9. tout en éperonnant et en faisant cabrer mon cheval.
10. Je laisserai les chevaux galoper librement.
11. Si une pomme m'échappe ou tombe de la main,

12. que Charlemagne me crève les yeux du front.

Etymologie, évolution phonétique

2. *oïl* < **hoc ille*: **h** disparaît; **-c-** intervocalique disparaît; **-ll-** consonne geminée devient **l**;
3. *treis* < *très* (e long). **e** long, tonique, entravé (dans le monosyllabe) > **ei**;
s final se maintient
3. *citet* < *civitâtem*: **â** tonique et libre > **e** ouvert (puisque la syllabe est entravée par **t** final);
-v- intervocalique disparaît; **i** contrefinal disparaît; la finale **-em** disparaît.
4. *prengēt* (subj. prés.) < *prehēdat*. Il est plausible de supposer que *prengēt* correspond à **prehēdeat*, forme hypothétique analogue à *habeat*, (lat., 2e conjugaison)
ea > **ia** [ja]; **d + j** > [dÿ]; **-h-** disparaît; hiatus *eè* se réduit à *è*; **-a** devient **e** muet.
-t final se conserve.
4. *reis* < *rēgis* (gen. sing pour *rex*); **e** long > **e** fermé; suivi de la palatale, devient **ei**; **s** reste.
4. *demain* < **de mâne*; **â + n** final (**-e** final ayant disparu) > ain [©n] > [©];
e de la syllabe initiale libre > [ª]
5. *miels* < *mēlius* (comparatif de *bonum*, adj. neutre, emploi adverbial); **è** bref > **e** ouvert;
è ouvert, tonique, libre > **ie**, (NB: ensuite, **ie + l'** > **ieu**, vocalisation); **u** dans la syllabe finale disparaît.
6. *destre* < *dēxtera*; **e** pénultième disparaît; dans le groupe **x** [ks], [k] s'assimile à [s];
a final devient **e** muet.
7. *tiers* < *tērtius*: **e** bref, tonique, entravé (cf lat. *ter* „trois fois”, monosyllabe) > **ie**;
tj > [ts]; **u** dans la syllabe finale disparaît; **s** final se maintient
-e final disparaît; la prononciation est **o-ïl** (deux syllabes).
7. *dous* < *duos* (acc. de *duo*) (devenu probablement **dos*); **o** long > **o** fermé;
ò fermé, tonique, entravé (monosyllabe) > **ou**; **-s** final se maintient.
8. *mun* < *meum*; **-m**, à la finale de certains mots brefs (cf. *rem* > *rien*) se conserve, nasalisant la voyelle précédente; sa graphie habituelle est **-n**. **u** non accentué passe à **o**: la forme **meon** est attestée dans les Serments de Strasbourg; ensuite, le hiatus **eo** se réduit à la voyelle simple **o**: le résultat est *mon*, ici *mun*, forme dialectale.

8. *puin* < *pūgnum*; *ū* bref > *ò* fermé; *ò* + *gn* (groupe consonantique comportant une palatale et une nasale mouillée) > *oin* [w^o]; *poin*, ici *puin*, forme dialectale.

9. *getant* < **jectante* < *jactante*; *j* + *e* > [dÜ], graphie *g*; *ct* > *t* (assimilation); *e* final disparaît;

a + *n* + *cons* > [ʰ]

10 *lairai* < **laxar(e) hābeo*;

thème verbal: *a* (initial) + *j* (en l'occurrence, [k] du groupe *x*) > *ai*; *e* final disparaît; *a*, à l'origine (c'est-à-dire dans la forme de l'infinitif *laxāre*) accentué, devient [ʰ] atone, à cause du déplacement de l'accent sur *hābeo*, puis disparaît: *s* du groupe *x*[ks] voisine avec *r* (**laisr-*), puis s'assimile (*lair-*).

désinence: *h* s'amuît; *-b-* intervocalique disparaît; le hiatus **eo* > *jo*. La désinence est **ajo*, puis *ai*.

11. *chiet* < **cadet* (de **cadōre* avec *ō* long, remplace *cādīre* du lat. cl., *ī* bref).

12. *criet* < *crēpat* ind. prés. de *crepare*: *e* bref, tonique, libre > *ie*

-p- disparaît; *a* dans la syllabe finale > *e* muet (*crieet*, hiatus), puis disparaît.

12. EXERCICES

1. a) Analysez la morphologie des noms et des adjectifs contenus dans le fragment ci-dessous; b). Analysez la morphologie et l'emploi des articles dans le texte ci-dessous.

Un jorn fut li reis Charles al saint Denis mostier,
Rout prise sa corone, en croiz seignat son chief,
Et at ceinte s'espee dont li ponz fut d'or mier.
Dus i out et demeines, barons et chevaliers.
Charles li emperere regardet sa moillier,
Ele fut coronee al plus bel et al mielz
Il la prist par le poin desoz un olivier,
De sa pleine parole la prist a araisnier:
"Dame, veïstes, onques rei nul dedesoz ciel,
Tant seïst espee ne la corone el chief ?
Encore conquerrai citez od mon espiét".
Cele ne fut pas sage, folement respondiét:
"Emperere, dist ele, trop vos poëz preisier.
Encore en sai je un qui plus se fait legiers,
Quant il portet corone entre ses chevaliers:

Quant la met sor sa teste, plus belement li siet".
 Quant l'entent li reis Charles, molt en est correciez,
 Por Franceis qui l'oïrent, mot en est enbronchiez;
 "E, dame, ou est cil reis ? Car tost le m'enseigniez!
 Si porterons ensemble les corones es chies,
 Si i avrat vos druz et toz voz conseilliers,
 Je manderai ma cort de mes bons chevaliers.
 Se Franceis le me dient, donc l'otrierai bien.
 Se vos m'avez mentit, vos le comparrez chier:
 Trencherai vos la test od m'espee d'acier".

(Pèlerinage de Charlemagne à Jérusalem)

2. Analysez la morphologie et l'emploi des formes verbales dans le texte ci-dessous:

Li reis Hugue li Forz nen ad nul bacheler
 De tote sa maisniee, tant seit forz et membrez,
 S'ait vestut dous halbers et dous helmes fermez,
 Si seit sor un destrier corant et sojornet,
 Li reis me prest s'espee al pom d'or adobet,
 Si ferrai sor les helmes ou il ierent plus cler,
 Trencherai les halbers et les helmes gemez,
 Le feltre avoec la sele del destrier sojornet.
 Le brant ferrai en terre: se jo le lais aller,
 Ja nen iert mais retraiz par nul home charnel
 Tresqu'il seit pleine hanste de terre desterrez."
 "Par Deu", ço dist l'escolte, "forz estes et membrez!
 Que fols fist li reis Hugue, quant vos prestat ostel!
 Se anuit mais vos oi de folie parler,
 Al matin parsom l'albe vos ferai congeer."

(Pèlerinage de Charlemagne à Jérusalem)

3. Trouvez dans les textes ci-dessous tous les participes passés et expliquez - les (type, cas, genre, nombre).

I. E dist après: „Paiens, mal aies tu!
 Iço ne di, Karles n'i ait perdu;
 Ne a muillier n'a dame qu'as vëud
 N'en vanteras el regne dunt tu fus,
 Vaillant denier que m'i aies tolut
 Ne fait damage ne de mei ne d'altrui”.

(La chanson de Roland)

II. Guillelmes pleure ki le cuer ot iré:

Parmi les flans tient l'enfant acolé,
 Molt doucement l'a plaint et regreté:
 „Häi! biaux niés, de vostre grant bonté!
 Ta grans pröesce, que Diex t'avoit doné,
 Tes vasselages et ta nobilités
 Ne porroit estre par nul home conté”.
 (*La Bataille d'Aliscans*)

4. Expliquez le cas des mots marqués et donnez leur paradigme complet:

Et dist **li emperere**: „Gabez, **bels niés Rollanz!**”
 „Volentiers”, dist il, „**sire**, tot al vostre comant.
 Dites al **rei** Hugon, quem prest son olifant...
 (*Le Pèlerinage de Charlemagne*)

5. Trouvez dans le texte ci-dessous les exemples d'alternance vocalique.
 Expliquez en quoi consiste ce phénomène.

En icele forest, dont vos m'oez conter
 nesune male chose ne puet laïens entrer.
 (...)Ce conte l'escripture, que hom n'i doit entrer,
 se il n'en a talent de conquerre ou d'amer.
 Les deesses d'amors i doivent habiter,
 car c'est lor paradis, ou el doivent entrer. (*Le roman d'Alexandre*)

6. Trouvez les exemples des temps composés dans ce texte. Expliquez
 l'origine et le principe de formation des temps composés en français.

„Niés” dist Guillaumes, „di moi la verité,
 Se tu avoies pain benëoit usé
 Au diëmence, ke prestre ëust sacré”.
 Dist Vivïens: „Je n'en ai pas gosté;
 Quant je i ving, si l'avoit on doné. (*La Bataille d'Aliscans*)

13. QUESTIONS

1. Dans les noms de jours de la semaine se conserve
 - a. l'ancien génitif pl.;
 - b. l'ancien génitif sg.
 - c. l'ancien datif pl.;
 - d. l'ancien locatif sg.

2. La syllabe accentuée dans les langues romanes est la même qu'en latin vulgaire. VRAI/FAUX.

3. Quel est le sort de la voyelle posttonique?

4. Comment était accentué en latin classique le mot VIGINTI ? Soulignez la syllabe tonique.

5. Comment évoluent les voyelles en hiatus lors du passage du latin classique au latin vulgaire ?

6. En latin vulgaire l'opposition est basée sur le degré d'ouverture des voyelles alors qu'en latin classique sur.....

7. Les syllabes atones subissent des réductions, la syllabe tonique se maintient : VRAI/FAUX

8. Le résultat de l'évolution **spontanée** dépend de

9. Une voyelle est libre dans une syllabe où elle n'est suivie d'aucune consonne ou quand elle est suivie d'un groupe de consonnes dans lequel la deuxième est une occlusive et la première une liquide. Vrai/faux.

10. Le \bar{e} long en latin classique devient en latin vulgaire
 - a. [i]
 - b. [a]
 - c. [e]
 - d. [ɛ]

11. La voyelle φ (*o* fermé) en lat. vulg. provient de

12. L'évolution conditionnée se fait sous l'influence de

13. L'évolution spontanée se fait sous l'influence de

14. La première diphtongaison se produit (date).....
Elle concerne

15. La première nasalisation se produit (date)
Elle concerne les voyelles suivantes :
16. La seconde et la troisième nasalisation sont situées aux
siècles. Les voyelles concernées sont:
17. La quatrième nasalisation se produit au siècle. Les voyelles
nasalisées sont :
18. La vocalisation se produit là dans les conditions suivantes :
19. Expliquez le sens des termes suivants :
a. position forte d'une consonne
b. position faible d'une consonne.....
20. Qu'est-ce qu'un *e* protétique ?
21. Quel est le sort de **h laryngal** d'origine germanique?
22. Lors du passage du latin classique au latin vulgaire, **-p-** en position
intervocalique devient ensuite
23. Comment évoluent les occlusives alvéodentales orales **d, t**, lors du passage
du latin classique au latin vulgaire? Donnez un exemple.....
24. L'aspirée laryngale latine **h** cesse d'être prononcée (date)
25. Quel est le sort des géminées dans l'histoire du français ?
26. Que devient le neutre latin ?
27. Le pronom démonstratif *ille*, devient
28. Les formes nominales du français moderne proviennent, dans l'écrasante
majorité des cas, de
a. l'accusatif
b. l'ablatif
c. l'instrumental
29. Quelles sont les traces du nominatif dans le lexique du français moderne ?
30. Quelles sont les traces de l'ablatif dans le lexique du français moderne ?
31. Citez trois mots français qui remontent au génitif latin.

32. Les Serments de Strasbourg remontent à

- a. 842 b. 843 c. 844 d. 852 e. 847

33. Les *Serments de Strasbourg* est un texte rédigé:

- a. en latin vulgaire, en ancien français et en germanique
 b. en ancien français uniquement
 c. en roman (ou très ancien français) et en germanique
 d. en ancien français, en germanique et en gaulois

34. Trouvez l'étymologie de 10 premiers substantifs dans la *Cantilène de Sainte Eulalie*. Analysez-les au point de vue morphologique (cas ? genre ? nombre ?).

35. Lorsque le radical du substantif est terminé par un *-c*, l'apparition d'un *s* de flexion provoque:

- a. la disparition de *-c*;
 b. la vocalisation de *-c*
 c. la naissance d'un *e* d'appui;
 d. la naissance d'une affriquée

36. Le cas sujet pluriel du mot *mur* en a. fr. est

- a. **mur** b. **mure** c. **murs**

37. Les substantifs à alternance radicale

- a. ne se déclinent pas en afr.
 b. ont un paradigme spécifique
 c. se rangent sur le modèle représenté par *ber* ou par *murs*
 d. passent à la déclinaison féminine.

38. Comment se déclinent en ancien français les mots suivants:

- a. *feuille* b. *sang* c. *arme* d. *sergent* e. *joie*
 f. *boeuf* g. *vaisselle* h. *fleur* i. *merveille* j. *gens*
 k. *tempeste* l. *champ* m. *livre* n. *jongleur* o. *baron*
 p. *comte* q. *soeur* r. *mère* s. *père* t. *putain*

Quelle est leur origine ?

39. L'opposition entre *cuens* et *comte* s'explique

- a. par la fréquence d'emploi;
 b. par le déplacement de l'accent dans le paradigme du mot d'origine;
 c. par l'influence germanique;
 d. par l'influence picarde

40. La disparition du système bicasuel s'est produite
- à la fin du XIII^e siècle
 - au début du XV^e siècle
 - à la fin du XV^e siècle
 - à la fin du XI^e siècle
 - à la fin du XII^e siècle
41. La disparition de la déclinaison en a.fr. est une conséquence
- de la chute de [s] final
 - du passage des imparisyllabes aux parisyllabes
42. Comment se déclinent en ancien français les mots suivants:
- | | | | | |
|--------------------|--------------------|-----------------|------------------|-----------------|
| a. <i>meilleur</i> | b. <i>bon</i> | c. <i>grand</i> | d. <i>gentil</i> | e. <i>haut</i> |
| f. <i>pire</i> | g. <i>vaillant</i> | h. <i>dur</i> | i. <i>beau</i> | j. <i>jeune</i> |
- Donnez le comparatif (ou le positif) des adjectifs ci-dessus.
43. Citez les formes contractées de l'article en ancien français aujourd'hui disparues ?
44. La forme (*i*)*cestui* est
- un c.s. sg. masc.;
 - un c.s. pl. masc.;
 - un c.r. sg. masc.;
 - un c.r. sg. fém.
45. Les formes analogiques dans le paradigme du verbe **parler** au présent de l'indicatif en français moderne sont représentées:
- uniquement par les trois premières personnes du sg.
 - par le sg. et par la troisième pers. du pl.
 - par la première personne du pluriel
 - par le pluriel
 - ce paradigme ne comporte aucune forme analogique
46. La distinction faite en morphologie historique entre types forts et types faibles concerne
- les participes passés;
 - les participes présents;
 - les parfaits
 - les adjectifs;
 - les adverbes
47. Le pronom sujet de facultatif devient obligatoire à côté du verbe à la forme personnelle
- à partir du XII^e siècle;
 - à partir de la fin du XIII^e siècle;
 - à partir de l'époque pré-littéraire

48. Quelle est la notion qui s'oppose à celle de développement analogique ? En quoi consiste l'opposition entre les deux concepts ?

49. Quelles sont les formations latines (temps, modes etc.) disparues en français ?

50. Citez les traces en ancien français des temps latins disparus.

51. Expliquez la disparition des futurs latins .

52. Le paradigme de certains verbes en français moderne comporte des formes analogiques. Analysez sous ce rapport les verbes suivants:

- a. *donner* b. *parler* c. *dire* d. *arrêter* e. *raisonner*
 f. *manger* g. *appeler* h. *aller* i. *finir* j. *sortir*
 k. *vendre* l. *recevoir* m. *mourir* n. *réclamer*

53. En quoi consiste la différence dans l'emploi de *non* et de *ne* en ancien français et en français moderne ?

54. Quand et pourquoi le pronom sujet de facultatif devient obligatoire à côté du verbe à la forme personnelle ?

55. Donnez la forme convenable du cas régime pluriel des mots suivants:

	CR sg	CR pl
(bove>)	buef	?
(capu>)	chief	?
(clericu>)	clerc	?
(colapu>)	coup	?
(diurnu>)	jor(n)	?
(filiiu>)	fil	?
(longu>)	lonc	?
(pede>)	pié	?
(portu>)	port	?

56. La deuxième diphthongaison se produit au début de la période d'ancien français. Elle concerne:

- a. **e** et **o** ouverts (ɛ, ɔ)
 b. **u** et **a**
 c. **e** et **o** fermés (ɛ̄, ɔ̄)

57. Les participes en *-atum* appartiennent au type faible : VRAI/FAUX

58. En ancien français, après une préposition les éléments nominaux étaient employés au cas régime: VRAI/FAUX

59. Le neutre des adjectifs se rencontre au CS sg. dans la fonction de
60. Donnez le paradigme complet du démonstratif (*i*)*cist* en ancien français
61. Donnez 5 exemples d'alternance vocalique au présent de l'indicatif
62. Au présent de l'indicatif la 1^{ère} pers. du sing. ne comporte aucune désinence VRAI/FAUX
63. Quelles désinences de l'imparfait a. fr. proviennent-elles de la série latine en *-ebam* (avec un *e* long accentué) ?
64. Comment le verbe *dire* se conjugue-t-il au passé simple ?.....
65. Par quoi sont remplacées les formes du futur latin.....
66. Pourquoi les adverbes en *-ment* sont-ils formés à partir de la forme féminine de l'adjectif ?
67. L'infinitif dans le rôle verbal (et non nominal) est utilisé pour l'expression de la défense avec la négation *ne*. VRAI/FAUX.

14. BIBLIOGRAPHIE

1. Allières Jacques, La formation de la langue française, Que-sais-je?, PUF, Paris 1988
2. Andrieux-Reix Nelly, Ancien et moyen français. Exercices de phonétique, PUF, Paris 1997
3. Andrieux-Reix Nelly, Ancien français. Fiches de vocabulaire, PUF, Paris 1997
4. Andrieux-Reix Nelly, Baumgarten Emmanuèle, Ancien français. Exercices de morphologie, PUF, Paris 1996
5. Anglade Joseph, Grammaire élémentaire de l'ancien français, Collection U, Armand Colin, Paris 1965
6. Bartsch Karl, Chrestomathie de l'ancien français (VIII^e - XV^e s.), accompagnée d'une grammaire et d'un glossaire, 4^e éd., F.C.W. Vogel, Leipzig 1880
7. Bogacki Krzysztof, Chrestomathie de l'ancien français, Publications de l'Institut de Philologie Romane, Université de Varsovie, Manuels, Varsovie 1994
8. Bogacki Krzysztof, Giermak-Zielińska Teresa, Introduction à l'histoire de la langue française, Publications de l'Institut de Philologie Romane, Université de Varsovie, Manuels, Varsovie 1992
9. Brunot Ferdinand, Bruneau Charles, Précis de grammaire historique de la langue française, 3^e éd., Masson, Paris 1949
10. de la Chaussée François, Initiation à la phonétique historique de l'ancien français, Klincksieck, Paris 1974
11. de la Chaussée François, Initiation à la morphologie historique de l'ancien français, Klincksieck, Paris 1977
12. Herman Joseph, Le latin vulgaire, PUF, Paris 1967
13. Moignet Gérard, Grammaire de l'ancien français. Morphologie - Syntaxe, Klincksieck, Paris 1973
14. Picoche Jacqueline, Précis de morphologie historique du français, coll. Université, Information, Formation, éd. F.Nathan, Paris 1979

15. Raynaud de Lage Guy, Manuel pratique d'ancien français, J. Picard, Paris 1964

16. Truskowski Witold, Teksty łaciny potocznej, PWN, Warszawa 1957

17. Väänänen Veikko, Introduction au latin vulgaire, Klincksieck, Paris 1967

18. Lingua Latina Omnibus, <http://www.lacina.info.pl/>.